



Association de Développement
de l'Apiculture en Occitanie

BULLETIN TECHNIQUE

— 2026 —

Focus sur nos expérimentations techniques
et zoom sur nos projets et actualités associatives

Avec la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
régional et rural
CADERE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE



ÉDITO 2026

Chères apicultrices, chers apiculteurs,



Une Saison de contrastes, un avenir à construire ensemble

Rarement une saison apicole n'aura aussi bien illustré le mot « contraste ». Après un printemps d'une générosité exceptionnelle, une sécheresse estivale implacable est venue nous rappeler la nouvelle réalité climatique à laquelle nous faisons face. Face à ces défis qui deviennent la norme, notre filière fait preuve d'une résilience remarquable. C'est pour nourrir cette résilience que nous avons conçu ce bulletin technique. Fruit du travail collectif de nos salariés et des contributions précieuses de nombreux·ses apiculteur·rices, il se veut un outil de partage, un recueil de connaissances et de stratégies pour construire, ensemble, l'apiculture de demain. Pour naviguer dans cette complexité, une analyse fine de notre situation économique est le premier pas indispensable.



Décrypter notre contexte économique pour mieux agir

Pour agir efficacement, il faut d'abord comprendre. C'est tout l'objet de notre grande enquête annuelle sur la production, dont vous découvrirez les conclusions détaillées. L'année 2025 place l'Occitanie dans une position singulière : une stabilité de production qui, si elle nous protège des effondrements observés ailleurs, masque une vulnérabilité croissante face aux extrêmes. La sécheresse estivale pénalise durement nos miellées emblématiques comme le tournesol ou la lavande, interrogeant la pérennité de certains modèles économiques. Face à cette fragilité, comment sécuriser nos revenus ? Ce bulletin explore des pistes concrètes. Le témoignage du GAEC de la Chouette montre comment l'élevage devient un pilier économique complémentaire, tandis que les retours sur le travail en ruche illustrent l'agilité que permettent des systèmes plus diversifiés, orientés vers la production d'essaims ou la valorisation de petites miellées de cru. Mais la résilience économique est indissociable de l'excellence technique, au cœur de laquelle se trouve un levier aussi puissant que stratégique : la sélection de nos abeilles.



La sélection : levier stratégique pour une apiculture durable

Face à l'incertitude climatique, adapter la génétique de nos abeilles n'est plus une option, mais une nécessité. La sélection constitue un axe majeur des travaux de l'ADA Occitanie, et ce bulletin met en lumière la richesse de nos approches, qui vont des expérimentations aux savoir-faire de terrain. D'un côté, les travaux scientifiques de Tristan Kistler nous poussent à optimiser nos schémas de sélection pour un gain génétique plus rapide, complétés par les résultats du projet européen BEECONSEL sur la maîtrise des fécondations. De l'autre, l'expérience de Jean-Marie Hubach, qui pratique la sélection masale depuis trente ans, nous rappelle la valeur d'une observation patiente et pragmatique. Ces visions ne s'opposent pas ; elles se complètent, comme le démontre le travail collectif du groupe APYREINES. Une génétique performante doit cependant s'exprimer pleinement sur le terrain, ce qui nous amène à affiner constamment nos pratiques quotidiennes.



L'innovation au service de nos pratiques quotidiennes

S'adapter, c'est aussi affiner notre lecture de l'environnement et innover dans nos gestes quotidiens.

Les observatoires des miellées de châtaignier et de tournesol nous donnent les diagnostics : ils démontrent que la réussite d'une récolte est directement liée à l'état sanitaire des colonies et aux conditions météo. Face à cela, ce bulletin explore des possibilités portées par la dynamique de notre réseau : de l'échange instantané via nos groupes WhatsApp à l'analyse participative de données de terrain, la force du collectif transforme nos observatoires en de véritables outils de pilotage pour l'apiculture de demain. Cette synergie favorise ainsi l'amélioration de la ressource avec les jachères fleuries, la rationalisation de notre logistique à travers différents équipements de transhumance, ou encore l'innovation dans la lutte contre varroa avec la cage JUKA®, conçue par deux apiculteurs de notre région, un producteur de miel et un éleveur. Chaque article est une invitation à repenser nos méthodes pour gagner en efficacité. Toutefois, ces innovations techniques ne prendront tout leur sens que si nous assurons la pérennité humaine et structurelle de nos exploitations..



Pérenniser nos exploitations : transmission, qualité et coopération

L'avenir de notre filière repose sur ses dimensions humaines et collectives. La pérennité de nos exploitations passe par notre capacité à organiser la transmission, comme l'explore l'article consacré à l'association et aux dispositifs tels que le CEFI, qui préparent concrètement le relais. La défense de nos produits est un autre pilier essentiel. Le concours des miels d'Occitanie ou les actions d'information sur les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) sont des outils puissants pour valoriser notre savoir-faire et garantir un juste prix. C'est dans ce même esprit que nous sommes fiers de publier cette année encore l'annuaire de nos éleveurs-sélectionneurs, véritable vitrine des compétences régionales. Ces piliers humains, qualitatifs et collectifs forment le socle sur lequel nous bâtissons l'avenir.

Ce bulletin n'est pas seulement un recueil d'informations ; c'est un arsenal de stratégies partagées. En vous appropriant ces outils, qu'il s'agisse d'un nouveau schéma de sélection ou d'une diversification économique, vous contribuez activement à la résilience collective de notre filière.



Votre ADA à vos côtés

Les contrastes de notre époque exigent de l'innovation, des stratégies économiques solides, la force du collectif et un ancrage territorial fort. Les pages de ce bulletin démontrent que nous possédons déjà ces clés. L'apiculture est un métier de passion et d'adaptation permanente. Plus que jamais, l'ADA Occitanie réaffirme son engagement à être à vos côtés pour relever les défis de demain et construire ensemble un avenir prospère.

En refermant cet éditorial, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des apiculteur·rices, intervenant·es, partenaires et les salariés de l'Ada Occitanie, qui ont contribué à la richesse de ce bulletin. Je suis personnellement reconnaissant de la franchise et de l'expertise partagées lors de notre séminaire *Regards Partagés 2025*, qui sont le moteur de l'intelligence de notre collectif.

Pour vous aider à mettre un visage sur les actions que nous menons, vous trouverez dans ce numéro un article présentant l'équipe salariée de l'ADA Occitanie. N'hésitez pas à identifier vos interlocuteurs et à les solliciter.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture et une très belle saison apicole 2026.

Fabien Dubreuil,
Président de l'ADA Occitanie

SOMMAIRE

Actualités

Programme d'actions de l'ADA Occitanie 2023 / 2027	7
L'équipe 2026	10
Séminaire <i>Regards Partagés</i>	12
Enquête production apicole 2025 Occitanie	14

Résultats de projets

Mettre en valeurs les paysages viticoles et détourner les pollinisateurs des zones de traitements grâce aux jachères fleuries	23
Observatoires châtaignier et tournesol : regards croisés sur deux observatoires de miellée	25
Comprendre et améliorer les pratiques de nourrissage (poster)	33
Jean-Marie Hubach : 30 ans de sélection massale dans les Pyrénées-Orientales.....	34

Conseils

JUKA®: une cage à reine innovante en Occitanie !	38
Annuaire des éleveurs-sélectionneurs.....	39
L'élevage à l'ADA (poster).....	42
Entre production de miel et élevage de reines : construire un système cohérent et durable... 43	
CETA Apyreines (poster).....	49
L'association en apiculture : du test à la transmission	50

Loom sur des actions spécifiques

Travailler en ruche : des cheptels à taille réduite mais efficaces !.....	52
Un concours au service de la qualité : les Miels d'Occitanie sous l'œil des jurés	55
Le Groupement Qualité des Miels d'Occitanie (poster).....	58
Seconde fête du Miel de Mirepoix	60
Les miels certifiés : terroirs, savoir-faire et garanties de qualité.....	62
Maîtrise des fécondations, retours sur les expérimentations du projet BEECONSEL.....	64
Sélection : comment atteindre plus vite nos objectifs de sélection ?	69
Transhumance apicole : quatre équipements, quatre stratégies	75
Mutualiser les outils d'extraction, conditionnement et transformation du miel pour l'apiculture bio en Occitanie.....	81
Réseau de tutorat (poster).....	82



PROGRAMME D'ACTIONS DE L'ADA OCCITANIE

2023 / 2027

Le changement climatique est une préoccupation majeure de l'association. L'ensemble des actions mises en œuvre par l'ADA Occitanie doit permettre aux apiculteur-rices professionnel-les de la région d'être plus résilient-es aux conséquences du changement climatique et/ou de diminuer l'impact des exploitations apicoles sur ses causes.



Acquérir des références et former pour augmenter les connaissances et compétences techniques des apiculteur-rices professionnel-les pour surmonter les aléas climatiques, environnementaux, sanitaires, sociaux et économiques.

PLAN DE FORMATION CONTINUE DES APICULTEUR-RICES PROFESSIONNEL-LES

- Construire et mettre en œuvre un programme de formation pluriannuel sur la base des besoins des adhérent-es, couvrant notamment les thématiques suivantes : stratégie, équipements, gestion d'entreprise, élevage et sélection, sanitaire et santé de l'abeille, qualité du miel et commercialisation, l'installation et transmission d'exploitations apicoles.
- Construire une offre spécifique pour les salarié-es agricoles, en communiquant via les partenaires dédiés (Chambre d'Agriculture, Service de Remplacement Agricole).
- Former les administrateur-rices à leur rôle dans la gouvernance de l'ADA Occitanie.

RESSOURCES

- Étudier les miellées en partenariat avec des partenaires : établir une cartographie des miellées visitées par les apiculteur-rices professionnel-les d'Occitanie, acquérir des données sur l'évolution de la flore mellifère, identifier et anticiper les situations qui ne permettront pas la nectarification ou la récolte de miellat.

RÉFÉRENCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

- Étudier les différents types de mutualisation (apicoles et non apicoles) sur le plan du stockage, de l'extraction, mise en pot, déshumidification, etc.
- Acquérir des références sur les pratiques existantes de gestion des déchets, identifier les acteurs régionaux de la gestion des déchets et activer les partenariats.
- Créer un guide de bonnes pratiques de gestion des déchets.
- Constituer des références sur le matériel de miellerie.
- Collecter sur plusieurs années les données technico-économiques de 5 exploitations de référence à travers la région (projet RER).
- Enquêter sur les niveaux de production annuels des apiculteur-rices professionnel-les de la région.

SANITAIRE & AUTRES RAVAGEURS

- Acquérir des références sur les méthodes de lutte les plus efficaces pour améliorer l'état sanitaire du cheptel, et notamment :
 - o Faire un test d'efficacité sur les traitements contre la varroase,
 - o Expérimenter des méthodes de lutte contre *Vespa Velutina*.
- Maintenir un rucher expérimental permettant d'être le support d'essais de nouvelles méthodes de gestion sanitaire du cheptel.
- Mettre en place un observatoire participatif de l'infestation Varroa.
- S'informer et anticiper l'arrivée d'*Aethina Tumida*.
- Diffuser l'enquête pertes de cheptel nationale (ENMHA).

ENVIRONNEMENT ET MONDE AGRICOLE

- Étudier l'impact de l'environnement agricole, notamment viticole et arboricole, sur la dynamique des colonies.
- Mettre en place un observatoire de la qualité de la cire.
- Déterminer l'impact de cires de mauvaise qualité sur la dynamique des colonies.

RENOUVELLEMENT DU CHEPTEL ET SÉLECTION

- Expérimenter de nouvelles méthodes d'élevage.
- Recenser les méthodes de sélection de la résistance à varroa applicables sur les exploitations apicoles.
- Créer un indicateur de sélection pour évaluer l'autonomie alimentaire.
- Référencer les éleveurs et les multiplicateurs de la région.
- Diffuser la pratique de l'insémination.



Développer et mettre en œuvre des services pour maintenir un cheptel régional et les infrastructures associées en capacité de produire et de répondre à la demande des consommateurs et consommatrices.

QUALITÉ DES PRODUITS DE LA RUCHE

- Conseiller sur les plans de mielleries, le matériel de miellerie, les méthodes de déshumidification, d'extraction et de travail du miel. Le format imaginé est un accompagnement individuel, faisant un diagnostic à T0 et proposant des axes d'amélioration.
- Accompagner le développement de l'IGP *Miel des Cévennes* avec comme objectif de faire rayonner ce projet et d'inspirer d'autres démarches qualité régionales.
- Animer la commission apiculture pour Interbio Occitanie.
- Mettre en relation les producteurs et les transformateurs de miel bio de la région.

OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

- Créer et proposer des audits « Bilan Carbone ».
- Accompagner à l'usage et lecture des données fournies par les balances.
- Prêter des balances et animer une plateforme de visualisation commune des données.

MUTUALISATION

- Accompagner à la création, au développement et à la vie des projets collectifs. Accompagner sur la technique et l'humain.

RENOUVELLEMENT DU CHEPTEL ET SÉLECTION

- Proposer des accompagnements techniques individuels.
- Soutenir la mise en place de groupes de sélection locaux.
- Diffuser de la génétique sélectionnée.
- Organiser un voyage d'étude avec les groupes de sélection.
- Mettre au point des outils de testage simples à mettre en œuvre sur les exploitations.
- Développer des outils pour maîtriser la voie mâle.

SANITAIRE ET RAVAGEURS

- Réaliser des accompagnements individuels sur la gestion sanitaire du cheptel.
- Participer au développement de nouvelles méthodes de gestion sanitaire, et notamment :
 - Favoriser les démarches d'homologation de médicament AMM novateur aux apiculteur-rices.
 - Participer au développement de système de biocontrôle contre varroa et Vespa Velutina (projet LotApis).

ENVIRONNEMENT ET MONDE AGRICOLE

- Mettre en place un service d'analyse de matrices apicoles.

ORGANISATION DU TRAVAIL ET ADMINISTRATIF

- Informer et conseiller sur les aides financières individuelles pour l'apiculture.
- Accompagner à la gestion des déchets des exploitations.



Encourager le renouvellement des générations d'apiculteur·rices professionnel·les et promouvoir le miel de la région et les métiers de l'apiculture.

ASSURER UN SUIVI DES INSTALLATIONS ET DES TRANSMISSIONS JUSQU'À LA CONSOLIDATION

- Accompagner individuellement et collectivement les porteur·ses de projet en apiculture.
- Diffuser la mallette de références dédiée aux "jeunes installé·es".
- Accompagner individuellement les projets de transmission.
- Animer des sessions d'information collectives sur la transmission.
- Activer les partenariats avec les structures d'accompagnement à l'installation et à la transmission.
- Animer les visites des exploitations à reprendre, diffuser des petites annonces.

- Proposer des modules de formation adaptés aux porteur·ses de projet.
- Animer un réseau de tuteurices.

COMMUNICATION

- Être présents sur les événements grand public (REGAL).
- Faire du lobby sur les pratiques des apiculteur·rices professionnel·les.
- Participation aux forums des métiers.
- Animer des journées sur l'installation en apiculture en partenariat avec les BPREA.



Faire prendre en compte aux autres productions agricoles ou activités économiques l'importance de la pollinisation par les abeilles, d'une nécessaire synergie entre les productions et de contribuer à un environnement plus favorable pour l'abeille.

ENVIRONNEMENT ET MONDE AGRICOLE

- Promouvoir et trouver les financements pour accompagner la plantation de haies mellifères, prairies, jachères, etc.
- Développer les conventions de partenariat avec les Chambres d'Agriculture départementales, la Chambre d'Agriculture Régionale, l'ONF, les chasseurs.
- Faciliter la recherche d'emplacements pour les apiculteur·rices, notamment en développant les emplacements en zone de montage.
- Organiser des rencontres Api/Agri.

- Créer une méthode d'évaluation de la qualité d'un environnement pour les abeilles mellifères à destination des collectivités et des entreprises (projet Occitanum volet 1).
- Sensibiliser les filières du paysage, horticulture et pépinières aux enjeux de l'apiculture.
- Mettre au point des outils pour que les agriculteur·ices puissent valoriser le service rendu aux apiculteur·rices / aux abeilles.

SANITAIRE ET RAVAGEURS

- Faire une veille sur l'infestation Cynips.



Diffuser l'information.

- Mettre en place un système d'alertes "miellées-intoxications-traitement phyto- démoustication".
- Organiser un séminaire annuel.
- Diffuser nos actualités, résultats de projets via notre site internet, un bulletin technique annuel, une infolettre mensuelle, des flash infos mail.
- Être présent sur les réseaux sociaux.
- Diffuser nos articles techniques dans la presse apicole.
- Créer des podcasts.

L'ÉQUIPE 2026

Pôle Est



Amandine Sabiani

Chargée de mission installation, transmission, balances connectées, références

Amandine accompagne les apiculteurs-rices dans leur installation et la transmission de leurs exploitations. Elle anime et développe le réseau de balances connectées, contribue à l'acquisition de données technico-économiques et participe au déploiement d'outils numériques.



Cristelle Sahores

Directrice

Cristelle dirige l'association et assure notamment la coordination de l'équipe salariée, de la communication et de la vie associative. Elle pilote également les projets menés ainsi que les partenariats.

Julie Fleuet

Chargée de mission ressources et relations api-agri

Julie accompagne le développement de la filière apicole biologique en Occitanie. Elle travaille également au renforcement des liens avec le milieu agricole et au développement des ressources florales.



Anne-Laure Guirao

Responsable de projets Qualité

Anne-Laure est chargée de l'acquisition de références sur la qualité du miel et des produits de la ruche. Elle accompagne les apiculteurs sur les questions de qualité, soutient les démarches liées aux signes officiels de qualité et leur développement en Occitanie.



Apolline Pelletier

Chargée de mission élevage & sélection

Apolline assure la conduite et l'animation de l'offre génétique (souches et essaims). Elle accompagne les groupes de sélection et les adhérents-es sur les aspects techniques de l'élevage.



Nicolas Davin

Responsable scientifique et technique

Nicolas coordonne les expérimentations et projets techniques de l'ADA, de leur conception à la valorisation, pour assurer leur pertinence auprès des apiculteur-rices, accompagne l'équipe et optimise les synergies entre thématiques.



Sassia Chelih

Chargée de communication

Sassia développe la communication à destination des adhérents-es. Elle participe aussi à l'organisation logistique et administrative des formations, ainsi qu'à la préparation du séminaire technique et scientifique « Regards partagés ».



Pôle Ouest



Sara Hourany

Chargée de mission changement climatique et ressources florales

Sara est référente de l'observatoire châtaignier. Elle travaille à l'acquisition de références et de la veille sur les enjeux d'adaptation au changement climatique. Elle développe également les partenariats avec le milieu agricole et les acteur·rices des ressources florales.



Julie Dejean

Responsable administrative et financière

Julie assure la gestion financière et la comptabilité de l'association.

Marta Bornati

Chargé-e de mission sanitaire

Marta est chargée de l'accompagnement technique et des expérimentations sur la thématique sanitaire notamment pour de la gestion du varroa, des pertes et de l'affaiblissement des cheptels.



Alice Rouzes

Chargée de mission élevage & sélection

Alice conduit et anime l'offre génétique (souches et essaims). Elle accompagne les groupes de sélection et les adhérents·es sur les questions techniques liées à l'élevage.



Camille Laurent

Chargée de mission installation, transmission, références

Camille accompagne individuellement et collectivement les apiculteur·rices dans leurs projets d'installation et de transmission. Elle informe sur les dispositifs d'aides en apiculture et contribue à l'acquisition de données de référence.



Olivier Bailly

Technicien apicole

Olivier réalise des expérimentations sur la thématique sanitaire, notamment sur la lutte contre le varroa. Il conduit également des essais sur les techniques d'élevage.

SÉMINAIRE REGARDS PARTAGÉS

Retour sur la 23^{ème} édition de notre séminaire apicole
"Regards Partagés"

Merci encore une fois d'avoir participé à notre séminaire *Regards Partagés* à Cap'découverte. Merci d'avoir été si nombreux ! On espère que ce séminaire vous aura permis d'échanger et de faire le plein d'informations techniques pour la saison 2026.

Nous remercions également tous-tes nos partenaires sans qui cet événement n'aurait vu le jour : Thomas Apiculture, Remuaux, Vêto-pharma, Propolia, Beeguard, Ballot-Flurin, et le Crédit Agricole. Ainsi que France Agrimer, les fonds FEAGA, le département du Tarn, la Région Occitanie et la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie.

Nous souhaitons adresser nos remerciements chaleureux à tous les intervenant-es du séminaire 2026 :

- Pour la richesse des connaissances et expériences partagées : Françoise Sauvager, Tristan Kistler, Adrien Moinet, Alexis Baillis et Alain Condon.
- Pour leur contribution aux tables rondes et le partage de leurs savoirs : Paul Galzin, Nicolas Rey, Muriel Pascale, Guillaume Miquel, César Serra, Ester Percivati, Colline Lassus, Pierre Bourcier, Didier Adalid, Damien Bedouet et Christophe Cieszkowski.

Votre implication et vos interventions ont grandement contribué au succès de ce séminaire.

Merci à Fabien Boeuf qui a rendu cet événement accessible à tou-tes.

Un grand merci à Gérard Bertrand, à l'assiette à roulette et au groupe de musique pour avoir rendu cet événement chaleureux et convivial. Au personnel de Cap'découverte et au centre d'hébergement Cap étoile, un grand merci pour votre accueil.

Et enfin, un grand merci aux administrateurs et à l'équipe salariée de l'ADA Occitanie pour votre implication et à toutes les autres personnes qui ont permis la réalisation de cet événement.

Les vidéos des conférences sont en ligne sur notre chaîne



Mot du président
Fabien Dubreuil et accueil
de Françoise Sauvager.



Présentation de
Tristan Kistler



Présentation de
l'observatoire châtaignier
et suivi des miellées de
tournesol : Sara Hourany
et Adrien Moinet



Atelier consanguinité
et gain génétique dans
un plan de sélection :
Tristan Kistler



Matériel de transhumance
et démonstration



Atelier Alain Condon
formateur





ENQUÊTE PRODUCTION APICOLE 2025 OCCITANIE

NICOLAS DAVIN

Depuis 2017, l'ADA Occitanie réalise une enquête régionale déclarative sur la production de miel afin d'avoir des retours chiffrés des différents territoires occitans. L'année 2025 marque un tournant majeur pour l'apiculture française, avec une production nationale estimée à 38 300 tonnes, le meilleur niveau depuis la mise en place des estimations en 2014. À l'inverse de nombreuses régions qui ont connu des hausses spectaculaires de récolte, l'Occitanie affiche une trajectoire plus stable et mesurée. En effet, la production occitane s'élève à environ 4 130 tonnes (+11 % par rapport à 2024), ce qui la place en 4^{ème} position nationale après l'Auvergne-Rhône-Alpes (6 370 T, + 262 %), le Grand-Est (6 820 T, + 118 %) et la Bourgogne-Franche-Comté (3 970 T, + 25 %). Avec un rendement moyen de 20,5 kg/colonie (+ 14,5 % vs 2024), l'Occitanie se classe 11^{ème} sur 13 régions en rendement par ruche. Cette stabilité relative, en contexte de forte volatilité nationale, révèle une apiculture occitane moins exposée aux extrêmes mais davantage fragilisée par les changements climatiques.

Cette année masque un profond contraste : un printemps remarquable suivi d'une sécheresse estivale intense qui a fortement pénalisé les grandes miellées du sud (lavande et tournesol). Les apiculteur-ices d'Occitanie ont dû faire preuve d'une grande réactivité pour tirer parti des fenêtres météorologiques favorables, tandis que certains ont renoncé à des transhumances traditionnelles. Le sentiment général demeure mitigé : si les volumes globaux sont corrects, les difficultés sur les miellées iconiques du sud alimentent des interrogations sur la durabilité de l'apiculture occitane.

Description du panel et limites méthodologiques

L'enquête production 2025 a été diffusée en ligne et auprès de la liste de diffusion de l'ADA Occitanie dès fin août, les réponses ont été collectées jusqu'au 5 octobre. Ainsi, les productions de fin de saison 2025 ne sont pas prises en compte et l'analyse des prix et commercialisations porte sur l'ensemble de la récolte 2024.

■ Taille et représentativité de l'échantillon

Cette enquête a permis de collecter des données de production et de commercialisation auprès de 133 apiculteur-rices répartis dans l'ensemble des 13 départements d'Occitanie (+13 % par rapport à 2024). Il s'agit d'une enquête déclarative. Les 133 répondants représentent environ 2,1 % des plus de 6 000 apiculteur-ices d'Occitanie (tous statuts confondus). Aussi, avec plus de 300 tonnes de miel déclarée (~26 000 ruches hivernées), ces réponses couvrent environ 7 % de la production régionale (~4 350 T). L'enquête capture essentiellement les données des apiculteur-rices professionnel-les et pluriactif-ves (structures ayant plus de 50 colonies). Quand bien même l'enquête ADA Occitanie ne représente pas l'ensemble de la filière apicole, elle offre une fenêtre solide sur les structures professionnelles et leur dynamique économique.

■ Composition du panel

La majorité des réponses proviennent d'apiculteur-rices ayant entre 50 et 399 colonies (69 réponses), tandis que les structures de moins de 50 colonies et plus de 400 colonies représentent respectivement 33 et 21 répondants (Figure 1 et 2). Concernant la labellisation des fermes apicoles, 40 % des répondants sont labellisés en agriculture biologique ou en conversion, reflétant bien la composition de nos adhérents ADA. Les apiculteur-rices ayant entre 150 et 399 colonies sont proportionnellement les plus nombreux en bio (Figure 2).

FIGURE 1 Nombre de répondants par département et par taille du cheptel

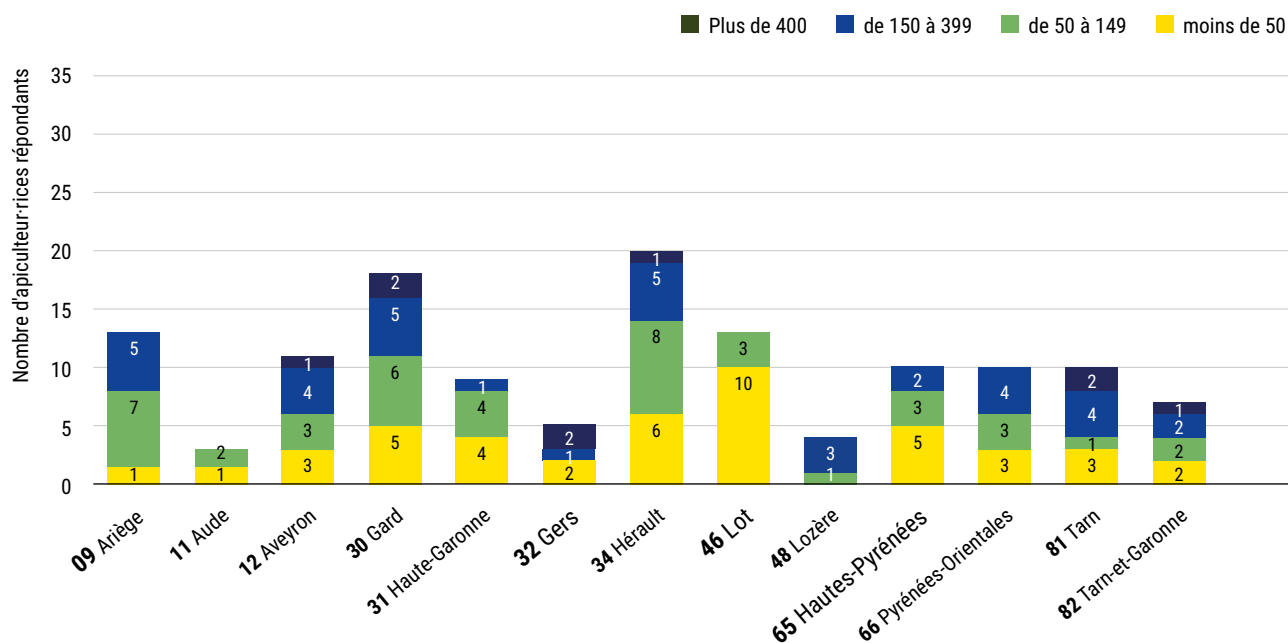
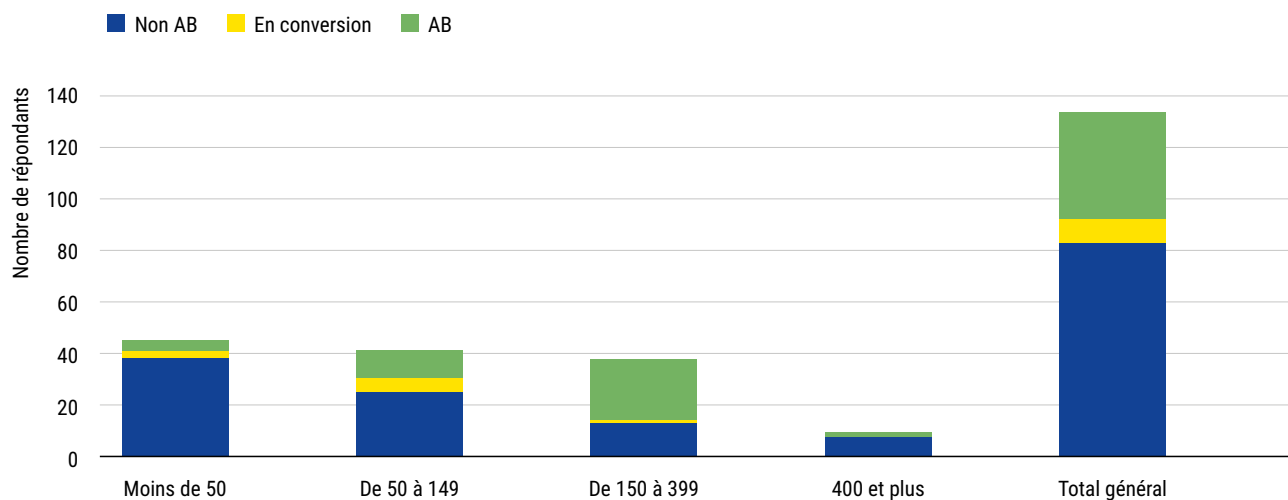


FIGURE 2 Nombre de répondants en AB, conversion et non-AB par taille de cheptel



Estimation de la production 2025

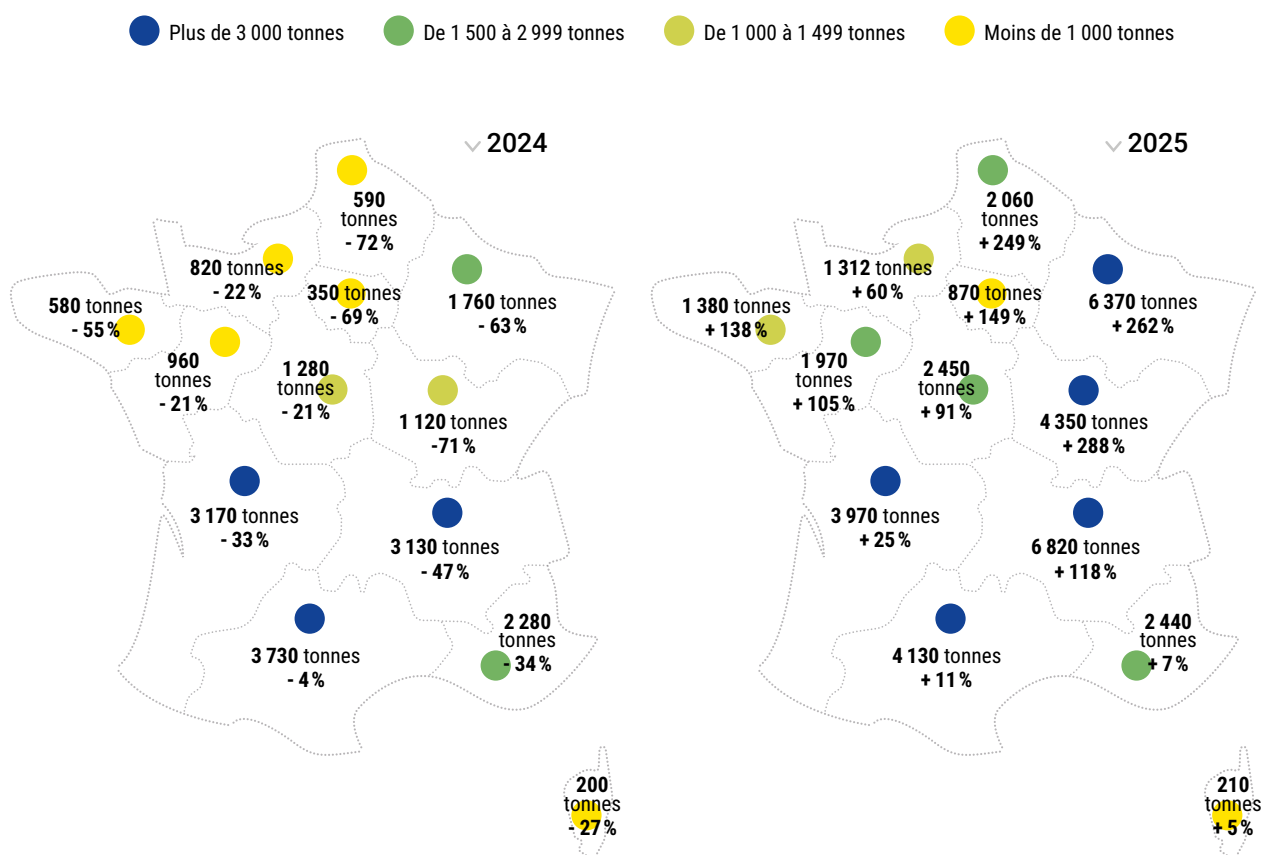
L'Occitanie dans le contexte national

ADA France, en partenariat avec le réseau des ADA et l'ITSAP, réalise depuis 2022 une estimation de la production nationale et régionale en se basant sur les enquêtes régionales déclaratives. L'estimation 2025 a été publiée en novembre.

2025 représente une année exceptionnelle avec une production estimée à 38 300 tonnes, dépassant même les excellentes années 2020 (31 800 T) et 2023 (33 900 T). Un printemps particulièrement

favorable, avec une bonne production de colza et une excellente miellée d'acacia, a porté cette dynamique. Cependant, la fin de saison est plus contrastée en raison des fortes chaleurs de fin juin et août qui ont limité les récoltes d'été dans certaines régions du sud.

FIGURE 3 Estimation des productions régionales (et leur évolution par rapport à l'année précédente). À gauche la production 2024 ; à droite pour 2025. Sources : étude ADA France, réseau des ADA et ITSAP, interapi.fr



Occitanie résiliente : décrypter la stabilité régionale au-delà des rendements à la ruche

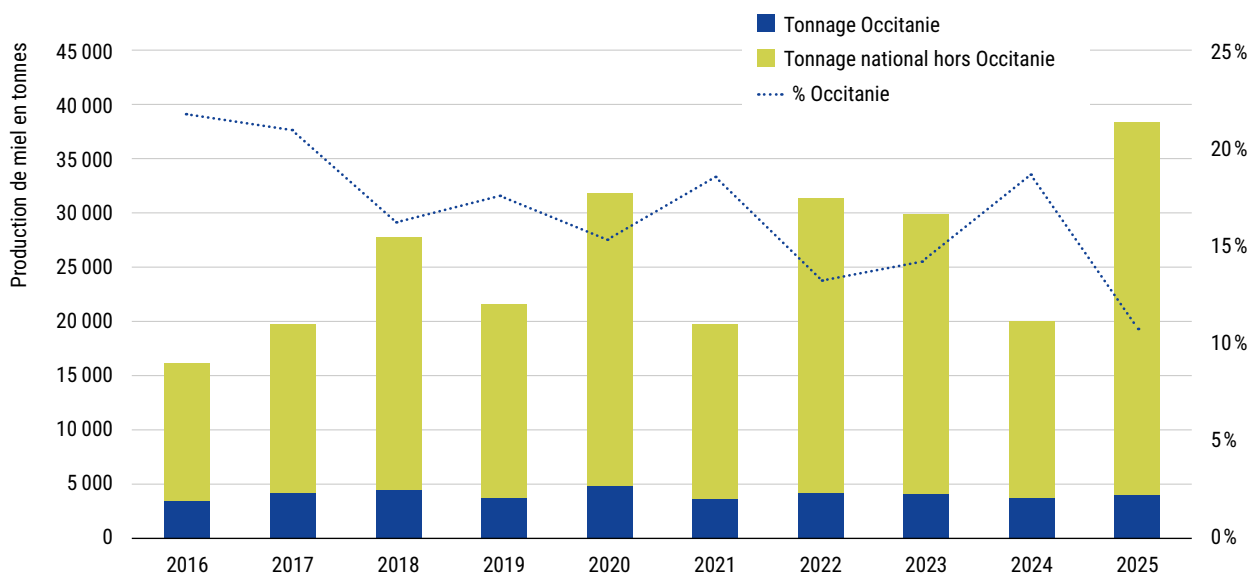
En première vue, les rendements de 2025 d'Occitanie (20,5 kg/colonie) semblent modestes face aux régions plus au nord : Grand-Est (49,4 kg), Bourgogne-Franche-Comté (54,5 kg), Hauts-de-France (69,4 kg). Mais cette comparaison masque deux apicultures exposées à des crises climatiques entièrement différentes selon les saisons.

L'année 2024 offre un test révélateur. Un printemps exceptionnellement pluvieux, froid et venteux réduisant la production au nord : Grand-Est a chuté de -63,5% (de 32,3 à 11,8 kg/col), car ces régions dépendent des miels de cultures de printemps. Pendant ce temps, l'Occitanie affichait plus de stabilité, car son calendrier floral s'étale et une miellée défailante est absorbée par les autres.

À contrario des régions plus au nord, l'Occitanie subit une crise inverse : la sécheresse et la chaleur estivale. Impactant le rendement des miellées d'été emblématique de comme le châtaignier, la lavande et le tournesol. La production de miel de lavande, a chuté de -50% en 2025 face aux déficits hydriques. En 2024 et 2025, les récoltes de miel de tournesol restent insatisfaisantes en Occitanie.

Ce sont deux apicultures exposées à deux crises complémentaires : le nord aux printemps humides, le sud aux étés secs. En contexte de changement climatique, ces extrêmes alternent et s'intensifient. La stabilité apparente de l'Occitanie révèle donc une résilience différente : elle résiste aux chocs printaniers, mais demeure fragilisée par les déficits hydriques estivaux persistants (Figure 4).

FIGURE 4 Estimation de la production de miel en France et en Occitanie. La production en Occitanie, autour de 4000t/an, présente moins de variabilité comparée au reste de la France.

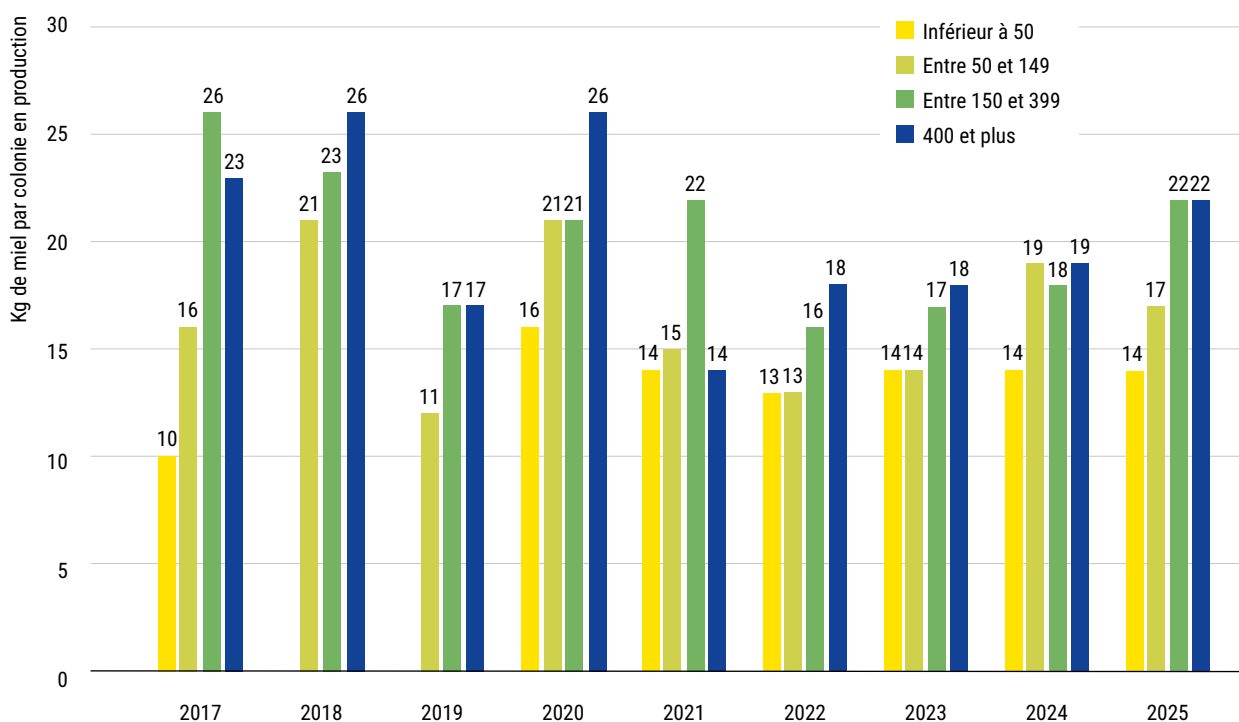


Focus sur la production de miel en Occitanie

Rendements par taille d'exploitation

Pour les apiculteurs-rices de moins de 150 colonies, les rendements sont globalement comparables à 2024 (13.5 kg pour les moins de 50 colonies et 17 kg pour les cheptels entre 50 et 150 ruches). Les structures de plus de 150 colonies, qui constituent la majorité de notre panel, affichent un rendement moyen autour de 22 kg/colonie mise en production.

FIGURE 5 Évolution du rendement à la colonie en fonction des tailles du cheptel de 2017 à 2025



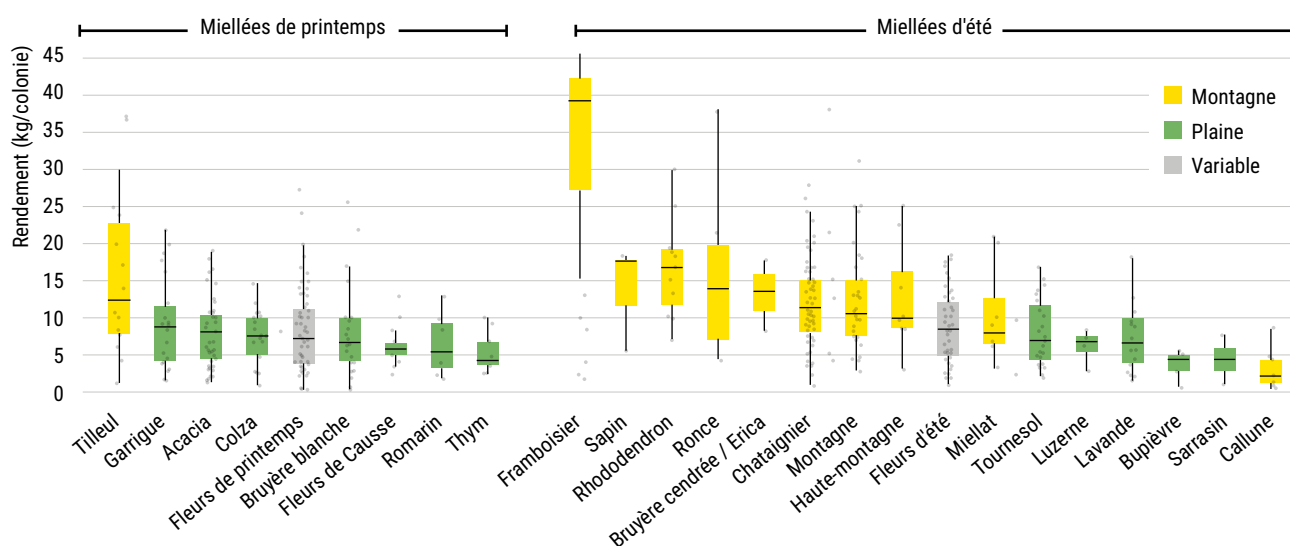
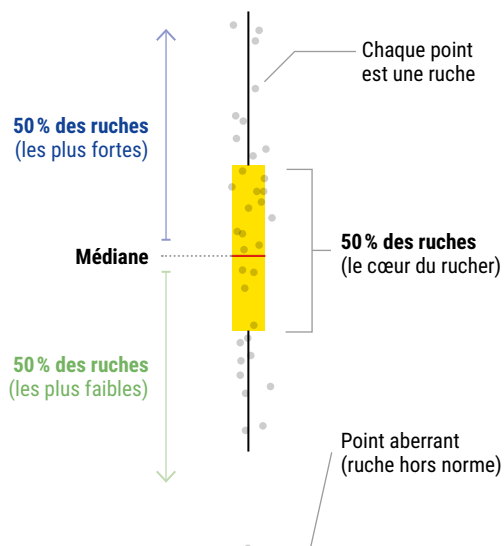
Les principales miellées produites

L'apiculture occitane se caractérise par une grande diversité de miels, reflet de la diversité des terroirs. En 2025, les deux miels les plus produits restent le châtaignier et les fleurs d'été.

FIGURE 6 Guide de lecture simplifiée d'un graphique en boîte à moustaches appliquée à la production de miel.

Chaque point correspond à une mesure. Le graphique permet d'apprécier la dispersion des données : la boîte jaune contient les 50 % de valeurs centrales, tandis que la médiane (ligne rouge) indique la valeur centrale de la distribution. Les mesures extrêmes ou aberrantes se détachent de la distribution normale du rucher.

FIGURE 7 Rendement moyen par apiculteur-riche par miellée. À gauche les miellées de printemps et à droite les miellées d'été. En jaune les miellées de montagne, en vert, de plaine et indifférenciées en gris.



➤ **Acacia** | Cette miellée s'est révélée particulièrement productive sur l'ensemble du territoire occitan, portée par une météo favorable et une floraison abondante. Les apiculteur-rices ont pu bénéficier de rendements globalement très satisfaisants.

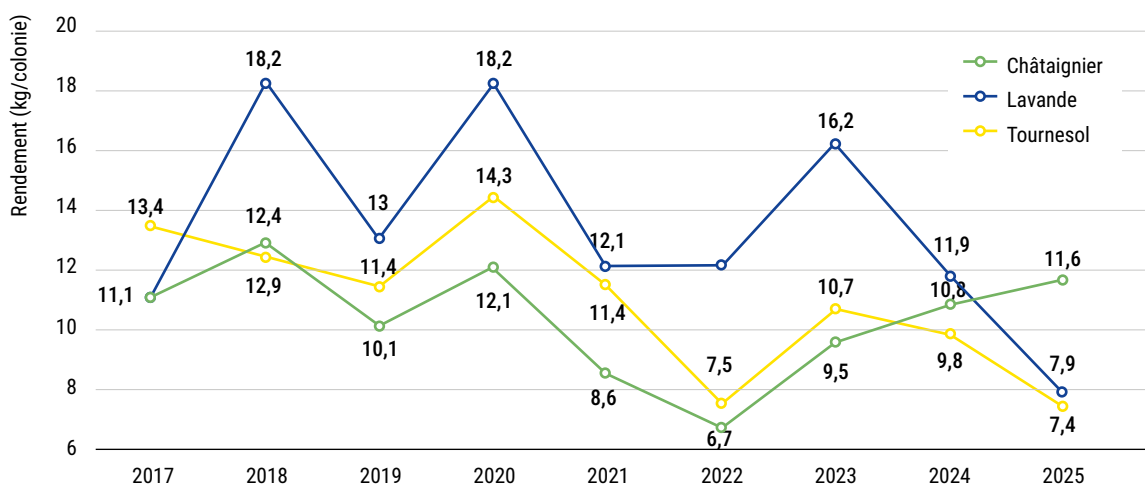
➤ **Châtaignier** | Les résultats sont très hétérogènes selon les secteurs. Certains secteurs ont vu leurs châtaigniers impactés par la vague de chaleur de fin juin, mettant fin précocement à la miellée. En zones de montagne (Lozère, Ariège), les résultats restent corrects. Le principal problème demeure la typicité : en raison du chevauchement avec d'autres floraisons (ronce, tilleul, forêt), de nombreux miels de châtaigniers 2025 présentent un caractère polyfloral inattendu.

➤ **Tournesol** | Entre les précipitations intenses lors des semis et la sécheresse estivale, la miellée de tournesol s'est révélée globalement insatisfaisante (plantes de petite taille, grillées sur champ). Certains apiculteur-rices ont préféré ne pas exploiter la miellée, anticipant des rendements trop faibles. Cette situation crée une fragilité économique accrue pour les apiculteur-rices dont le modèle repose sur les deux grandes miellées agricoles que sont le tournesol et la lavande.

➤ **Lavande** | Impactés sévèrement par la sécheresse estivale, les résultats sont unanimement décevants pour le sud (Valensole, plateau d'Albion, Drôme Provençale, Languedoc). Dans certains secteurs, la baisse atteint 50 % du niveau de 2024. Plusieurs apiculteur-rices se questionnent sérieusement sur la pertinence économique de continuer les transhumances lavande.

➤ **Montagne et fleurs d'été** | En contraste, les miellées de montagne et les fleurs d'été ont assuré un bon rattrapage. Le rhododendron et le framboisier affichent des rendements exceptionnels.

FIGURE 8 Évolution des rendements en châtaignier, tournesol et lavande entre 2017 et 2025



Commercialisation et prix en 2024 : persistance des tendances

Les débouchés : stabilité de l'architecture commerciale

La répartition des volumes écoulés en 2024 demeure dominée par la vente directe, qui représente plus de la moitié des volumes. La vente en demi-gros et la vente en vrac complètent cette architecture, avec une répartition quasi-équivalente entre ces deux derniers circuits. Cette tripartition des débouchés persiste d'année en année, reflétant les stratégies structurelles des apiculteur-rices occitans.

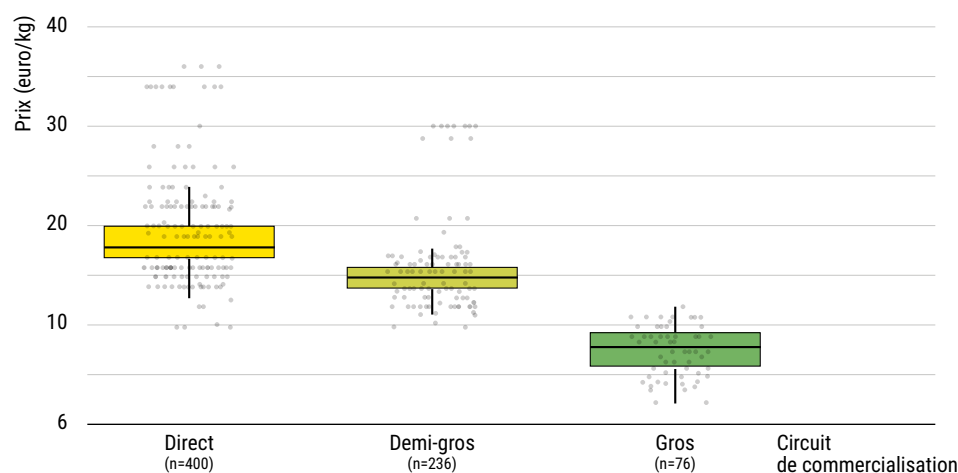
Par taille d'exploitation, les différences de marchés visés se dessinent avec clarté. Les structures de moins de 50 colonies privilégient la vente directe à plus de 90 %, tandis que les apiculteur-rices disposant d'entre 50 et 149 colonies équilibrent leurs ventes entre vente directe, demi-gros et vrac selon les volumes produits. Pour les structures de plus de 400 colonies, la vente

en vrac s'impose, notamment via les coopératives, le négoce ou les conditionneurs, représentant environ 60 % des volumes écoulés. Cette segmentation reflète l'organisation logistique et commerciale inhérente à chaque taille d'exploitation.

Tarification par débouché : une prime à la vente directe affirmée dans un contexte national tendu

Le prix moyen TTC, toutes miellées confondues, s'établit à 9,73 € /pot de 500 g en vente directe, 7,72 €/pot en demi-gros et 7,67 €/kg en vrac. Rapportée au kilogramme, la vente directe atteint 19,46 €/kg, le demi-gros 15,44 €/kg et le vrac 7,67 €/kg. Comparé à 2023 (17 €, 14 €, 7 €/kg respectivement), la vente directe progresse de 2,46 €/kg, le demi-gros de 1,44 €/kg, tandis que le vrac reste quasi stable. Cette dynamique observée semble nuancer les difficultés rencontrée par la vente en vrac à l'échelle nationale

FIGURE 9 Distribution des prix en fonction des circuits de commercialisation de nos répondants.



(synthèse ADA France 2024 et 2025) : production française en baisse de 41 % en 2024, tensions accrues sur le marché du vrac à bas prix, et réorientation stratégique des apiculteur-rices vers les circuits courts (vente directe +11,8 %, demi-gros +4 %, vrac -16 % en parts de volume en 2023 puis retour partielle en 2024). L'écart de prix entre vente directe et demi-gros s'établit à 2 € TTC par pot de 500 g, reflet d'une plus-value commerciale stable mais réelle accordée à la mise en pot et à la relation directe avec le consommateur-riche. L'écart demi-gros/vrac demeure considérable : 7,77 €/kg, confirmant le positionnement très différencié des circuits longs.

Variabilité des prix d'achat : plus d'intermédiaires = plus de variabilité ?

L'analyse des prix porte sur 48 miellées retenues selon les critères suivants : minimum 5 réponses obtenues sur le prix en direct/demi-gros, et minimum 3 pour la vente en vrac. Le coefficient de variation (CV) mesure l'écart des prix. Plus le CV est bas (< 15 %), plus les prix sont "alignés" ; plus il est haut (> 25 %), plus il y a de disparités. C'est normal et reflète les différences de qualité ou de stratégie commerciale.

En vente directe, le prix moyen atteint 9,73 €/pot de 500 g avec un coefficient de variation (CV) de 18,8 % (fourchette 7,88 € - 11,58 €). La volatilité des prix d'un même miel varie considérablement : luzerne 6,7 %, arbousier 7,4 % et maquis 9,6 % demeurent stables, tandis que thym (30,7 %), fleurs d'été (29,5 %) et buhlèvre (29 %) enregistrent une forte dispersion. Le prix de 500 g de thym oscille entre 7,5 € et 15 €.

Pour un pot de 500g en demi-gros, le prix moyen s'établit à 7,72 € avec un CV de 19,6 % (fourchette 6,16 € - 9,28 €). La volatilité s'amplifie : tilleul (42 %), ronce (41 %) et buhlèvre (33,9 %) affichent une forte dispersion, tandis que maquis (4 %), miellat (5 %) et rhododendron (5,7 %) restent stables.

En vrac, le prix moyen atteint 7,67€/kg avec un CV de 26 %, le plus élevé (fourchette 5,77€-9,57€/kg). Châtaignier (22 %), lavande (30 %) et fleurs d'été (28 %) enregistrent également une volatilité importante.

Cette augmentation de la variabilité s'explique par la multiplication des intermédiaires. En vente directe, l'apiculteur-riche fixe seul son prix ; en demi-gros et vrac, chaque acteur de la chaîne (revendeur, distributeur) négocie sa marge différemment selon la qualité, les coûts logistiques et les contrats passés. Plus les circuits s'allongent, plus les prix se dispersent.

Segmentation tarifaire selon la taille du cheptel

En vente directe, la taille du cheptel crée une hiérarchie tarifaire nette. Les structures de 150 à 399 colonies affichent le prix de vente du miel le plus élevé (10,10 €/kg, CV 23,7 %), révélant une meilleure capacité de valorisation. Les structures de 50 à 149 colonies et celles de moins de 50 colonies pratiquent des prix quasi-identiques (9,20 € et 9,21 €/kg), mais avec volatilité différente : CV 13,2 % pour les premières, 22,5 % pour les secondes, suggérant une meilleure standardisation tarifaire chez les structures intermédiaires. Les structures de plus de 400 colonies enregistrent le tarif le plus bas (8,31 €, CV 20,9 %), car orientées vers une stratégie de volume.

En demi-gros, les structures de 150 à 399 colonies conserve une valorisation similaire du miel (8,15 €/kg, CV 26 %), tandis que celles de plus de 400 colonies descendent à 6,17 €/kg (CV 19,2 %). Les structures de 50 à 149 colonies affichent une remarquable stabilité de prix (CV 10,7 %).

En vrac, les structures de plus de 400 colonies enregistrent le prix le plus bas (6 €/kg) avec la plus forte volatilité (CV 37,7 %), révélant une fragmentation importante des prix de gros.

Valorisation différenciée en fonction de la production en agriculture biologique

En vente directe, les producteur-rices bio affichent un prix moyen de 9,68 €/pot contre 9,32 € en conventionnel (plus values de 0,36 €). Le bio affiche une volatilité inférieure (CV 13,1 % vs 25,6 % en conventionnel), révélant une plus grande cohérence tarifaire.

Selon la miellée, la valorisation du bio par rapport au conventionnel varie considérablement. Le miel de callune enregistre la

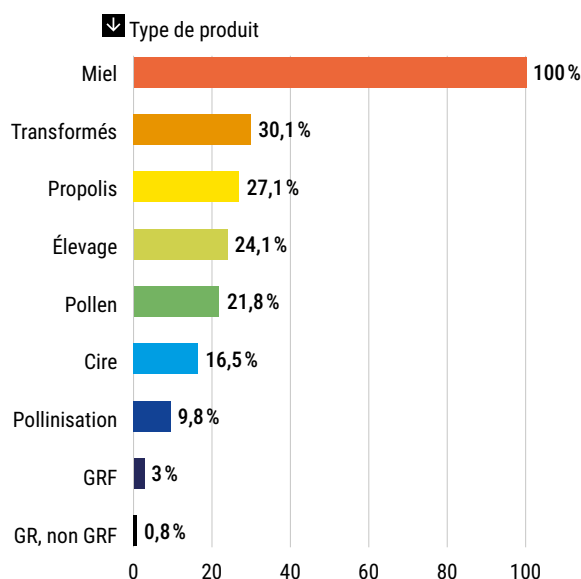
meilleure valorisation du label avec + 34 % (11,40 € bio vs 8,50 € conventionnel), le miel de tilleul + 16 %, le miel de châtaignier 12 % et celui d'acacia 11,8 %. Cependant, plusieurs miellées affichent une inversion : tournesol (- 14,9 % par rapport au conventionnel), garrigue (- 10,9 %) et rhododendron (-10,8 %). Le bio ne garantit pas systématiquement un prix plus élevé d'après notre enquête.

En demi-gros, le miel bio atteint 8,13 €/kg contre 7,20 €/kg en conventionnel (valorisation de + 12,9 %). En vrac, le bio bénéficie d'un prix de 9,03 €/kg contre 6,66 € en conventionnel (valorisation de + 35,4 %), suggérant que les acheteurs professionnels valorisent davantage la certification bio en vrac, bien que les effectifs restent faibles dans notre échantillon (33 données en vrac bio et 43 en vrac conventionnels).

Les autres productions : vers une diversification progressive

Face à la volatilité croissante de la production de miel et à l'instabilité structurelle des marchés, notamment en vrac, la diversification des activités apicoles s'affirme comme une stratégie de résilience économique pour les apiculteur-rices occitans.

FIGURE 10 Proportion des ateliers de production apicole (à la vente)

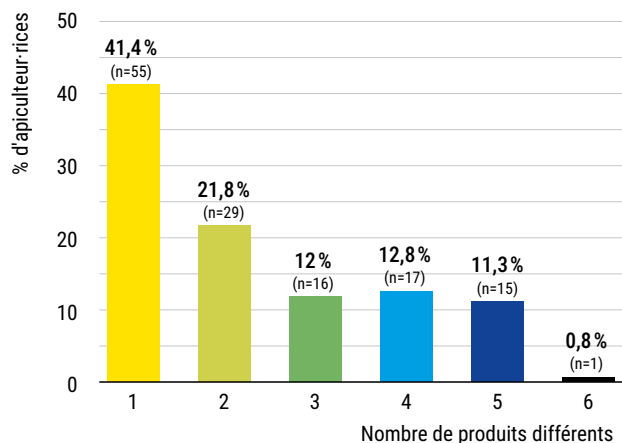


L'enquête 2025 met en évidence que 58,6 % des répondants ont développé des activités de diversification au-delà du miel seul, avec une moyenne de 2,33 produits proposés par exploitation.

30,1 % des répondants réalisent des produits transformés (pain d'épices, nougat, hydromel, alcoolat de propolis, vinaigre, et cosmétiques). La vente de produits transformés réalisés à la ferme émerge donc comme activité secondaire prioritaire, suivi par la production de propolis déployée par 27,1 % des répondant-es, et l'activité d'élevage (24,1 % des personnes interrogées pratiquent la vente d'essaims, de reines, ou de paquets d'abeilles). Enfin, la production de pollen est réalisée par 21,8 % des répondants. La production de cire demeure minoritaire (16,5 %), tandis que la

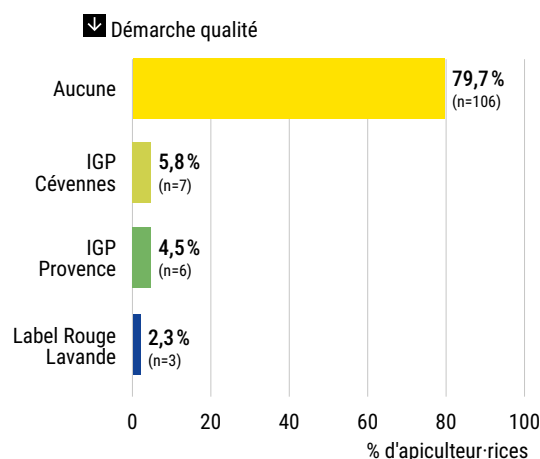
pollinisation contractuelle progresse doucement (9,8 %), particulièrement chez les structures de plus de 50 colonies. La gelée royale, haut de gamme mais très exigeante techniquement, reste confidentielle (3,8 %).

FIGURE 11 Indice de diversification : nombre d'atelier de production à la vente chez nos répondant (e.g. 1 = miel seul, 2 = miel + pollen, etc)



Ces productions complémentaires jouent un rôle économique décisif. D'une part, elles permettent un meilleur étalement des revenus sur l'année, compensant les fluctuations saisonnières des ventes de miel. D'autre part, elles sont écoulées quasi exclusivement en vente directe ou demi-gros, offrant une marge commerciale bien plus favorable que le vrac. Pour les apiculteur-rices bio, ces activités revêtent une importance stratégique supplémentaire, car elles offrent des débouchés stables et valorisés en magasins spécialisés.

FIGURE 12 Proportion des signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) chez les répondants



Quant aux signes de qualité et d'origine (SIQO), seuls 9 % des apiculteur-rices du panel en déploient, dominés par l'IGP *miel des Cévennes* (5,3 %) et IGP *miel de Provence* (4,5 %), tandis que le *Label Rouge Lavande* ne concerne que 2,3 % des producteur-rices.

L'utilisation faible des outils de certification constitue une opportunité d'amélioration pour la valorisation du miel occitan.

La perception globale de la saison 2025

L'année 2025 a présenté une image contrastée selon les situations géographiques et les structures. Le ressenti global concernant la saison 2025 montre une perception qui varie significativement d'un-e apiculteur-riche à l'autre. Si les résultats de production ont pu être satisfaisants pour certains, notamment en fin d'année, les difficultés du printemps et du début d'été ont marqué profondément les esprits. Les apiculteur-rices rapportent des conditions météorologiques extrêmes, avec des épisodes de canicule précoce et une sécheresse persistante qui ont rendu les transhumances plus complexes et moins prévisibles qu'auparavant.

L'hivernage 2024-2025 s'est déroulé de manière globalement positive pour la majorité des répondants, avec des pertes hivernales contenues. Cependant, cette apparente stabilité masque une réalité sous-jacente : la mise en place des réserves hivernales à l'automne reste une étape critique et stressante, particulièrement en raison de la précocité croissante de la végétation et de la variabilité des floraisons automnales. L'accès à l'eau est devenu une préoccupation nouvelle pour certains apiculteur-rices, notamment dans les secteurs de montagne et les zones méditerranéennes.

Les conditions de travail et l'adaptabilité

Les charges de travail demeurent intensives et croissantes. La gestion du varroa, qui nécessite des traitements intermédiaires souvent imprévus, s'ajoute à une surveillance renforcée et un nourrissage adaptatif des colonies pour éviter essaimages et disettes. Les parcours de transhumance font l'objet de modifications répétées, dictées par l'évolution des conditions climatiques. Certains apiculteur-rices rapportent une stratégie de nourrissage minimale, cherchant à laisser l'abeille autonome autant que possible, tandis que d'autres adaptent le timing et les volumes en fonction des assauts climatiques. Cette hétérogénéité des réponses illustre la nécessité d'une adaptation permanente, mais aussi la difficulté croissante à anticiper les besoins des colonies.

Concernant l'élevage, les taux de réussite ont varié selon les sites et les périodes de l'année. Certains apiculteur-rices rapportent une bonne maîtrise des essaimages et une excellente réussite en élevage, tandis que d'autres ont rencontré des difficultés, notamment lors des périodes de mauvaises conditions météorologiques fin avril. La fécondation des reines a pu être perturbée, en particulier en début d'année, avec des taux de réussite parfois décevants pour certains secteurs.



Conclusion : l'apiculture Occitane face aux défis 2025

La saison 2025 confirme les tendances structurelles observées depuis trois ans : une volatilité climatique extrême, une crise persistante en vrac, et une nécessité impérieuse d'adaptation permanente. Les apiculteur-rices occitans font face à des enjeux multiples : pressions sanitaires accentuées (varroa, bioagresseurs), coûts de production en plateau, difficultés d'accès à l'eau croissants dans certains secteurs, et volatilité saisonnière sans précédent.

Face à ces défis, la diversification des productions apicoles, la valorisation par différenciation (démarches IGP, labels territoriaux), le soutien à l'élevage résilient, la mutualisation des outils et des connaissances, ainsi que l'adaptation climatique progressive de la transhumance demeurent les leviers prioritaires. L'ADA Occitanie intensifie son accompagnement sur ces fronts, capitalisant les expériences des apiculteur-rices et diffusant les bonnes pratiques. La pérennisation des exploitations apicoles occitanes dépendra de cette mobilisation collective, articulant résilience technique, innovation commerciale et adaptation à un environnement en mutation permanente.



METTRE EN VALEURS LES PAYSAGES VITICOLES ET DÉTOURNER LES POLLINISATEURS DES ZONES DE TRAITEMENTS GRÂCE AUX JACHÈRES FLEURIES

JULIE FLEUET

Pour entretenir le potentiel agronomique des parcelles, les friches viticoles sont souvent protégées par un couvert végétal semé. Alors pourquoi ne pas le compléter avec des ressources utiles aux abeilles ? C'est ce qui a motivé des viticulteurs de l'AOP Faugères à participer à la mise en place de jachères fleuries proposées par l'ADA Occitanie (Association de développement de l'Apiculture) avec le soutien financier du conseil départemental de l'Hérault.

Des intérêts démontrés pour les pollinisateurs

En sortie d'hiver, les ressources se font rares et les abeilles se tournent volontiers vers les floraisons précoces comme celle de la fausse roquette, bien présente dans les inter-rangs de vigne. Ces ressources précoces font l'intérêt des abords de parcelles viticoles comme ruchers d'hivernage. Mais avec l'arrivée du printemps les traitements fongicides accompagnent les nouvelles floraisons puis la lutte contre la flavescence dorée dont les résidus se retrouvent sur le pollen collecté par les abeilles... Dans l'objectif de lever ce désavantage des emplacements en milieu viticole, le projet Reva¹ avait montré l'intérêt de la mise en place d'une jachère fleurie pour diminuer la quantité de pollen contaminé aux fongicides ramené à la ruche (pour plus d'informations consulter les résultats du projet.

La mise en place dans le Faugérois

Les mélanges moutardes fêveroles sont déjà utilisés par certains viticulteurs de l'AOC. D'autres prévoient également de mettre en place des légumineuses (sainfoin ou pois).

Le mélange Vesce, moutarde et radis a été choisi ici car il combine propriétés mellifères et fertilisantes. La vesce permet une bonne captation d'azote. La moutarde apporte une biomasse importante tout en faisant office de pièges à nutriments l'hiver. Quant au radis, il offre une certaine biomasse facilement intégrée au sol et permet sa décompaction. La résistance du radis à la sécheresse permet d'assurer une floraison intéressante pour la miellée.

Certains viticulteurs ont choisi d'y ajouter leurs propres semences pour accentuer l'entretien du sol : l'avoine qui structure et apport de biomasse et différentes variétés de trèfles pour leurs apports en azote.

Ce choix de jachère permet un supplément de ressources alimentaire diversifié et étalé dans le temps pour les pollinisateurs. Un petit pas à l'échelle du vignoble, mais un grand pas pour les pollinisateurs de cette zone de butinage !

Associez vous à un agriculteurs pour financer des espèces mellifères avec le FSAB (Fonds de sauvegarde des abeilles ! Et retrouvez un guide de mise en place de jachères fleuries à destination des viticulteurs et viticultrices sur notre site internet.

¹ Reva : Ressources florales dans les Vignobles pour les Abeilles

FICHE EXPLOITANT

- **Nom du site**
Domaine Lorgeril, moulin du Ciffre
- **Viticulteur**
Gille Dass Remy
Responsable de production du site
- **Surface concernée**
1,8 ha de jachère semée
sur 37,19 ha de SAU
- **Pratique remplacée**
Parfois semi de fève ou pois, mais
ici on partait sur une jachère de 4 ans.

- **Mélange testé**
50 kg/ha, 90 kg pour la parcelle :
 - Luzerne Emily Bio 5 %
 - Trèfle violet 10 %
 - Vesce velue Rea Bio 10 %
 - Sainfoin Lupinella 25 %
- **ITK de la parcelle**
Semis à la mi-novembre associé au
passage de rouleau *Packer* après un
travail du sol (2 passages de disque
et broyage de la jachère précédente)
avec passage d'un outil à dent. En
octobre le semis sera détruit. Un
autre couvert sera mis en place
annuellement jusqu'à replantation
- **Et le coût ?**
Au total 810 €, dont 360 € de
semences mellifères

- **Observations**
L'avoine a servi de support à la vesce.
Le sainfoin se comporte bien en sol
séchant. La vesce qui ne pousse
habituellement pas bien lorsqu'elle est
semée en inter-rang sur le domaine
s'en est bien sortie.
- **Conseil de l'exploitant**
« Semer tôt avant les vendanges pour
ne pas être pris de court par le travail
(le semis était prévu en octobre) »

On peut imaginer laisser la parcelle
se ressemer plusieurs années pour
limiter les frais si la parcelle est peu
sujette aux ronces.

FICHE EXPLOITANT

- **Nom du site**
Domaine Pastor
- **Viticulteur**
Florian Pastor
- **Surface concernée**
1,37 ha sur 25 de SAU
- **Mélange testé**
 - 10 kg/ha Vesce
 - 5 kg/ha Moutarde
 - 5 kg/ha Radis

- **ITK de la parcelle**
Parcelle de vigne arrachée il y a un an.
Cette année il y a eu un passage avec
un disque à 3 griffes puis le semis par
un prestataire. Dans 2 ans la parcelle
sera replantée en vigne
- **Et le coût ?**
276 € de semences, 616 € de frais de
mécanisation.
- **Observations**
Le mélange permet une floraison
longue : d'abord la moutarde puis le
radis. La jachère sent bon, le nectar
est visible dans les fleurs.

- **Conseil de l'exploitant**
« Le plus dur c'est de s'organiser
avec un partenaire, ou bien de trouver
le matériel » (un gros semoir type
grandes cultures nécessaire : 100 à
150 € /ha en prestation)

« Dans un objectif touristique on
aimerait continuer à mettre cette
pratique en place. Si possible
récupérez les graines, ça rendrait
l'investissement plus pérenne. »

FICHE EXPLOITANT

- **Nom du site**
SCEA du Rouire de Tonin
- **Viticulteur**
Jerôme Salle
- **Surface concernée**
2,4 ha
- **Mélange testé**
 - 10 kg/ha Vesce
 - 5 kg/ha Moutarde
 - 5 kg/ha Radis

- **ITK de la parcelle**
Passage cover crop puis semis
- **Observations**
Bonne levée des semences et 2 mois
de floraison garantie. Un collègue
apiculteur-rice qui est situé dans une
zone en manque de ressource va venir
faire de l'élevage dessus.

En revanche, il n'y a pas eu de levée
sur la parcelle précédemment cultivée
en céréales où le ray-grass avait sali
et qu'il n'avait pas eu le temps de
charruer avant

- **Conseil de l'exploitant**
« Bien préparer la parcelle en amont,
ne pas négliger le dé-cailloutage
et le charruage pour préserver le
partenariat avec le prestataire de
semis. Choisir des espèces de
hauteurs complémentaires pour éviter
l'étouffement d'une espèce par les
autres. Éviter la fève où des semis
sensibles à l'acidité sur les terres
viticoles souvent bien acidifiées. »

OBSERVATOIRES CHÂTAIGNIER ET TOURNESOL : REGARDS CROISÉS SUR DEUX OBSERVATOIRES DE MIELLÉE

Une présentation de l'ADA NA (Adrien Moinet) et de l'ADA Occitanie (Sara Hourany)
au séminaire Regards partagés 2025

SARA HOURANY & JULIE FLEUET

Historique des deux observatoires de miellées

Historique de l'observatoire châtaignier

En 2015, l'ADA Occitanie s'intéresse aux facteurs modifiant la miellée de châtaignier. Outre la dégradation de l'état sanitaire des châtaigniers due au développement de ravageurs comme le cynips, les observations de terrain mettent en évidence d'autres problématiques parmi lesquelles :

- des variations météorologiques extrêmes (sécheresse ou chaleurs), qui impactent fortement la phénologie du châtaignier.
- un décalage de la floraison, entraînant parfois un chevauchement avec d'autres miellées (tournesol, tilleul, bruyère cendrée et ronce notamment).

Dans ce contexte, mieux comprendre les facteurs influençant cette miellée est devenu crucial pour la conduite du cheptel en saison. En 2018, des balances ont ainsi été suivies tout au long de cette miellée. Toutefois, ce n'est qu'en 2024 qu'un observatoire structuré est officiellement mis en place par l'ADA Occitanie. En 2025, ce sont désormais 11 sites de miellées qui sont suivis à l'échelle de toute l'Occitanie.

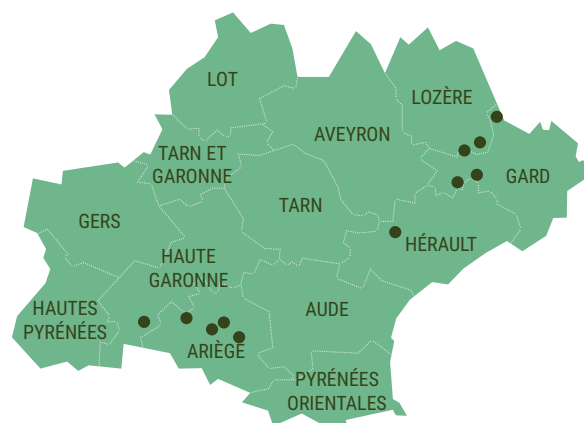
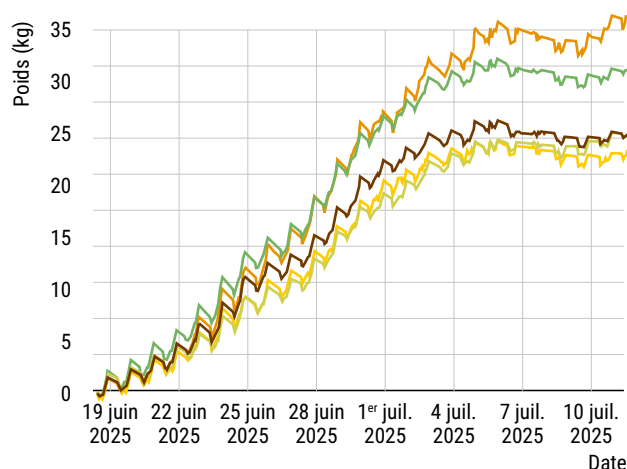


FIGURE 1 & 2 Carte des différents ruchers suivis par les 55 balances de l'Observatoire Châtaignier 2025 (en haut). En dessous, l'évolution du poids des ruches sur un emplacement le long de cette miellée (chaque courbe représente une ruche). Un exemple d'une bonne miellée, bien étalée dans le temps.



Historique de l'observatoire tournesol

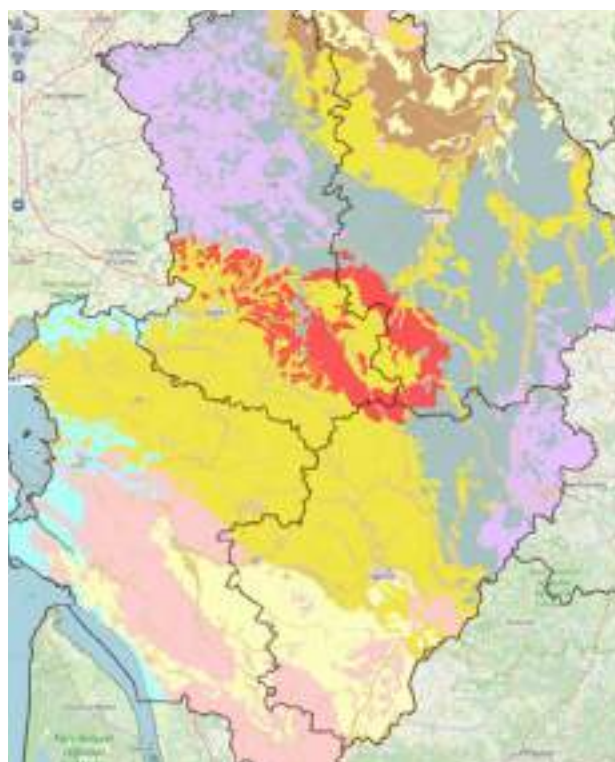
La culture du tournesol s'est développée massivement en France dans les années 1980, avec des rendements associés approchant régulièrement les 50 kg par ruche. Cependant, à partir des années 1990, les rendements en miel diminuent. La miellée de tournesol est particulièrement touchée : on observe une augmentation de la variabilité des rendements lors de la miellée (entre sites, entre années, entre ruches). Cette miellée autrefois très prolifique devient progressivement une source d'incertitude pour les apiculteur-rices.

Entre 2015 et 2021, un premier observatoire est mis en place par l'ADANA sur des colonies d'apiculteur-rices de Nouvelle Aquitaine en transhumance dans le Gers. En 2024, le suivi est repris, cette fois en Poitou-Charentes : 80 colonies sont suivies sur 4 emplacements. En 2025, les ruchers sont répartis sur 7 emplacements, afin de couvrir une diversité de zones de production (voir carte des sols ci-contre).

Observatoires châtaignier et tournesol : des méthodes similaires

Le travail des observatoires repose sur le choix des emplacements, la pesée des ruches, l'évaluation de la quantité récoltée et la caractérisation du miel produit, une évaluation des colonies (population d'abeilles, quantité de couvain fermé) ainsi que sur la mesure du taux d'infestation en varroa phorétique. Les résultats obtenus sont ensuite analysés statistiquement.

Leurs objectifs sont doubles: décrire finement la miellée afin de comprendre les facteurs déterminants et en tirer des éléments d'aide à la décision, afin de faciliter la préparation des apiculteur-rices à cette miellée.



- Collines calcaires
- Collines et dépressions sableuses des bordures
- Collines et plateaux des massifs anciens
- Marais et dunes littorales
- Plaines calcaires
- Plateaux des terres rouges
- Plateaux du Seuil du Poitou
- Terres de Doucins et landes de la bordure Aquitaine
- Vallées et terrasses alluviales



Les résultats obtenus sur les deux observatoires

L'état sanitaire et l'état populationnel : des facteurs explicatifs majeurs du rendement

Sur l'observatoire châtaignier 2025, les moyennes des rendements vont de 20 kg à 11 kg de miel par ruche. On en déduit une perte moyenne d'1,45 kg de miel par ruche pour chaque point de pourcentage supplémentaire d'infestation en varroa phorétique mesuré.

Ces tendances se confirment sur l'observatoire tournesol : le décrochage du gain de poids est significatif dès 3 % d'infestation sur les données de 2024 et 2025. Chaque pourcentage d'infestation mesuré entraîne ainsi théoriquement une perte de 0,34 kg par colonie.

FIGURE 4 La récolte de miel finale (en kg) en fonction du taux de varroa phorétiques mesuré en 2025 en début de miellée de châtaignier (chaque point correspond à une ruche, et chaque couleur représente un ruchier)

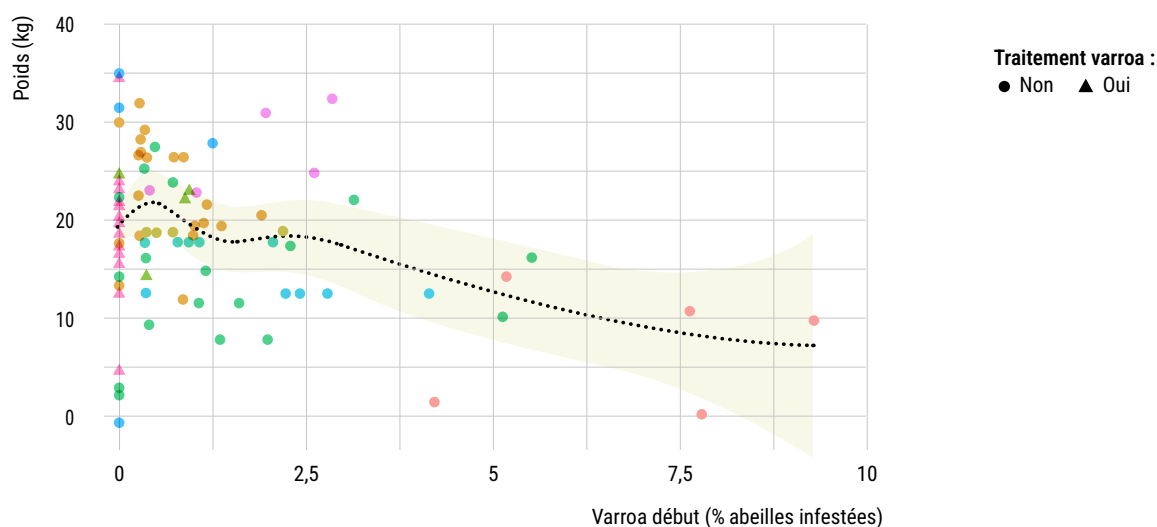


FIGURE 5 Le gain de poids en hausse (en kg) sur miellée de tournesol en fonction du taux de varroa phorétique (vp) estimé (en % sur 100 abeilles prélevées) d'après les données collectées entre 2015 et 2021 dans le Gers.)

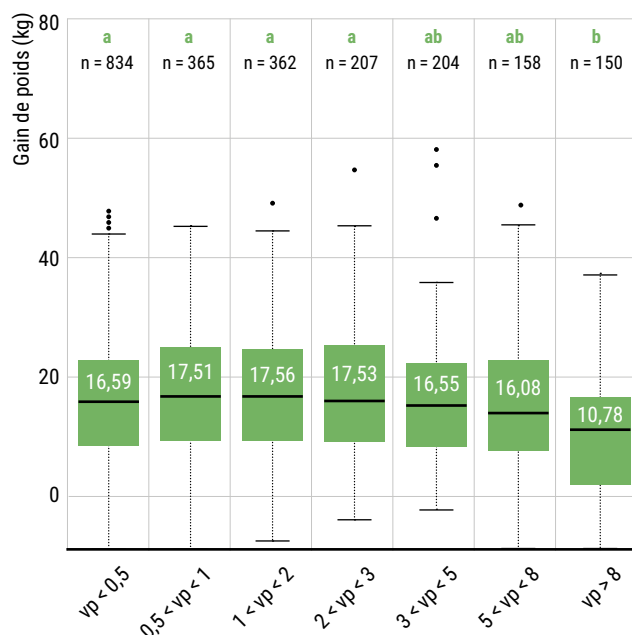
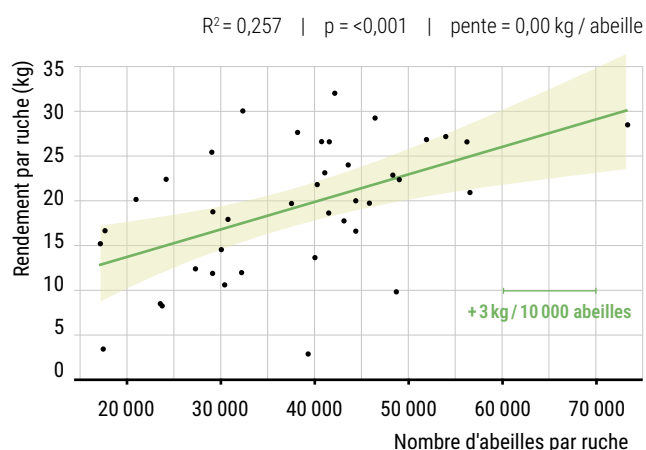


FIGURE 6 La récolte de miel finale (en kg) en fonction du nombre d'abeille en début de miellée de châtaignier 2025 (chaque point représente un ruche)



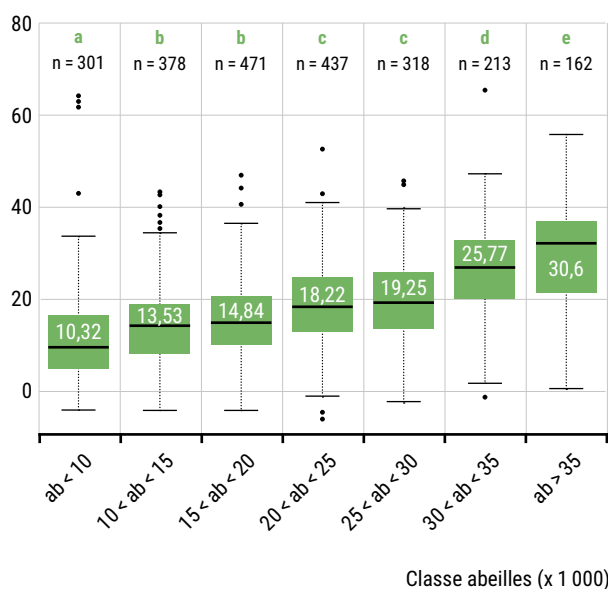
Les résultats de l'observatoire châtaignier 2025 montrent une production de miel proportionnelle au nombre d'abeilles présentes en début de miellée. Ainsi une augmentation de 1 000 abeilles adultes à J0 de la miellée est associée à un gain moyen d'environ 0,3 kg de miel par ruche sur cette miellée.

Résultats de projets

De même, les indicateurs de population de la ruche mesurés sur l'observatoire tournesol de 2015 à 2021 montrent de fortes corrélations entre population et production de miel.

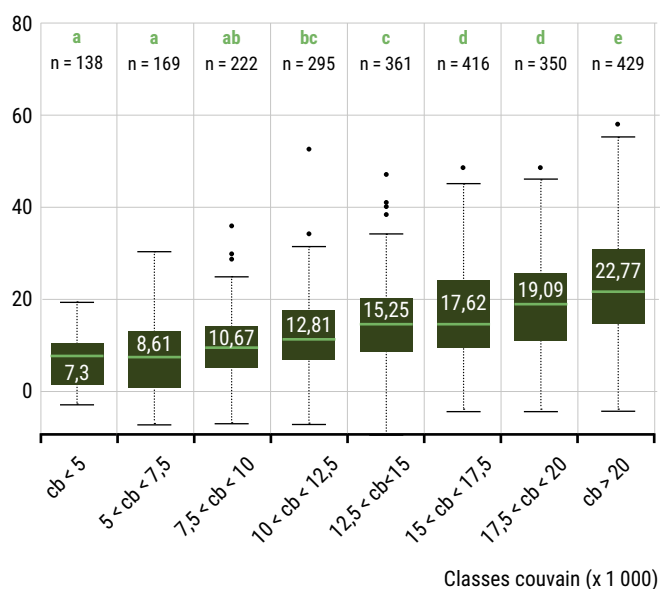
FIGURE 7 & 8 Présentation du gain de poids en hausse (en kg) en fonction du nombre d'abeille (figure de gauche) et du nombre de cellules de couvain fermé (figure de droite). Le modèle, établi à partir des données collectées sur l'observatoire tournesol entre 2015 et 2021, permet de prédire le gain potentiel qui serait permis par une augmentation du nombre d'abeilles et de cellules de couvain fermé

Gain de poids (kg)



Résultat du modèle : si la quantité d'abeilles augmente de 10 000, le gain de poids augmente de 3,42 kg

Gain de poids (kg)



Résultat du modèle : si la quantité de cellules de couvain fermé augmente de 10 000, le gain de poids augmente de 4,76 kg



Bien préparer sa ruche en termes de population et d'état sanitaire est le principal facteur de réussite des miellées de châtaignier et tournesol.

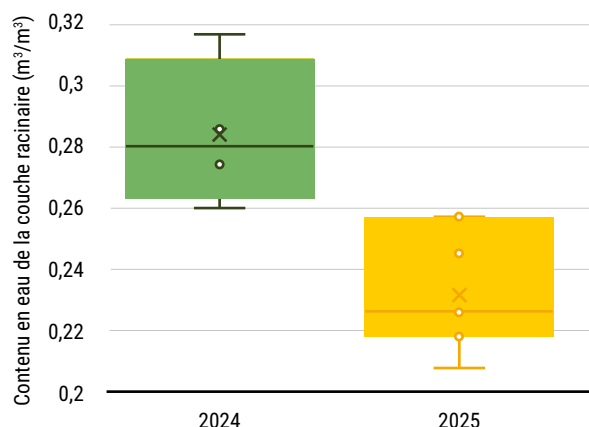


Particularités de l'observatoire tournesol : les différences de récoltes entre les sites et les années en partie expliquées par le réservoir en eau utilisable du sol (RU)

Sur les 7 emplacements suivis par l'observatoire tournesol en 2025, les sites situés sur les terroirs avec une faible réserve utile en eau dans le sol n'ont enregistré qu'un léger gain en hausse, contre 20 kg par ruche dans des territoires présentant un sol plus humide.

C'est une variable qui peut expliquer la forte hétérogénéité entre les années et les terroirs sur la miellée de tournesol. En effet, en 2024, bien que le printemps pluvieux ait négativement impacté l'état des colonies, l'année a été plutôt favorable au tournesol. En 2025, la récolte moyenne par ruche a approché les 6 kg : pourtant il n'y a jamais réellement eu de manque de ressources avant la floraison du tournesol, mais la sécheresse a fortement réduit la miellée d'été.

FIGURE 10 Contenu moyen eau de la couche racinaire en 2024 et 2025 sur les sites de l'observatoire tournesol. (Période de floraison des tournesols : 20/06 au 31/07)



Malgré des colonies en moyenne autant peuplées, les gains de poids observés sur l'observatoire tournesol en 2025 sont nettement inférieurs à ceux de 2024. Cette différence s'explique en grande partie par la situation hydrique plus favorable de 2024. Cette tendance est confirmée par l'analyse des gains de poids des hausses selon la réserve utile en eau du sol et selon les types de sol. Les ruches situées sur les emplacements où la réserve utile en eau est la plus importante sont les plus productives.



Les réserves utiles du sol sont cruciales pour la miellée de tournesol

FIGURE 9 Présentation des gains de poids en hausse en fonction de la Réserve Utile du sol sur miellée de tournesol en 2025

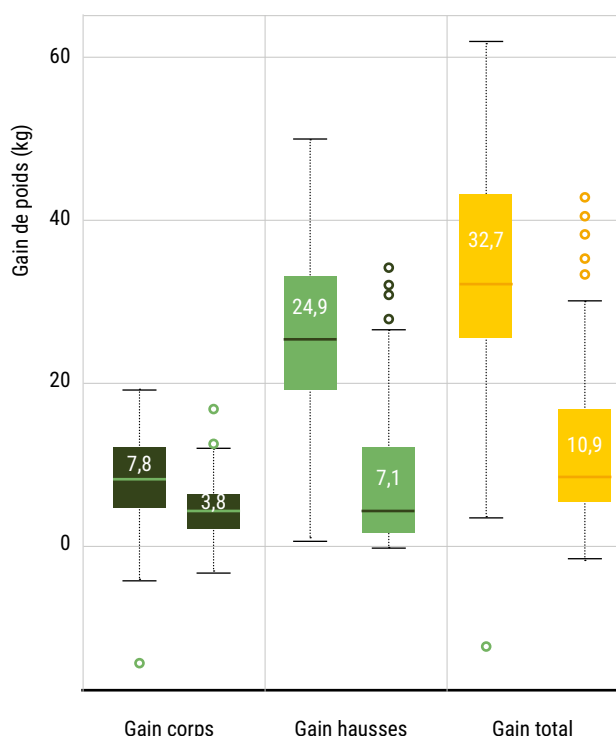
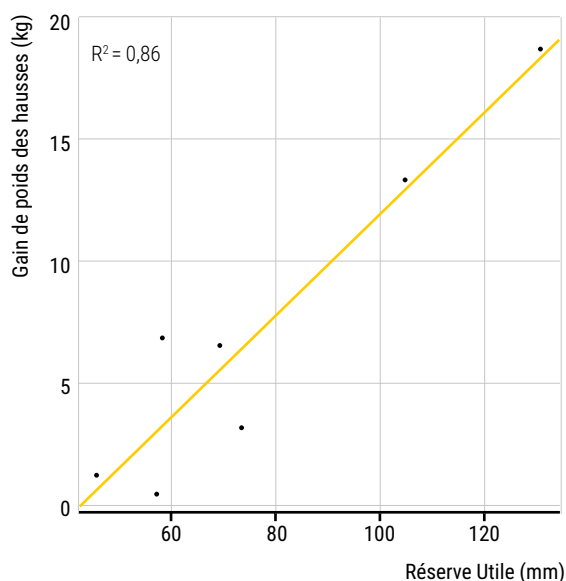
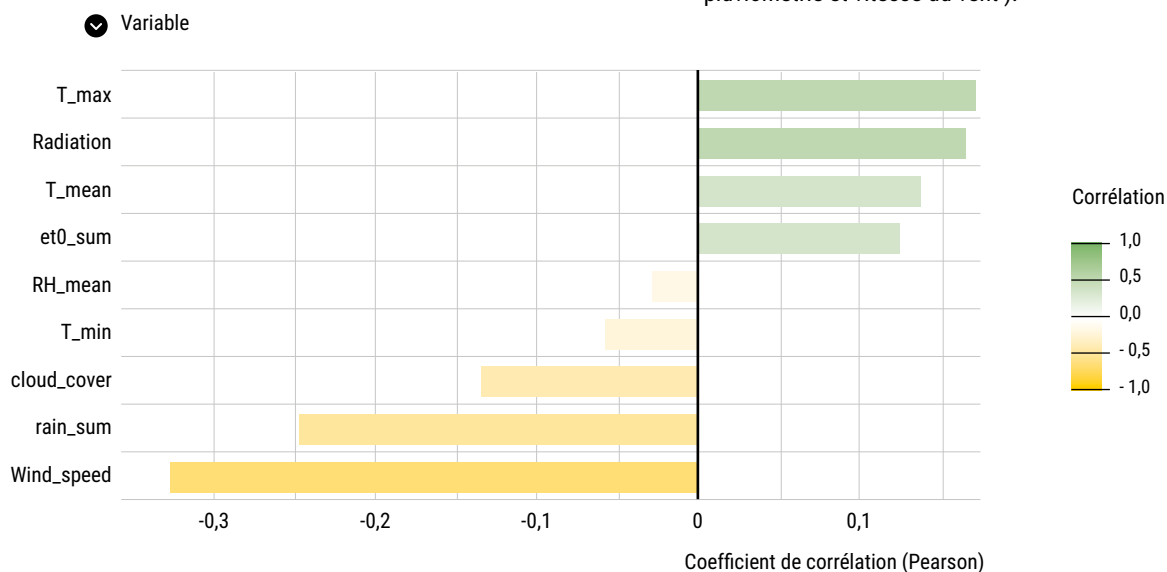


FIGURE 11 Gain de poids annuel des ruchers sur cette miellée (gain en hausse en kg) suit la même tendance que le contenu en eau du sol pour les années 2024 et 2025

Particularités de l'observatoire châtaignier : l'influence des données météorologiques évaluée au quotidien

L'analyse des corrélations entre les données météorologiques journalières et le gain journalier de 2025 montrent que la température maximale est la variable qui a le meilleur effet sur rendement, tandis que la vitesse du vent est celle qui a l'impact le plus négatif sur le rendement. Ainsi, une température élevée et l'absence de vent constituent les conditions les plus favorables à la miellée de châtaignier, tandis que le froid et la pluie lui sont défavorables.

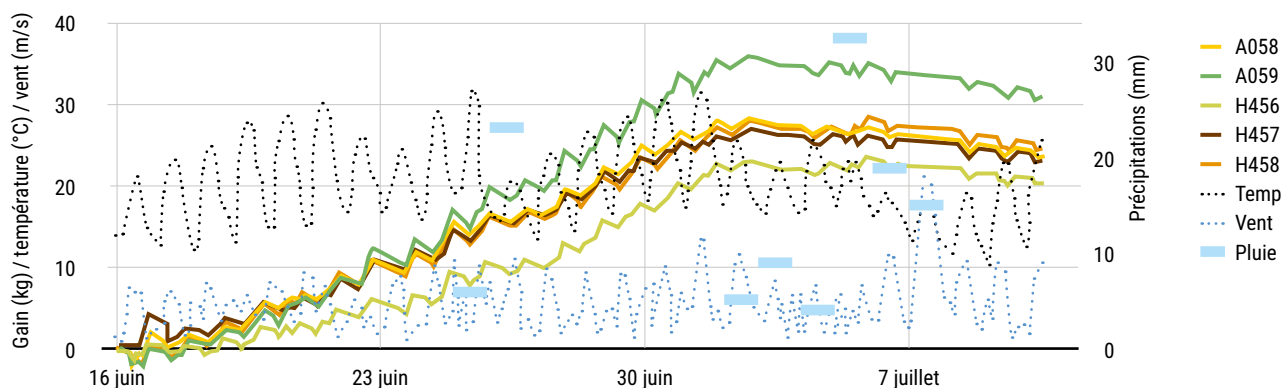
FIGURE 12 Coefficient de corrélation entre les gains journaliers (kg) et les paramètres météorologiques rencontrés au cours de la miellée 2025 (température maximale, pluviométrie et vitesse du vent).



■ Quand les conditions météorologiques interrompent la miellée...

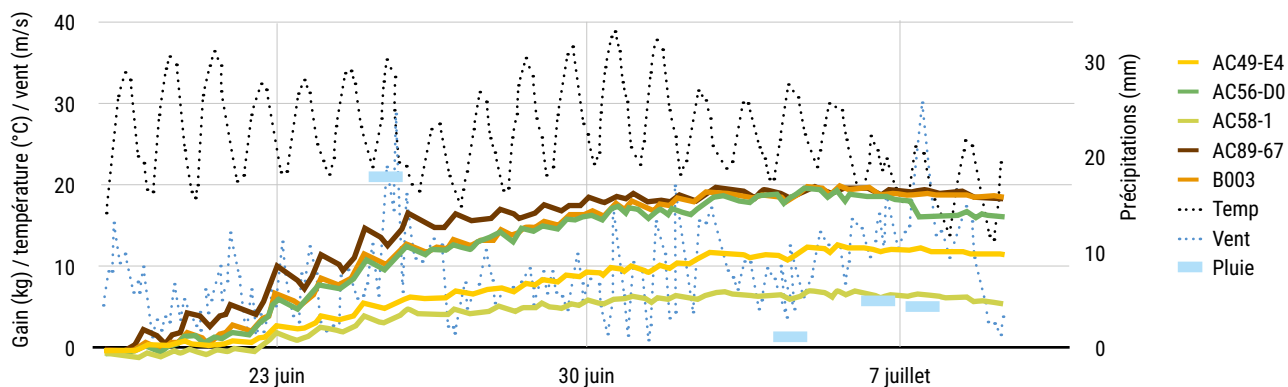
Sur la période du 24 au 26 juin, le ralentissement des gains de poids coïncide avec une chute brutale des températures, associée à des conditions venteuses et à des précipitations de 5 mm puis 25 mm. Cette dégradation météorologique a probablement réduit l'activité de butinage, entraînant une rupture temporaire de la dynamique de miellée, malgré une ressource florale encore présente. Par la suite, la remontée progressive des températures s'accompagne d'une reprise de la miellée.

FIGURE 13 Suivi du gain de poids de la ruche, de la température et de la vitesse du vent en fonction de la date sur un rucher de l'observatoire châtaignier



Sur un second graphique, on observe un arrêt net de la miellée en fin juin, marqué par un plafonnement des gains de poids sur l'ensemble des ruches, là encore en lien avec une chute brutale des températures, combinée à du vent et à des précipitations de 50 mm, qui ont entraîné la chute des chatons.

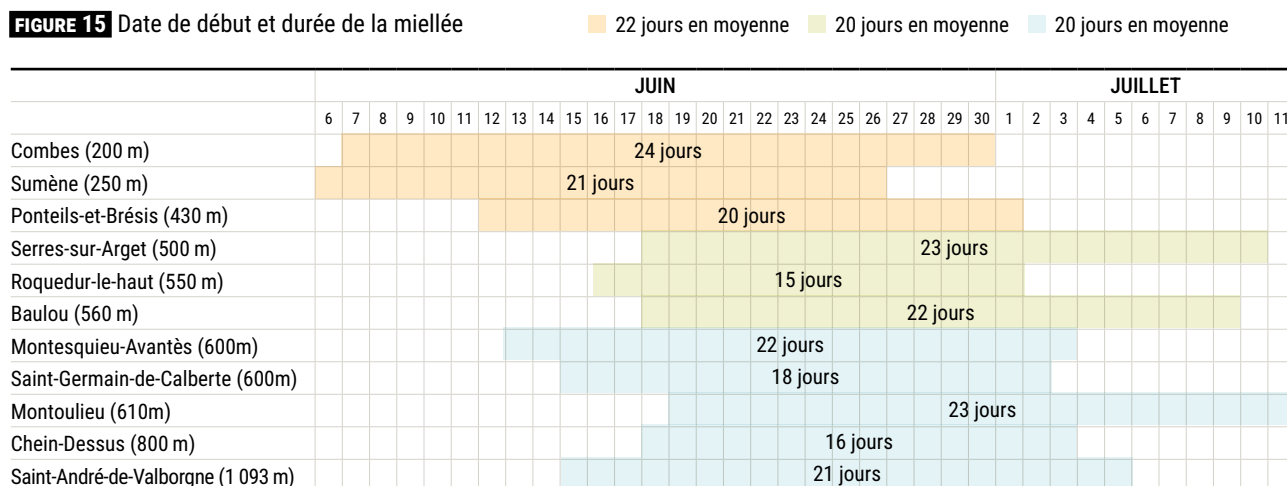
FIGURE 14 Suivi du gain de poids de la ruche, de la température et de la vitesse du vent en fonction de la date sur un rucher de l'observatoire châtaignier



Pour optimiser la récolte, privilégier les emplacements abrités du vent et pour optimiser la pose des hausses, suivre de près les prévisions météo à court terme afin d'anticiper les périodes favorables ou les ruptures de miellée.



FIGURE 15 Date de début et durée de la miellée



Un autre facteur étudié concerne la date de début et la durée de la miellée. En classant les ruchers par ordre croissant d'altitude, on observe un décalage clair entre la date de commencement de la miellée à 200m et son démarrage minimum 6 jours après au-dessus de 500m. En revanche, la durée de la miellée reste globalement homogène, avec une variance d'environ 3 jours entre ruchers.



Chaque augmentation de 100 m d'altitude retarde ainsi en moyenne le début de la miellée d'environ 1,14 jour

Communication et animation collective

Le groupe WhatsApp a constitué un véritable outil de mise en réseau, favorisant les échanges entre apiculteur-rices sur leurs pratiques et leurs méthodes de résolution de problèmes rencontrés en cours de miellée. En parallèle, les bulletins de floraison ont servi d'outils d'aide à la décision, intégrant des prévisions météo, des informations sur l'état de la floraison et l'avancement de la miellée, et permettant d'anticiper certains aléas (canicules, épisodes de grêle).

Les retours des apiculteur-rices orientent les travaux qui seront menés par la suite. Les photos et questions qu'ils envoient guident les futurs travaux sur les facteurs pouvant influencer l'entrée en floraison entre différentes zones de même altitude.

QR code vers le groupe WhatsApp de l'observatoire châtaignier. Si vous souhaitez contribuer aux réflexions et orienter les travaux de l'observatoire châtaignier, n'hésitez pas à rejoindre ce groupe !



Plus de travail commun et l'extension de l'observatoire tournesol en perspectives

Les observatoires châtaignier et tournesol constituent des dispositifs collectifs complémentaires qui s'enrichissent et s'améliorent mutuellement. En 2026, l'ADA Occitanie rejoint l'Observatoire Tournesol, ce qui permettra d'assurer une continuité de suivi d'une miellée à l'autre et de mieux analyser l'enchaînement des floraisons au cours de la saison apicole. L'enjeu sera notamment de mutualiser certaines données entre observatoires, comme les données météorologiques journalières sur l'observatoire tournesol et la réserve utile en eau du sol appliquée au châtaignier. Par ailleurs, l'Observatoire Tournesol étend son suivi à de nouveaux emplacements. Disposer de davantage de données au fil des années permettra d'en affiner l'interprétation avec une meilleure robustesse statistique et d'aboutir à davantage de recommandations et d'outils directement mobilisables par les apiculteur-rices.

Un grand merci à tous les apiculteur-rices qui contribuent à ces observatoires et à Adrien Moinet pour cette présentation à deux voix !



3 photos de chatons de châtaignier à des stades de développement différents prises le même jour à la même altitude





Comprendre et améliorer les pratiques de nourrissement



Pourquoi s'y intéresser ?

Pratique largement utilisée pour palier aux disettes environnementales, stimuler les colonies ou les préparer à l'hivernage, les indicateurs technico-économiques pour raisonner le nourrissement sont pourtant peu nombreux pour aiguiller l'apiculteur dans ces décisions.

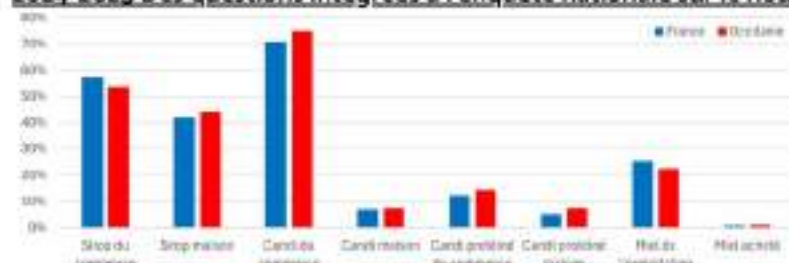
L'augmentation des nourrissements de disette liés aux impacts du changement climatique et la concurrence de miels importés adultérés sont 2 raisons supplémentaires de mieux comprendre la rentabilité de ces pratiques, leurs effets sur les colonies et la qualité du miel produit.



Étudier les pratiques existantes



2024-2025 Des questions intégrées à l'enquête nationale sur le nourrissement



Types de produits de nourrissement utilisés à la saison 2024 en proportion par les personnes ayant répondu à l'enquête production

2026 : une enquête spécifique au nourrissement

- Quelles règles de décision sont les plus utilisées
- Quel type de nourrissement pour quel type d'apiculture ?

Résultats enquête nourrissement Occitanie :



Résultats enquête nourrissement France :



2027-2029 Projet CASDAR ON-OFF

2026	fin 2026	2027	2028	2029	2030
Choix des 3 modalités de nourrissement à observer : classique, alternative, sans nourrissement	Hivernage d'un rucher expérimental de 60 colonies de même génétique	Colloval et ajustement du protocole. Nouveau rucher hiverné	Colloval et ajustement du protocole. Nouveau rucher hiverné	Colloval et ajustement du protocole. Nouveau rucher hiverné	Intégration des données dans un outil d'aide à la décision

S'impliquer dans le groupe de travail Occitanie

Ce sujet vous questionne ? Vous souhaitez orienter les travaux menés à l'échelle de l'Occitanie ? Impliquez vous dans le groupe de travail Nourrissement !

Contactez la chargée de mission ci-dessous :



Julie FLEUET

Chargée de mission Ressources Florales et Relation api-agri, apiculture biologique et nourrissement
julie.fleuet@adaoccitanie.org
06.02.25.69.64

3 principales attentes partagées par l'ensemble des régions participant au projet On-Off :

- Comment utiliser le nourrissement pour optimiser ses colonies : maintenir ses colonies aptes à enchaîner les miellées ?
- Comment utiliser le nourrissement sans risques d'adultération involontairement le miel produit ?
- Mieux connaître les intérêts des apports protéiques à une colonie

Actions réalisées par Resapi depuis 2020 :

- Bibliographie : Travail initié par le groupe et finalisé par Garance Di Pasquale
- Publication d'une fiche technique "Apports nutritifs aux colonies d'abeilles"

RESAPI bénéficie du soutien de :



JEAN-MARIE HUBACH : 30 ANS DE SÉLECTION MASSALE¹ DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

APOLLINE PELLETIER

Enfin du répit en 2025 pour nos apiculteurs des Pyrénées-Orientales ! En octobre dernier, une petite dizaine d'apiculteurs se sont retrouvés à la Maison de l'apiculture de l'Ille-sur-Têt pour rencontrer l'apiculteur Jean-Marie Hubach. Avant qu'il nous présente son exploitation, nous avons jugé nécessaire de faire un bilan de saison.

Les trois dernières années 2021-2024 ont été très difficiles pour les apiculteurs des Pyrénées-Orientales. Marquées par des épisodes de sécheresse, il a été très compliqué de faire du miel. Certains apiculteurs récemment installés ont dû abandonner leur projet apicole, faute de trésorerie pour survivre. Au cours de ces 3 années, Jean-Marie a fait 5 tonnes par an au lieu de 15 tonnes avec ses 500 ruches de production et 100 essaims hivernés (soit 8.3 kg/ ruche au lieu de 25 kg/ruche). Pendant la sécheresse, bien qu'il ait monté ses ruches le plus haut possible (Haute montagne), Jean-Marie a déboursé 1500 € en nourrissage. Heureusement, en 2025, le retour des pluies au printemps a permis aux apiculteurs de revenir à des rendements acceptables. Jean-Marie a fait 10,5 t de miel (soit 17,5 kg /ruche), et les autres apiculteurs présents se situent autour de 15 kg de rendement. Enfin, certains ont pu refaire du miel de bruyère blanche qui avait disparu depuis 2021, et même de l'acacia pour la première fois depuis 6 ans. Les apiculteurs des Pyrénées-Orientales sont d'autant plus tributaires de la pluie qu'il n'y a pas de cultures mellifères dans le département.

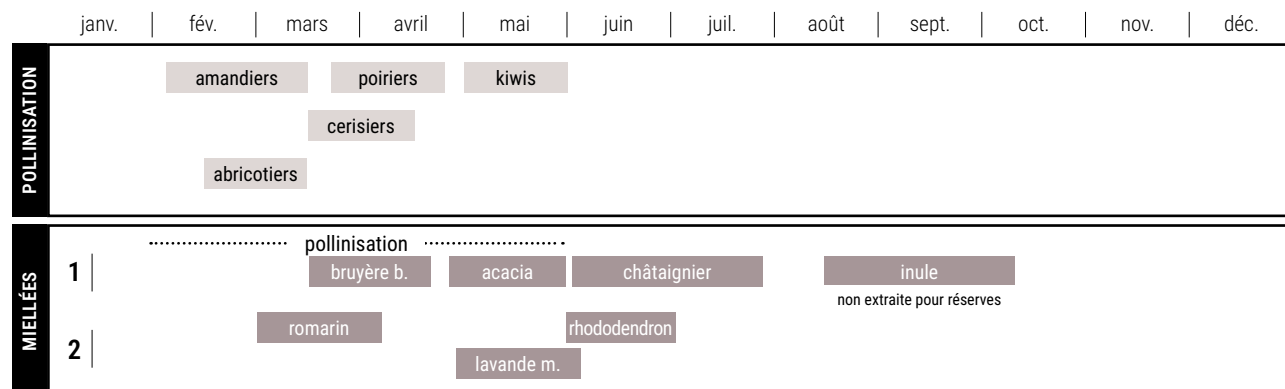
Un parcours transhumant, partagé entre miel et pollinisation

Jean-Marie travaille avec 500 ruches de production en langstroth avec demi-hausses, et 100 essaims hivernés en ruchette 5 cadres, en production aussi. Associé avec sa femme, elle travaille sur la partie commerciale, administrative et en miellerie, tandis que lui se consacre entièrement au travail sur les ruches et en miellerie. La figure 1 résume le parcours transhumant des ruches de production.

Jean-Marie a établi des contacts pour la pollinisation dès son installation dans les années 1990. Il emmène entre 400 et 500 colonies de fin février à fin avril (voire mai pour le kiwi), où ses ruches restent donc sans hausse jusqu'à début mai. Cette période lui sert à développer ses ruches pour pouvoir tirer des cadres chaque semaine et faire des essaims. Il manque donc des miellées importantes comme le romarin et la lavande. Sur les 300 essaims qu'il fait dans l'année, certains partent sur le romarin et environ 200 restent en pollinisation. Après pollinisation, les essaims bien développés ressortent sur 10 cadres. Il transhume ensuite en montagne pour viser différentes miellées (acacia, châtaignier) et

FIGURE 1 Parcours de transhumance de l'exploitation de Jean-Marie Hubach

¹ On sélectionne les candidats parmi une population sans connaître les parentalités, uniquement sur les performances des candidats



en haute montagne (rhododendron) et termine sa saison en plaine. Ses ruchers d'hivernage se situent en plaine, constitués de 150 à 180 ruches chacun où il descend début septembre. Mieux que vers Camélas où ses colonies risqueraient les incendies, elles profitent de l'inule, de la roquette, mais également de l'absence de frelons en plaine.

Une miellerie bien rangée, pour un apiculteur serein

Jean-Marie et sa femme ont une miellerie de 290 m² sur la commune de Camélas. Ils l'ont agrandi de 100 m² il y a 2 ans, pour stocker les corps Langstroth et les cadres. Une pièce de 30 m² est consacrée à la déshumidification du miel, sous atmosphère contrôlée. Il consacre toujours quelques jours de rangement en fin de saison, afin de mettre son matériel apicole dans les meilleures conditions d'entretien pour l'hiver. Il repeint ses hausses chaque année, et note l'âge de ses cadres.

La sélection tout au long de l'année chez Jean-Marie

Jean-Marie a commencé à attraper ses premiers essaims dans les années 80. En 1990 après 4-5 ans, il s'installe en abeille noire. Aujourd'hui il travaille avec 900 colonies (dont 500 ruches de production et 100 essaims hivernés), en abeille noire à 80 %.

Une douceur hors du commun obtenue en abeille noire

Jean-Marie a toujours sélectionné ses ruches sur la douceur. Lorsqu'il a un essaim agressif (de son cheptel ou attrapé), il le met de côté et le propose en don autour de lui. Chaque année, il échange quelques souches avec ses collègues en abeille noire, pour éviter la consanguinité sur son cheptel. En plus des abeilles noires, il a intégré 20 % d'hybrides à son cheptel. Aujourd'hui il est très rare de trouver une colonie agressive chez Jean-Marie, grâce à son travail de sélection depuis 30 ans. Les apiculteur-rices venus à la journée technique pourront en témoigner.

Tester le comportement hygiénique de manière grossière mais rapide

Au mois de février-mars, Jean-Marie teste l'hygiénisme sur ses 20 à 30 plus belles colonies (les sélectionnées). Il découpe un carré de couvain operculé mort, et l'introduit dans les ruches. Il revient quelques heures plus tard vérifier si le couvain a bien été nettoyé.



1. Corps langstroth remplis de cadres et aérés à la verticale, pour éviter la teigne

2. Notation de l'âge des cadres. Un point signifie que le cadre n'a pas servi durant une année.

3. Aération des hausses



Un système de notation simple

Les ruches de production sont triées selon leur force tout au long de l'année : faible, moyen, ou fort en fonction de la position du caillou sur le toit (Figure 3). Une ruche considérée forte est plus lourde que la moyenne et une organisation couvain compact/pollen/oreilles de miel, comme on voit sur la Figure 2. Avant chaque transhumance, elles sont marquées d'une croix sur le toit à la position du caillou, avant de les charger sur le camion. Un caillou peut ensuite être remplacé à l'arrivée.

Parmi ces ruches, les plus "moches" sont secouées et les cadres dispersés (environ 30 non-valeurs / an). Les moyennement fortes gardent une chance de se développer sur le printemps et les plus fortes sont utilisées pour la création d'essaims. Par ailleurs, il remplace **40 % des reines de son cheptel** par an, en commençant par les plus âgées.

FIGURE 2 Modèle d'organisation-type sélectionnée par Jean-Marie (cadre coeur de ruche)

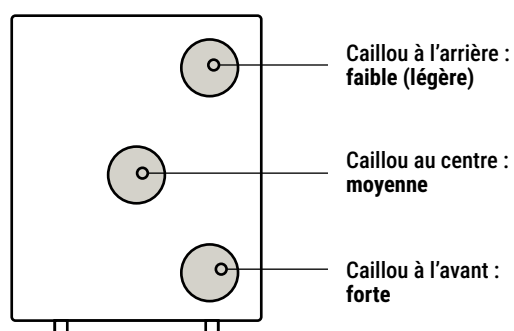
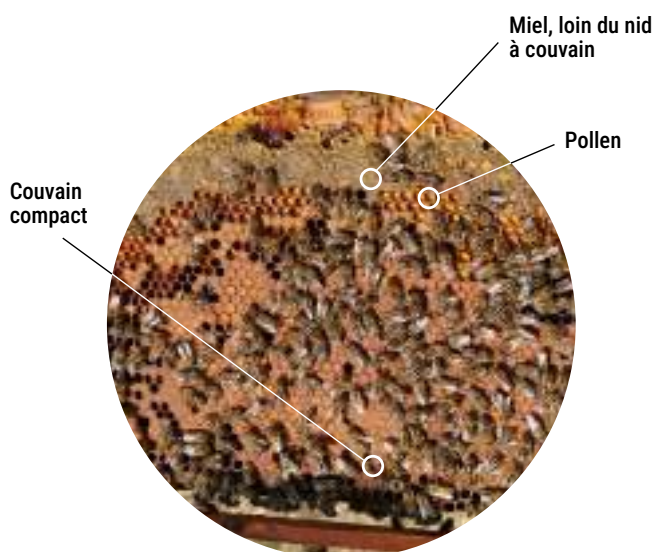


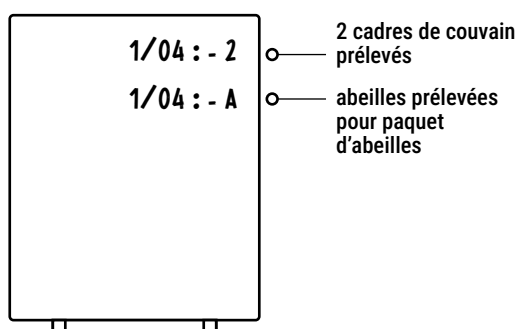
FIGURE 3 Schéma évaluation simple des 600 ruches de production chez Jean-Marie

Entre remérage naturel et introduction de reines vierges, un gain de temps pour cet apiculteur qui réalise 350 essaims à l'année

■ La méthode de Jean-Marie pour faire des essaims

Un essaim se constitue de 3 cadres de couvain sans abeilles de différentes ruches fortes, deux cadres à bâtir sur le côté et un paquet d'abeilles. Pour réaliser le paquet d'abeilles, il pose une grille à reine métallique sur le corps. Il place une hausse vide par-dessus, avec un couvre-cadre décalé. Ensuite il tape sur le corps en enfumant, la fumée s'échappe par le haut et les abeilles montent dans la hausse (sans la reine). Ainsi, un paquet d'abeilles prélevé sur 2-3 ruches lui permet de remplir 3-4 essaims. Il réalise cette opération plusieurs fois, pendant 1 mois et demi à partir de février, sur la roquette.

FIGURE 7 Notation sur le toit des ruches fortes et donc pourvoyeuses



Depuis 2025, il utilise le remérage naturel pour faire ses reines. Ses essaims étant constitués par les cadres de couvain de ses meilleures ruches, il laisse élever 10 à 30 cellules royales. À 12 jours si le stade est correct, les reines sont mises en cage nicot avec accompagnatrices après ouverture de la pupe au cutter. Les reines vierges sont introduites dans les essaims, orphelinés la veille, avec un taux d'acceptation de 90 %. Si la bruyère blanche ne fleurit pas, il nourrit les essaims au Candi (Apipasta®) et non au sirop. Il place les essaims sur un rucher de fécondation constitué des 20 meilleures ruches, proche de son domicile. Il n'y prépare pas de ruche à mâles. Ces essaims ont alors une autonomie d'1 mois sur 5 cadres en ruchette.

L'objectif de cette méthode est de constituer des essaims rapidement pour être prêt le plus tôt possible pour les grandes miellées. Il démarre en février sur la bruyère blanche, et termine fin mai. Une méthode rapide avec peu de suivi qui lui permet de produire un grand nombre d'essaims, 350 en 2025. Les facteurs de réussite avec cette méthode sont de bien mélanger les abeilles avec le couvain de différentes ruches fortes, et d'avoir tout le matériel prêt au printemps. Il produit 30 à 40 essaims par semaine avec cette méthode. Les essaims sont identifiés par un numéro de série correspondant à une date.

Pour conclure, la méthode de Jean-Marie repose sur une sélection massale conduite sur plusieurs décennies, avec une évaluation simple mais efficace de toutes les colonies de production. Couplée à la rationalisation des essaims et le remérage naturel dirigé, elle permet de concilier volume de travail, efficacité et autonomie. Cette exploitation, fruit de trente années d'ajustements progressifs, pose aujourd'hui la question de sa transmission, enjeu central pour préserver un savoir-faire éprouvé et une organisation fonctionnelle avec 500 ruches de production.

👁 Bilan de saison à la Maison de l'Apiculture (Pyrénées Orientales - 20/10/25)



JUKA® : UNE CAGE À REINE INNOVANTE EN OCCITANIE !

APOLLINE PELLETIER

Julien Bourrette et Mickael Mage sont deux amis apiculteurs, basés dans la vallée de l'Hérault. L'un est producteur de miel, l'autre est éleveur. Comme tous les apiculteur-rices, ils sont confrontés au parasite *Varroa destructor* qui affaiblit leurs colonies tout au long de l'année. Pour optimiser l'efficacité des traitements hivernaux à l'acide oxalique, il est nécessaire d'intervenir en période d'absence de couvain. Or, dans le sud de la France, les arrêts naturels de ponte deviennent de plus en plus aléatoires avec le réchauffement climatique.

L'encagement hivernal s'est donc largement développé dans la région : la reine est enfermée 21 à 24 jours (jusqu'à 70 jours dans certaines expérimentations¹) pour avoir une colonie hors couvain, puis un traitement « flash » à l'acide oxalique est appliqué, maximisant l'efficacité contre varroa. Mais les cages disponibles sur le marché sont parfois mal adaptées aux besoins des apiculteur-rices.

C'est pour répondre à ces limites que **Julien et Mickaël ont conçu la cage JUKA®**, fabriquée par injection plastique. Elle présente plusieurs atouts :

- **Grande solidité**, elle dure plusieurs années contrairement aux cagettes chinoises.
- **Compatible avec de nombreux formats** (Dadant, Langstroth, Warré, Divisible) grâce à son pied adaptable.
- **Insertion facile** entre deux cadres, sans avoir besoin d'en sortir un
- **Grand volume**, permettant à la reine de suivre la grappe d'abeilles
- **Barreaux arrondis**, limitant les risques de blessures
- **Ouverture sécurisée** grâce à un large bouchon, réduisant les pertes accidentelles lors du décaement.



1. La cage JUKA®
2. On voit dépasser le pied de la cage ce qui permet un repérage facile au décaement.

Testée en encagement estival et hivernal chez Mickaël et Julien, la cage JUKA affiche des pertes de reines comparables aux autres modèles du marché (environ 5%). L'ADA Occitanie a d'ailleurs investi dans 60 cages JUKA® pour la campagne d'encagement 2025-2026.

Vous retrouverez la cage JUKA® en magasin apicole, notamment chez Naturapi et bientôt dans d'autres magasins. N'hésitez pas à contacter les apiculteurs concepteurs de la cage, leurs contacts sont sur le site internet : <https://apiculturejuka.com>

1. ADA AURA - La pratique de l'encagement hivernal comme moyen de lutte contre varroa : Rapport d'expérimentation réalisée dans le cadre du projet Dolhivar (2018-2020)

ANNUAIRE DES ÉLEVEURS-SÉLECTIONNEURS — en Occitanie —

APOLLINE PELLETIER

Une génétique de qualité à proximité de chez vous !

L'élevage et la sélection se développent de plus en plus dans la région Occitanie. Ceci peut s'expliquer par la demande croissante des apiculteur-rices en génétique française, adaptée à leur contexte climatique.

Afin de les orienter le mieux possible vers l'exploitation qui leur convient, nous avons mis en place un annuaire des éleveur-ses-sélectionneur-ses en Occitanie. Mis à jour annuellement, vous retrouverez les dernières informations sur les produits proposés, ainsi que leurs coordonnées dans le tableau page suivante.

N'hésitez pas à les contacter !



DPT	NOM	ADRESSE	CONTACT	MAIL
				
09	CANIL GUILLAUME GAEC MILABELLE	09800 ENGOMER	07 69 12 22 58	guillaumecanil@yahoo.fr
09	HOTIER LUCIE LUMIERE D'ABEILLES	09230 FABAS	06 82 09 39 71	lumieredabeilles@gmail.com
09	LAUR JULIE GAEC DE LA CHOUETTE	09230 MONTARDIT	06 79 13 77 14	julie@gaecdelachouette.fr
09	MADEUF JEAN-LUC EARL LES DÔMES	09350 THOUARS SUR ARIZE	06 74 98 29 39	jlmadeuf@neuf.fr
09	OYARZUN INDI L'ENVOLEE	09160 MERCENAC	07 69 53 32 04	lenvolee.api@gmail.com
12	BAYOL DORIAN L'ABEYRONNAISE	12160 MANHAC	06 84 14 73 85	contact@labeyronnaise.fr
30	CARRERE ETIENNE LA REINE ET LE LOUP	30730 PARIGNARGUES	06 78 95 91 28	etiennecarrere@gmail.com
30	FAYOLLE MARIE-HELENE	30140 PALLIERES	06 30 07 29 44	mariehelenefayolle@yahoo.fr
30	FRANCIL WILHEIM LES RUCHERS DE WILHI	30100 ALES	06 16 64 07 38	lesruchersdewilhi@icloud.com
30	GHEORGHITA ALEXANDRA GAEC MIEL SURFIN	30570 ST ANDRE DE MAJENCOULES	06 81 22 49 48	mielsurfin@gmail.com
30	PERCIVATI ESTER ABEILLES NOMADES	30450 CHAMBON	06 68 67 99 62	abeillesnomades@gmail.com
31	BURC AURELINE EL AURELINE BURC	31510 SAUVETERRE DE COMMINGES	06 30 76 96 48	aureline.burc@laposte.net
31	CABAILH CEDRIC LE RUCHER LAGARDO	31350 BOULOGNE SUR GESSE	06 32 76 17 65	cedriccabailh@hotmail.com
31	FERNANDEZ OLIVIER COOPERATIVE DES APICULTEURS D'OCCITANIE	31490 LEGUEVIN	06 23 73 41 37	contact@cooperative-apiculteurs-occitanie.fr
31	MOVIA ALEXANDRE LA BUTINADE	31360 ROQUEFORT-SUR-GARONNE	06 74 42 24 05	alexandre.movia@gmail.com
32	DELANNOY LOUIS LOUIS DELANNOY API	32480 LA ROMIEU	06 67 70 92 71	louisdelannoy@hotmail.fr
34	BERTRAND QUENTIN	34570 VAILHAUQUES	06 89 92 66 28	qbertrand01@yahoo.co.uk
34	GAUTHIER LAURENT	31800 SAINT MARCET	06 77 38 29 24	ruchersastet@club.fr
34	LELONG ERIC APIVERT	34800 ASPIRAN	06 13 56 86 55	eric.lelong@club-internet.fr
34	LLOPEZ JEHAN Ô DEUX L	34360 SAINT JEAN DE MINERVOIS	06 62 14 55 94	jehanllopez@msn.com
65	POIX STEPHANE	65370 SOST	06 42 10 55 09	stephane.poix@mailoo.org
66	DELEFOSSE HELENE	66350 TOULOUGES	07 66 75 33 32	reinesduroussillon@gmail.com
81	AUNE AGATE AGATE APICULTURE	81170 LE RIOLS	07 68 30 85 91	agateapiculture@gmail.com
81	BARASC ALAIN	81170 LE RIOLS	06 73 40 50 40	alain.barasc@orange.fr
81	COUDERC ALIX	81120 DENAT	07.88.41.19.12	ice81-a@hotmail.fr
81	HUAU PHILIPPE SARL LES RUCHERS DE COCAGNE	81500 GIROUSSENS	07 82 23 14 72	philippe.huau@gmail.com
81	MOULLIN CLEMENT	81310 PEYROLE	06 89 62 78 56	clement-moullin@hotmail.fr
81	MOUREAU QUENTIN QUENTIN MOUREAU APICULTURE	81500 GIROUSSENS	07 82 35 85 58	quentin.moureau@hotmail.fr
81	RAVAUD OLIVIER	81390 PUYBEGON	06 75 51 51 65	olivier.ravaud@orange.fr

TYPES D'ABEILLES								TRAVAIL EFFECTUÉ		PRODUITS PROPOSÉS								FORMAT DE CADRES		
Buckfast	Carnica	Caucasienne	Noire	Italienne	Hybride	CETA Apid'Oc	Autres	Multiplication	Sélection	Cellules royales	Reines vierges	Reines fécondés	Reines inséminées	Essaims (D)	Essaims (L)	Autres	Cadres Droits	Cadres Hoffmanns	Certification Bio	
	●						GPGR	●				●		●		S1 warrés		●	●	
●	●							●	●					●		S1 Warrés		●	●	
	●							●	●	●		●			●	Colonies L		●	●	
●	●							●	●		●	●		●	●	S1 nus, S1 Warrés		●		
●	●							●	●	●	●	●		●				●	●	
●								●		●	●	●		●			●		●	
	●							●				●		●				●		
●						●		●		●	●	●		●			●		●	
●					●	●		●	●	●	●	●		●				●	●	
●								●	●	●	●	●		●			●		●	
●	●							●		●				●			●		●	
	●							●	●	●	●	●		●				●		
●								●	●	●	●	●		●	●	S1 Warrés	●	●		
●								●		●	●	●		●		S1 format hausse	●			
●								●		●		●		●				●		
●								●	●					●			●		●	
●					●			●	●	●	●		●	●			●		●	
●	●							●	●			●		●				●		
●								●	●	●	●	●		●			●	●	●	
●								●	●	●	●	●		●		S1 format 6C hausse	●			
●								●						●				●	●	
●								●	●		●	●	●	●			●		●	
●								●	●	●	●	●		●			●		●	
●								●	●	●	●	●		●			●		●	
●								●	●	●	●	●		●			●	●	●	
●								●	●		●	●	●	●			●		●	
●								●	●	●	●	●		●			●	●	●	

L'Elevage à l'ADA



Formations - Inscrivez-vous!

15/01 :
Atelier d'élevage de reines
(Théorique) - Lattes

28 et 29/01 :
Développer son cheptel sans compromettre
la production de miel - Auzeville

31/03 :
Initiation à l'évaluation des colonies
souches - Auzeville et Lattes

01/04 :
Atelier d'élevage de
reines (Pratique) - Lattes



Offre de greffage-Participez

- Tester du matériel génétique et bénéficier des conseils des chargées de mission de l'ADA Occitanie et des apiculteurs/trices accueillants.
- Mars à juillet
- Mini-pôles de greffage et transports de cadres (amener votre matériel : starter, barrettes, pickings...)



Vous souhaitez accueillir des **sessions de greffage** près de chez vous ? Dites-le nous !



En 2025



128
Greffage



68
Localités traitées



6674
Cellules greffées



52
Sessions de greffage



Annuaire des éleveurs et vente d'essaims



Adhérentes, consultez ou
rejoignez notre **annuaire des**
éleveurs de l'Occitanie !



Essaims produits par l'ADA
Occitanie : disponibilité 2026 !



Alice ROUZES
Chargée de mission Élevage et
Sélection (Pôle Ouest)
alice.rouzes@adaoccitanie.org
06.51.75.54.48



Apolline PELLETIER
Chargée de mission Élevage et
Sélection (Pôle Est)
apolline.pelletier@adaoccitanie.org
06.34.68.79.71



L'ADA Occitanie bénéficie du soutien de :





👁 Bâtiment du GAEC de la Chouette



ENTRE PRODUCTION DE MIEL ET ÉLEVAGE DE REINES : CONSTRUIRE UN SYSTÈME COHÉRENT ET DURABLE

ALICE ROUZES

Des débuts difficiles, fondateurs d'un réseau

Christophe se reconvertis en apiculture en 2011 après un premier parcours professionnel. Il suit un BPREA à Auterive, acquiert ses premières colonies en 2012 et s'installe en 2013 en tant que cotisant solidaire avec le label AB en Ariège, avec l'objectif de rester deux ans sous ce statut avant de demander la DJA. L'installation est rapidement mise à l'épreuve : il subit 50 % de pertes de cheptel les hivers 2013 et 2014.

Cette période est vécue comme extrêmement difficile, mais joue aussi un rôle structurant dans la suite de leur parcours.

Les pertes hivernales partagées par la plupart des apiculteur-rices ariégeois déclenchent une mobilisation collective importante en Ariège, via la FFAP et la Confédération paysanne, avec des dons d'essaims organisés à l'échelle nationale pour rendre visible la

situation. Si ces dons ne compensent pas les pertes subies, ils ouvrent la porte à de nombreux échanges techniques et humains, et à la découverte de nouvelles génétiques, notamment la carnica.

« Vraiment difficile, mais à la fois une chance. Cela nous a permis de créer un réseau, une dynamique locale et nous avons rencontré beaucoup d'autres apiculteurs par le biais de collègues mais aussi grâce à l'ADA et aux syndicats qui nous ont soutenus dans cette épreuve. »

Julie, de son côté, ne se destinait pas à devenir apicultrice. Engagée dans le milieu des SCOP, elle n'avait jamais travaillé avec les abeilles. En aidant ponctuellement Christophe, « elle est tombée dedans ». Elle travaille parallèlement en tant que salariée afin de sécuriser un revenu, puis obtient le financement de son BPREA en CIF. Elle bénéficie ensuite de deux années de chômage, ce qui rend l'installation beaucoup plus confortable : au départ, Julie apporte un

revenu alors que Christophe ne se rémunère pas, puis le chômage sécurise les premières années d'activité commune.

Installer deux personnes sur une même ferme apicole

Les premières années se font avec peu de moyens. Le couple s'installe dans une petite maison en location, avec une dépendance, une tente de stockage (12 x 7 m) et une pièce de 40 m² servant à la fois de chambre chaude et de miellerie. Cette organisation dure trois ans, le temps d'augmenter progressivement le cheptel. En 2016, ils déménagent dans un bâtiment de 400 m² qu'ils partagent avec un autre couple d'apiculteurs. Julie s'installe alors comme cotisante solidaire. Elle fait un choix structurant : ne pas devenir conjointe collaboratrice.

« On n'était pas mariés. Ça voulait dire que j'investissais dans son entreprise, sans pouvoir demander de subventions à mon nom. »

En 2017, Christophe s'installe à titre principal et demande la DJA. Le premier crédit est contracté. En 2018, le GAEC de la Chouette est créé et Julie devient exploitante. Ils resteront dans ce bâtiment jusqu'en 2021, malgré quelques contraintes : 25 minutes de trajet et une localisation éloignée des ruchers de production. Cette situation les amène à construire un bâtiment sur leur lieu de vie, avec une première extraction au printemps 2022.

Trouver un équilibre dans un contexte instable

Entre 2013 et 2016, le couple travaille six jours par semaine. La naissance de leur fille en 2017 agit comme un déclencheur : ils réorganisent progressivement le travail pour tendre vers des journées de 8 à 9 heures sur cinq jours. *« On n'y arrive pas toujours »*, reconnaissent-ils, mais l'objectif reste structurant.

À partir de 2018, ils embauchent ponctuellement pour l'extraction, puis recrutent en 2020 un saisonnier présent six à huit mois par an (3 à 4 jours/semaine). Ils peuvent aussi embaucher pour la mise en pot. Ce choix a un coût, mais permet de préserver un rythme de travail compatible avec la vie familiale.

Les dernières années sont marquées par des saisons de plus en plus courtes et concentrées. Les aléas climatiques renforcent la pression économique. Aujourd'hui le GAEC de la Chouette produit 20 à 25 kg par colonie, contre 40 à 45 kg il y a moins de dix ans.

Le nourrissage, longtemps limité, est aujourd'hui assumé comme un levier de santé des colonies et pour palier au période de disette. Avant l'hiver les colonies sont pesées et complémentées au sirop lourd si nécessaire.

« Une colonie a besoin de 100 à 150 kg de miel par an. Ajouter 10 à 15 kg de nourrissage, c'est une faible part de ses besoins. »

Les volumes de sucre ont fortement augmenté, notamment au printemps, reflet direct de conditions climatiques dégradées.



Pompe à sirop pour le nourrissage.

Christophe souligne que ce ne sont pas forcément les abeilles qui consomment davantage, mais les ressources qui manquent à certaines périodes. Le sirop est privilégié pour sa facilité de distribution et de conservation ; l'organisation a évolué des seaux vers un nourrissage par pompe depuis une cuve sur le plateau.

Organisation du travail et stratégie de l'exploitation

Christophe s'occupe des colonies de production et Julie de l'élevage de reines. Ils se retrouvent sur la production d'essaims. Julie assure l'administratif et la commercialisation, Christophe le matériel. Ils travaillent peu ensemble au quotidien, mais toutes les décisions stratégiques sont prises à deux.

« Avoir chacun son espace de décision a été un besoin vite identifié. »

Travailler en couple comporte des défis, mais facilite la gestion de la vie familiale. Néanmoins, avoir deux personnes sur un même atelier apicole reste un risque économique.

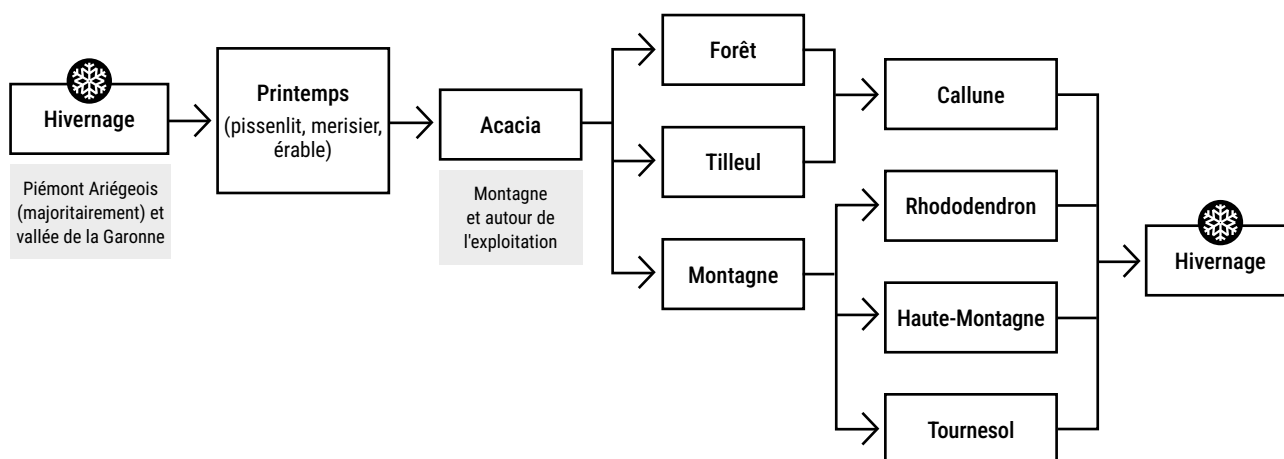
« Quand on arrive en juin sans miel en miellerie, c'est dur. On s'est dit, quand on a développé l'atelier d'élevage que ça allait nous permettre de diversifier nos revenus. Mais les clients en élevage sont des apiculteurs professionnels, donc s'ils ne vendent pas leur miel ou s'ils n'arrivent pas à en produire, ils n'achètent pas de reines ou alors ils limitent au maximum leur achat. »

Production de miel : itinéraires techniques et transhumances raisonnées

Christophe conduit environ 250 colonies en Langstroth, choisie pour le dynamisme des colonies avec une vigilance particulière sur les réserves. Pour plus d'ergonomie, les ruches sont sur des supports Bassigny. Les transhumances se font par lot de 32 colonies avec un camion plateau équipé d'une grue. La récolte est réalisée avec des chasse-abeilles ou au souffleur.

Depuis 2024, une réflexion est engagée pour introduire le romarin et la bruyère blanche dans les Corbières afin de sécuriser les miellées de printemps.

FIGURE 1 Parcours de production qui s'articule autour d'une diversité de miellées



Élevage de reines : un atelier structuré, central dans le fonctionnement

Julie débute l'élevage en Warré, mais en constate rapidement les limites pour un atelier professionnel : colonies volumineuses, temps de travail élevé, difficulté à rattraper les échecs de fécondation. Après une saison de cueillette chez un éleveur de reines travaillant en Miniplus, elle adopte définitivement ce format. Aujourd'hui, l'atelier compte environ 400 nucléis en Miniplus.

Les nucléis sont peuplés à partir de 60 à 70 Maxiplus hivernés, à l'arrivée des premières cellules royales, à raison d'environ 120 unités par semaine sur trois semaines. Les Miniplus sont maintenus sur trois à quatre cadres de couvain jusqu'à mi-juin, puis grossissent sur la miellée de châtaignier. Chaque semaine, environ 120 nucléis sont récoltés, avec un taux de réussite de 85 % en moyenne, puis rééquilibrés si nécessaire. Le lendemain, ils reçoivent une cellule royale et un nourrissage si besoin. La ponte est vérifiée trois semaines plus tard. À partir de la mi-août, les nucléis sont rassemblés sur deux corps, soit 24 cadres. Les ruchers de fécondation sont situés près du bâtiment du GAEC dans une zone saturée en mâles Carnica issus des meilleures lignées de l'année précédente.

Une banque à reines est utilisée pour conserver les reines : stockage tampon pour les clients, rattrapage et remérage des colonies du GAEC. Julie ramène un couvain fermé toutes les semaines et vérifie l'absence de cellules royales. Les reines sont stockées en cages Nicot (au maximum 48 reines fécondées). Elles peuvent y rester une semaine en saison et jusqu'à un mois en fin d'été pour rattraper les colonies dont les reines n'auraient pas survécu après décaissement.

Une cinquantaine d'essaims sont commercialisés par le GAEC ; la plupart servent avant tout au renouvellement du cheptel. Un rucher dédié de 30 à 40 colonies, souvent constituées de vieilles

reines encore dynamiques, est mobilisé pour cette production. Les colonies sélectionnées sont préparées en amont par nourrissage et rééquilibrage.

La production d'essaims s'organise en trois sessions : une première début avril, une seconde mi-mai et une troisième fin juin-début juillet, pour un total de 150 à 180 essaims. Cette dernière série permet également le remérage systématique des colonies pourvoyeuses, par introduction de cellules royales ou de reines fécondées. Les essaims sont constitués la veille ou le jour de l'introduction des cellules à J11, avec un cadre de couvain ouvert, un cadre de couvain fermé, un cadre de miel et une partition. 19 jours plus tard, la ponte est vérifiée, les reines marquées et une gaufre est ajoutée, accompagnée de sirop si nécessaire. Un traitement varroa est réalisé par la même occasion par dégouttement à l'acide oxalique, en quasi-absence de couvain. Les essaims en échec sont rattrapés par introduction de reines fécondées.

Le rucher d'élevage est localisé dans la zone de fécondation des nucléis pour profiter de la saturation en mâles carnica sélectionnés.

Les éleveuses Cloake (environ 10) sont nourries le jour du greffage avec des pâtons de pollen et de miel, complétés par 300 ml de sirop de miel quotidien s'il n'y a pas de miellée.

« Sinon, les cellules royales sont un peu sèches. En Ariège, les entrées de pollen sont assez fortes, mais ce complément permet d'être sûr que rien ne manque ».

L'atelier permet la vente annuelle de 1 300 à 1 500 reines, auxquelles s'ajoutent quelques cellules royales et essaims.

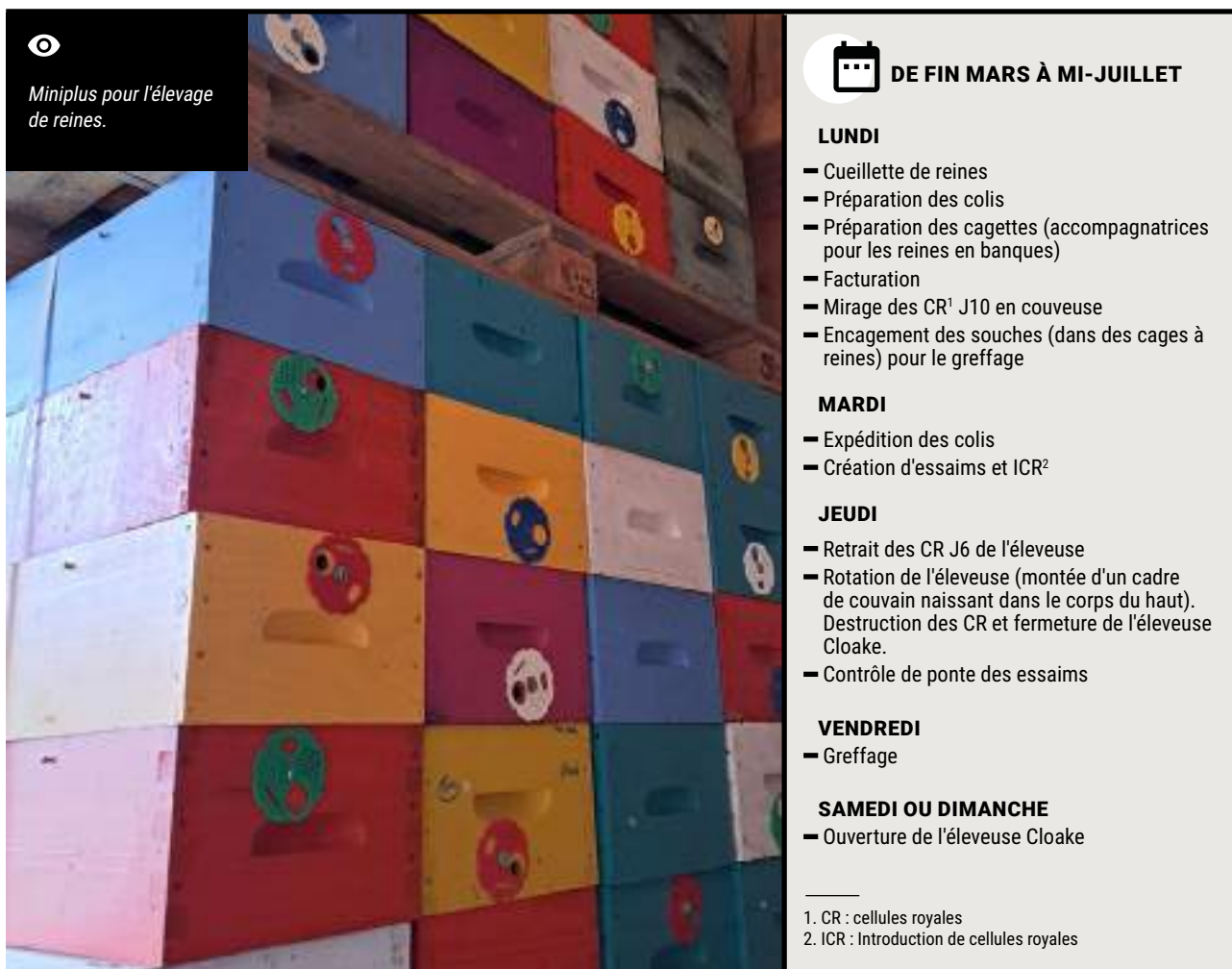


FIGURE 2 Planning d'élevage

Génétique, sélection et engagement dans APYREINES³

À leur installation, la première génétique travaillée est la Buckfast. Les pertes hivernales et les échanges locaux orientent progressivement le couple vers la Carnica. Julie s'interroge sur la cohérence de travailler deux génétiques sur un même cheptel, notamment pour la gestion des zones de fécondation, la logistique d'hivernage et l'organisation du travail.

La Carnica s'impose pour sa gestion des réserves, sa douceur et ses arrêts de ponte hivernaux, tout en demandant de l'anticipation : Elle n'essaime pas davantage que la Buckfast, mais présente parfois plus de supercédure.

Chaque année, de la génétique allemande et autrichienne (inséminées ou fécondées en station) est introduite. La sélection fonctionne par entonnoir : une vingtaine de souches provenant de trois à quatre sélectionneurs au départ, ramenées à six ou sept pour le greffage (développement tardif, agressivité, manque de réserves, ...). Les filles sont testées sur le cheptel de production sur des critères tels que le dynamisme, les réserves, la production de miel, la douceur, la consommation hivernale, l'homogénéité de la lignée et les aspects sanitaires. En pratique,

« C'est une abeille qui peut te prendre de court. Il faut avoir un temps d'avance sur elle. »

toutes les F0 ne peuvent pas être testées individuellement, par manque de temps et en raison de la mortalité possible de certaines souches. Les souches présentant de bonnes performances sont alors conservées et utilisées comme ruches à mâles ; des cadres à mâles y sont ajoutés au printemps.

Cet intérêt pour la sélection ne se limite pas à l'exploitation. Christophe et Julie sont fortement impliqués dans le groupe APYREINES, collectif né après l'arrêt du réseau de testage de l'ADA Occitanie, visant à sélectionner une abeille adaptée aux conditions locales. L'enjeu n'est pas seulement génétique, mais aussi méthodologique et organisationnel : apprendre à tester, à noter, à comparer et, à terme, à gagner en autonomie. C'est un investissement important en temps, en charge mentale et financière, mais aussi une source majeure de stimulation technique et humaine. À l'échelle d'une seule exploitation, Christophe et Julie estiment qu'un tel travail serait impossible sans collectif, à moins d'avoir une structure très importante ou une main-d'œuvre dédiée.

3. Voir poster page 49

Gestion sanitaire et autonomie en cire

Pour les colonies de production, le traitement varroa combine plusieurs techniques selon les miellées. Les colonies qui sont sur la miellée de tournesol sont encagées au 20 juillet puis décagées entre 19 et 22j après, suivi d'un dégouttement et d'une sublimation d'acide oxalique. Les colonies qui sont sur la miellée de haute montagne suivent le même protocole mais autour du 10 août. Fin novembre/début décembre, toutes les colonies reçoivent un dégouttement d'acide oxalique complété par deux sublimations espacées de 4 à 7 jours.

Christophe et Julie réfléchissent à la rotation de molécules pour éviter toute résistance, mais le choix est limité en bio. Ils testent depuis 2 ans des diffuseurs d'acide formique.

En ce qui concerne les colonies d'élevage, les nucléis reçoivent un dégouttement à l'acide oxalique toutes les deux levées (ou toutes les 6 semaines). Les éleveuses, pourvoyeuses et banques à reines sont traitées à l'acide oxalique au printemps et en été.

Des comptages varroa ont été réalisés pendant trois ans avec l'ADA Occitanie, permettant d'orienter les transhumances.

« Cela permet d'avoir un contrôle sur tes pratiques à l'instant T. »

« À quatre personnes : chaque personne encage 40 à 50 colonies par jour, soit environ 150 à 200 colonies au total. Le rythme horaire est calculé : 12 ruchettes ou 8 ruches par heure. »

Julie et Christophe sont autonomes en cire depuis 10 ans, dans un circuit fermé. Ils ont participé au projet CIMEQA sur l'analyse des cires, ce qui leur a permis de mieux maîtriser la qualité sanitaire et de limiter les risques de contamination.



Cadres à mâles avec génétique annotée et cadre à reine pour les banques.



Pendant longtemps, les notations de lignée et de performances étaient inscrites sur les toits des ruches. Depuis 2024, des plaques blanches aimantées permettent d'annoter sous la pluie sans problème. Cela évite de gratter les toits en hiver. Sur les nucléis et essaims, des petits aimants de différentes couleurs identifient les actions à mettre en place (rattrapage, nourrissage...), facilitant le travail à plusieurs et la cohérence des informations. En fin de saison, toutes les plaques sont photographiées et les données transférées sur Excel, puis nettoyées à l'acétone.

Commercialisation : miel, pollen et reines

Le miel est vendu à 70 % en magasins bio, (Biocoop et So Bio) dans le Tarn, le Gers et autour de Toulouse. Julie a développé depuis 2024 des réseaux à Paris pour compenser la baisse des ventes locales (-30 % de volume). La vente directe à la miellerie représente environ 30 % du volume. Le conditionnement se fait en pots (250 g, 500 g, parfois 1 kg selon les productions). Les foires et AMAP sont ponctuelles. À l'époque, « les magasins venaient chercher les apiculteurs en pot et en bio ce n'est plus le cas ». Cependant, ce choix semble mieux amortir la crise qu'une vente exclusive en fûts.

Le miel est conservé en fûts, puis défigé pour la mise en pot à l'aide d'une étuve et d'un défigeur. Le transfert des fûts se fait à l'aide d'un transpalette et d'un chariot élévateur. Une fois mis en pot, les pots sont descendus progressivement en température avant d'être transférés dans la pièce de stockage tempérée.

Les reines sont vendues majoritairement à des apiculteur-rices professionnels dans toute la France. Une partie est proposée chez BABE Apiculture à Foix.

Un système en évolution permanente

Depuis leurs débuts, l'exploitation de Christophe et Julie a évolué progressivement, par paliers, en cherchant à concilier développement technique, viabilité économique et conditions de travail. Jusqu'en 2017, ils fonctionnent principalement en auto-financement, avec du matériel d'occasion ou récupéré, afin de limiter l'endettement et de sécuriser les premières années. Le premier véritable crédit est contracté avec l'obtention de la DJA en 2017. Il permet l'achat d'une remorque, d'une grue et d'une centrifugeuse, des investissements structurants qui changent le quotidien : Christophe peut transhumer seul, réduire la pénibilité et sécuriser les récoltes. En 2017, la doseuse est acquise en commun avec deux autres exploitations, une mutualisation encore en place aujourd'hui.

Les investissements se poursuivent de manière échelonnée : camion plateau et supports métalliques en 2018, machine à désoperculer en 2020, puis construction de la miellerie. Chaque étape est pensée pour améliorer l'ergonomie, le temps de travail et l'autonomie, tout en évitant une prise de risque excessive sur la trésorerie.

Le bâtiment (300 m²) et le hangar (100 m²), construit entre 2020 et 2022, marquent une étape importante. Initialement estimé à 160 000 €, il atteint finalement 180 000 €, en raison de l'inflation et de certains postes sous-estimés (électricité, terrassement). Subventionné à hauteur d'environ 50 %, il regroupe aujourd'hui miellerie (50 m²), chambre chaude avec déshumidificateur et chauffage (25 m²), pièce de stockage du miel climatisée (15 m²) et mezzanine de stockage (100 m²), avec la possibilité d'une future boutique. Le hangar est situé en face du bâtiment et permet de stocker des ruches, ruchettes, nucléis, ... et petits matériels (cadres, ...).

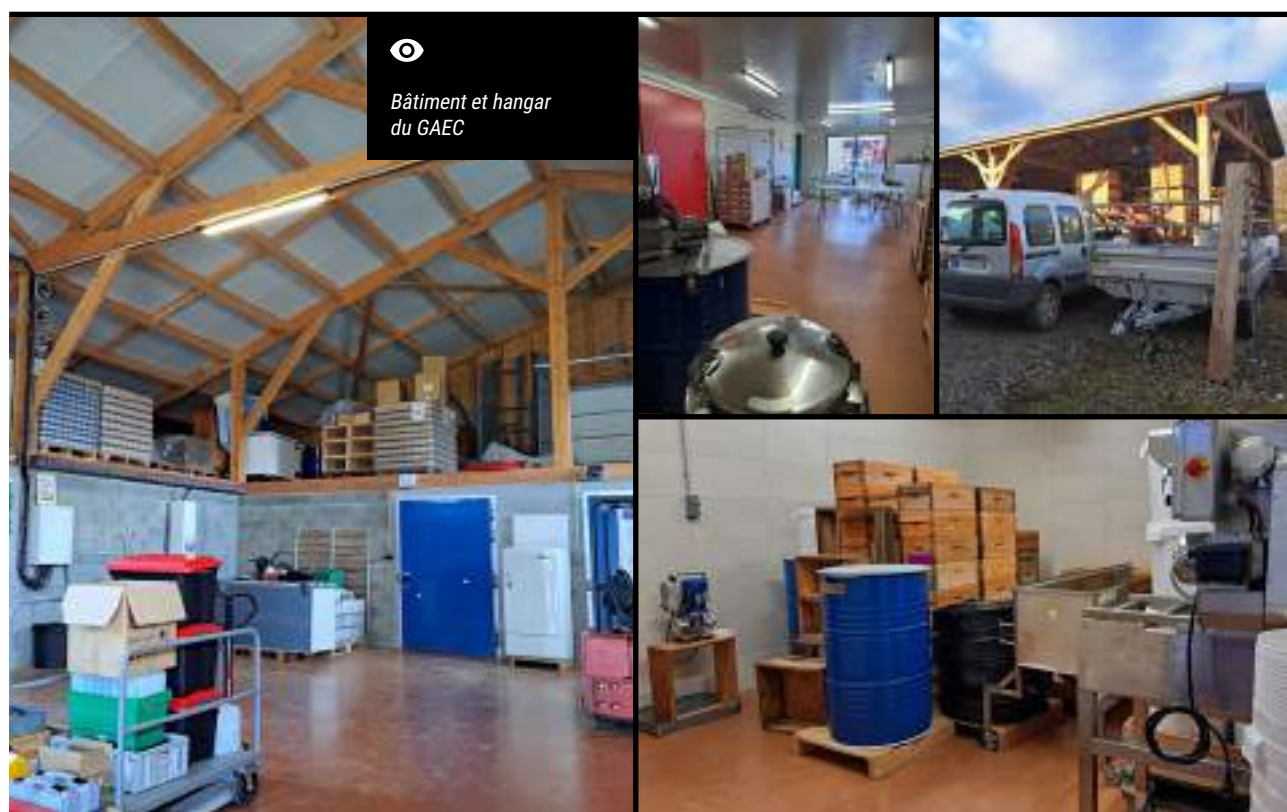
Christophe et Julie réalisent eux-mêmes une partie des travaux, tout en confiant le gros œuvre à des professionnels. Christophe souligne néanmoins qu'une isolation de plafond plus conséquente aurait été préférable pour mieux gérer les chaleurs estivales.

Sur le plan économique, le chiffre d'affaires annuel se situe entre 120 000 et 140 000 €, avec environ deux tiers issus du miel et un tiers de l'élevage de reines. Les charges sont élevées (100 000 à 120 000 €), notamment en raison du niveau des amortissements, qui s'élèvent à 35 000 € en 2024 et évolueront progressivement au fil des années. L'endettement lié au bâtiment reste raisonnable au vu du tarif des locations et du confort de travail qu'il procure.

Le poste nourrissement illustre bien l'adaptation permanente du système. Il est passé de 4 000 € à près de 15 000 € en quelques années, conséquence directe de printemps plus instables. L'achat de sirop en commun permet toutefois de limiter les coûts unitaires.

Au-delà des chiffres, Christophe et Julie revendiquent avant tout une cohérence globale : répartition claire des rôles, articulation étroite entre production et élevage, implication dans des collectifs techniques comme APYREINES, et remise en question régulière des pratiques. L'objectif n'est pas la maximisation à court terme, mais la construction d'un outil de travail viable, évolutif et compatible avec un projet de vie durable.

L'exploitation reste en mouvement, contrainte par le climat, l'économie et le sanitaire, mais guidée par une ligne claire : faire des choix techniques réalistes, collectifs quand c'est possible, et soutenables sur le long terme, pour les colonies comme pour les personnes qui en vivent.





Date de création

2021 pour le groupe
2024 pour le CETA

**Nombre
d'exploitations et
d'apiculteur.trices :**

12 apiculteur.trices et 10 exploitations
(adhérent.es ou non à l'ADA Occitanie)



Objectifs du groupe : Favoriser les pratiques durables en apiculture par le biais d'une abeille rustique et adaptée aux conditions apicoles régionales.

- Acquisition de compétences théoriques et pratiques.
- Autonomie et sécurisation des apports en génétique : Génétique diversifiée, adaptée, économe qui produit. Ne pas dépendre des autres sélectionneur.euses et avoir un approvisionnement sécurisé.
- Aspect de camaraderie : lien existant entre camarades, fondé sur un esprit de solidarité et d'entraide et qui se manifeste par des relations empreintes d'une certaine familiarité.

Style de production :

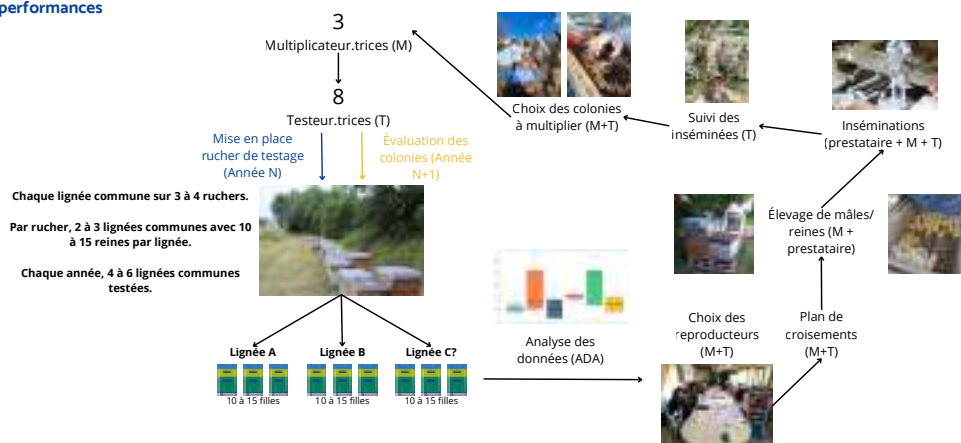
Producteur.trices de miel et éleveur.euses de reines (tous les apiculteur.trices ne sont pas éleveur.euses).

Statuts :

CETA, sous forme d'association loi 1901 (Centres d'Études Techniques Agricoles)
En émergence et bientôt reconnu comme GIEE (Groupement d'intérêt Économique et Environnemental)

Cotisations à hauteur de 500€/apiculteur.trice
750€/GAEC

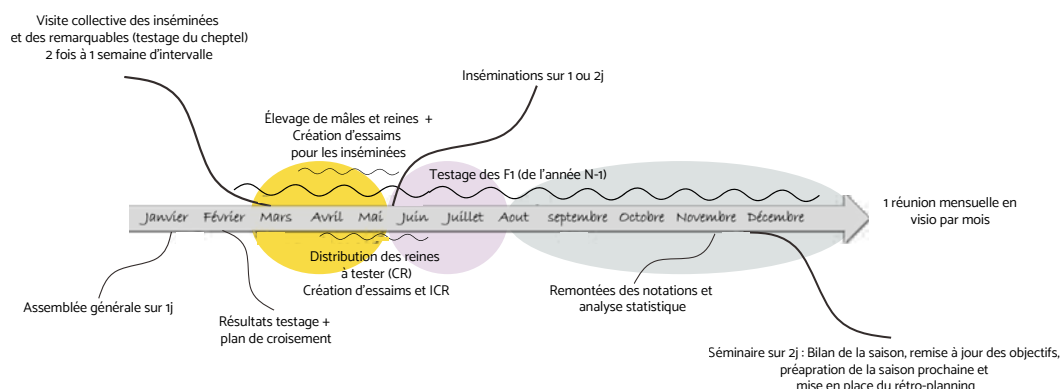
Évaluation des performances



Critères de sélection

Production de miel (kg)	Consommation hivernale (poids entrées/sorties hiver en kg)	Réserves printanières (1 à 4)	Comportement hygiénique (Pin-test à 3,5h sur les souches)	Dynamisme (1 à 4, 2x)	Douceur (1 à 4)	Essaimage (0 à 2)	Sanitaire (notation des maladies)
----------------------------	--	----------------------------------	---	--------------------------	--------------------	----------------------	---

Organisation :



Diffusion de la génétique :

Répartition des inséminées créées sur les exploitations

Points forts :

- Motivations, valeurs et objectifs communs
- Organisation en pôle et répartition des tâches
- Création de groupes de travail (administratif, procédures et budget, sélection)
- Mise en place d'un rétro-planning avec notation des heures de travail
- Échanges au sein du collectif en dehors de la sélection

Problématiques :

- Acceptation des reines à tester mitigée
- Remontées des données de terrain compliquées
- Pas d'analyse statistique poussée
- Pas de plan de sélection
- Charges liées aux cotisations, aux déplacements, au temps de travail et au matériel

Partenariats et accompagnements :

- Appui en animation par l'ADA Occitanie
- Appui technique par un prestataire (élevage de mâles et des reines pour l'insémination)
- Prestation d'insémination pour création de FO



Le CETA APYREINES bénéficie du soutien de :



Les Rencontres des groupes de sélection du réseau des ADA-ITSAP ont bénéficié du soutien financier du fond CASDAR.



L'ASSOCIATION EN APICULTURE : DU TEST À LA TRANSMISSION

Témoignages de Muriel Pascal & Guillaume, Esther & Colline, et César lors d'un atelier du séminaire Regards Partagés 2025. Merci pour vos contributions !

CAMILLE LAURENT

Dans un contexte où les installations sont de plus en plus complexes et où les exploitations cherchent à se transmettre dans de bonnes conditions, l'association apparaît comme une voie possible mais rarement immédiate. Les témoignages d'apiculteurs et apicultrices montrent qu'avant de s'engager, il faut se rencontrer, tester, apprendre à travailler ensemble. En apiculture, s'associer n'est pas qu'une signature : c'est un processus long, humain et progressif.

Tester : la clé d'une association durable

Pour Esther, apicultrice professionnelle dans le Gard avec 300 ruches, la question de l'association s'est posée dès sa DJA. Depuis deux ans, elle mobilise le dispositif CEFI, qui permet d'accueillir, former et tester une personne sur l'exploitation avant d'envisager une installation commune. Avec Colline, engagée depuis un an, cette période d'essai s'oriente peu à peu vers un véritable projet partagé.

Toutes deux insistent sur l'importance de cette phase d'expérimentation : elle permet d'évaluer les compétences techniques, la manière de traverser une saison, la prise de décision collective... et la capacité à collaborer au quotidien.

Les témoignages rappellent toutefois que tous les tests ne mènent pas à une association. Certains essais s'arrêtent, et le CEFI offre l'avantage de pouvoir rompre le contrat si nécessaire. Trouver une personne motivée pour entrer en CEFI demande également du temps : entre l'annonce et le recrutement, plusieurs mois – parfois un an – peuvent s'écouler.

Pour identifier un futur associé, de nombreuses plateformes existent : réseau personnel, ADA, ADEARS, Apiservices, Chambres d'agriculture, rencontres professionnelles...

S'associer pour assurer la continuité

En Lozère, Muriel, apicultrice bio depuis 2009 avec 200 colonies et un bâtiment en fermage, résume : « Ce serait dommage de tout vendre en pièces détachées ». L'arrivée de Guillaume, récemment installé et en cours de DJA, ouvre la voie à la création d'un GAEC, permettant de partager le capital, répartir le travail et construire un projet cohérent. Pour lui, le CEFI est une véritable richesse : il apprend à travailler à plusieurs, tout en prenant le temps de développer le cheptel et de consolider l'activité. Muriel envisage déjà un troisième associé pour préparer sa retraite et assurer la pérennité de la ferme.

Le parcours de César, en Aveyron, illustre lui aussi l'importance de l'expérimentation. D'abord salarié, puis en CEFI, il découvre tous les ateliers de l'exploitation d'un couple d'apiculteurs en fin de carrière. Cette année de test permet d'évaluer la faisabilité d'une transmission progressive. Il opte pour une installation individuelle, qui offre aux cédants la liberté d'un départ à la retraite tout en transmettant l'activité et le matériel progressivement.



FOCUS SUR LE CEFI

Le CEFI (Contrat Emploi Formation Installation) permet de tester le travail en commun dans un cadre clair et sécurisé. Pendant quelques mois à un an, le porteur de projet travaille au côté d'un exploitant pour acquérir des compétences techniques, économiques et administratives indispensables à la gestion d'une ferme. Le dispositif offre un accompagnement complet vers l'installation ou l'association, avec rémunération et expérience concrète.

Une diversité de formes de travail partagé

L'association en apiculture n'a pas une seule forme.

- En Ariège, Christophe collabore ponctuellement avec des woofers et d'autres apiculteur·rices, et partage son activité avec une apicultrice en cours d'installation. Cela permet un apprentissage mutuel et nourrit la réflexion sur un éventuel projet collectif.
- De son côté, Laura partage certaines tâches avec une collègue dans le cadre d'un contrat d'entraide, chacune se concentrant sur un aspect différent de l'exploitation.

Ces expériences montrent que le travail partagé peut aller de la simple entraide ponctuelle à la co-gestion complète.

Un parcours avant tout humain

S'associer en apiculture est un véritable cheminement. Il repose sur le temps, des outils juridiques adaptés, un projet commun et, surtout, une entente solide. Que l'objectif soit de transmettre une ferme, de sécuriser une installation ou de partager la charge saisonnière, la réussite dépend de la capacité des futurs associés à :

- construire une vision commune,
- harmoniser leur rythme et leurs méthodes de travail,
- clarifier leurs objectifs respectifs,
- tester leur collaboration avant de s'engager pleinement.



SE FAIRE ACCOMPAGNER : UNE ÉTAPE INDISPENSABLE

Lorsque l'association commence à prendre forme, il est essentiel de structurer le projet. GAEC, contrat d'entraide, installation individuelle avec rachat d'exploitation... Chaque option comporte des enjeux financiers, matériels et administratifs importants. De nombreux partenaires peuvent accompagner ces démarches : ADEARS, Chambres d'agriculture, juristes agricoles, ATAG et bien sûr l'ADA. L'ADA intervient notamment dans la construction du prévisionnel technico-économique, l'information sur les structures de mutualisation et l'appui aux démarches administratives.

TRAVAILLER EN RUCHETTE : DES CHEPTELS À TAILLE RÉDUITE MAIS EFFICACES !

*Partage d'expérience de 2 apiculteurs lors
d'un atelier du Séminaire Regards Partagés*

JULIE FLEUET

Moins de charge à porter mais plus de suivi de rucher, le travail en ruchette présente des avantages non négligeables mais à quelles conditions l'utiliser ? Pour y répondre 2 apiculteurs nous ont présenté leur expérience lors du séminaire Regards Partagés 2025.

TÉMOIGNAGE 1

Petites miellées et production d'essaim, une stratégie pour optimiser la ruchette

Paul Galzin a commencé l'apiculture en 2014 avec 30 ruches. En 2022, il se certifie en Bio et commercialise alors miel, propolis, pollen et essaims. Localisé à Béziers, dans l'Hérault, il s'est installé avec 200 ruches dont 80 % sont des ruchettes : un schéma peu commun dans la région à son installation mais qui lui semblait plus adapté pour travailler seul sur le rucher.

La saison commence pour lui avec la production d'essaims entre mars et avril, puis par la production de miel "de cru". En effet, viser ces miellées est bien adapté au travail en ruchette car elles sont plus courtes et moins intenses. Au printemps les essaims sont vendus hivernés.

Parole d'apiculteur : *"Il n'y a pas beaucoup moins de rendement en ruchette qu'avec des ruches classiques. Si c'était à refaire je repartirais en ruchette Dadant 6, ou en ruches Langstroth ou encore en hausses/divisible Dadant 10 cadres pour avoir une taille intermédiaire entre la ruche et la ruchette"*



L'EXPLOITATION DE PAUL GALZIN

- **Nombre de colonies**
200 colonies et 20 nucléis hivernés en 2025
- **Production annuelle**
« Une production modeste pour un professionnel »
 | **Miel** : 1,5 tonnes (2022-2023) sinon 4 tonnes / an
 | **Essaims** : 150 essaims réalisés en 2025 (90 vendus)
 | 75 % du cheptel est également renouvelé
- **Génétique** : Buckfast et Carnica
- **Meilleur rendement moyen**
Rucher de 23 ruchettes et 4 ruches : 26 kg / colonie
- **Commercialisation du miel**
50 % en direct, 30 % via des revendeurs et 10-15 % en vrac via des collègues ou des transformateurs
- **Hivernage**
Moins de 5 % de perte du cheptel en général, hivernage sur 6 cadres, un demi pain de candi peut être apporté en cas de manque
- **Miellées visées**
Des miellées de cru uniquement (pas de miel de culture)
- **Objectifs**
Ne souhaite plus augmenter son cheptel mais stabiliser sa production en vendant des essaims et diversifiant les ressources mellifères. Il cherche à optimiser le ratio cheptel/temps de travail/revenus disponibles : gagner plus en travaillant moins !
- **Temps de travail sur l'exploitation**
80 à 100 % d'un temps plein

TÉMOIGNAGE 2

La gestion d'une saison en ruche détaillée

Installé en Ariège, Nicolas Rey est apiculteur depuis 15 ans, il s'installe une première fois en GAEC avec des producteurs spécialisés en gelée royale et développe de son côté la production d'essaims. Après 7 ans à gérer seul 900 colonies, il arrête l'apiculture pendant 2 ans puis revient au métier avec la volonté de mettre en place un système plus optimisé en termes de charge de travail et de charge physique. Il se réinstalle donc en 2011 avec environ 200 ruchettes.

En début de saison il vend minimum 50 essaims hivernés pour libérer des ruchettes. Au retour du printemps il peuple 80 nucléis au format haussettes où sont introduits des cellules. Il vend également certains essaims de l'année.

Les ruchettes sont doublées et partitionnées selon leur état pour faire des essaims. Il pose ensuite des haussettes et prélève des cadres si le développement est trop important pour la taille de la ruche en période d'essaimage. L'idée est d'optimiser la production d'essaims tout en préparant 80 à 100 ruchettes prêtes pour la miellée d'acacia. Les essaims formés sont stimulés au sirop si besoin.

Pour gérer l'essaimage, il évite les grosses miellées de printemps. Seules une vingtaine de ruchettes sont posées sur le plateau de Sault pour le pissenlit même si la gestion de ce colza des montagnes est difficile à gérer en ruchettes.



ZOOM SUR LA GESTION DES RÉSERVES DE MIEL AVEC UNE FOOD CHAMBER

Pour éviter la montée du couvain dans les haussettes, Nicolas utilise une grille à reine, associée à une food chamber. Il utilise les *food chamber* toute l'année comme espace tampon entre le corps de ruche et les hausses, ce qui lui permet de laisser une partie du miel en réserve lors des récoltes et ainsi de mieux gérer les trous de miellée.

Parole d'apiculteur : « Il faut tout le temps être à côté de ses colonies quand on est en ruche, un peu comme en élevage. Les accidents de montée en hausse de la colonie arrivent si la grille à reine est mise trop tard, ou quand on a mal estimé les réserves... »

Pour les nucléis, des haussettes 6 cadres, plus faciles à diviser, sont utilisées. Nicolas apprécie le côté modulable du format ruche qui permet d'en adapter facilement l'usage.



L'EXPLOITATION DE NICOLAS REY

- **Nombre de colonies**
200 colonies hivernées
- **Production annuelle**
 - **Miel** : 2 à 4 tonnes récoltées
 - **Essaims** : 50 à 100 essaims
(100 pour le renouvellement pour l'élevage de reine)
- **Génétique** : Carnica
- **Meilleur rendement par ruche**
35 kg / ruche en ruchettes sur rhododendrons
- **Commercialisation du miel**
En direct uniquement suite à l'effondrement du cours du vrac
- **Hivernage**
1 à 1,5 tonne de miel de châtaignier reste en haussettes sur les ruchettes. Un isolant est mis en place entre le corps de la ruche et la hausse pour isoler du froid.
- **Miellées visées**
Acacia, printemps, châtaignier, rhodo, bruyère, montagne
- **Objectifs**
Atteindre 250 ruchettes dans l'année et d'en vendre une cinquantaine au cours de l'année pour atteindre 200 ruches hivernées.



En résumé des deux témoignages et des échanges qui ont suivis :

⊕ Ce que permet la ruchette	⊖ Ce que ne permet pas la ruchette
⊕ Diminuer le poids des ruches (préserver son dos) ⊕ Diminuer le temps de recherche des reines à l'encagement ⊕ Produire beaucoup d'essaims avec peu de cheptel ⊕ Moins de cadres et moins de cires ⊕ Un renouvellement plus régulier des cadres (intéressant d'un point de vue sanitaire) ⊕ Produire du miel plus rapidement : une ruchette avec 4 jolis cadres de couvain va monter rapidement en hausse en comparaison d'une ruche avec 6 cadres de couvains.... ⊕ Hiverner sur 3 cadres en climat méditerranéen	⊖ Diminuer le poids des cadres ⊖ Passer moins de temps sur les ruches ⊖ Mélanger Langstroth et Dadant ⊖ Gérer de grosses rentrées de nectar en peu de temps comme pour le miel de culture (colza, lavande....)
⊕ À favoriser en ruchette	⊖ À éviter en ruchette
⊕ Utiliser des haussettes 6 cadres pour les nucléis (facilite la division) ⊕ Surveiller l'effet des miellées sur les nucléis (jusqu'à 3 haussettes dessus, couvain au carré dessous...) ⊕ Enlever des cadres pour faire de la place à la ponte (en saison 4 cadres de couvain suffisent) ⊕ Visiter toutes les ruches, toutes les semaines ⊕ Faire des essaims car la fenêtre de gestion de l'essaimage est plus réduite ⊕ Utiliser une génétique peu essaimeuse	⊖ Négliger l'estimation des réserves (perte de ruchettes au moins d'août en altitude) ⊖ Être en retard dans ses visites par rapport au développement des colonies ⊖ Standardiser : les rythmes de développement ne sont pas les mêmes surtout si on a de la Carnica et de la Buckfast ⊖ Mettre une ruchette vide sous le corps de ruchette ⊖ Empiler trop de caisses : attention aux coups de vents ! ⊖ Installer une food chamber en dessous de la grappe en haussette : gare au pillage ⊖ Escalade de cheptel jusqu'à l'ingérence : il faut que ça tourne

CONCOURS 2025
DES MIELS D'OCCITANIE
8 OCTOBRE | ALÈS



UN CONCOURS AU SERVICE DE LA QUALITÉ : LES MIELS D'OCCITANIE SOUS L'ŒIL DES JURÉS

ANNE-LAURE GUIRAO

Cette année encore, le concours des miels d'Occitanie a réuni apiculteur·rices, technicien·nes et passionné·es autour d'un objectif commun : mettre en lumière la qualité des miels produits dans nos territoires et renforcer la valorisation collective portée par le Groupement Qualité des Miels d'Occitanie (GQMOC).

Organisé lors de l'ApiWeek, ce rendez-vous constitue désormais un temps fort pour la filière régionale.



Près de

95

miels ont été
présentés pour
cette édition



Un outil collectif au cœur de la dynamique du GQMOC

Le concours s'inscrit dans la mission centrale du Groupement : promouvoir des miels rigoureusement produits, identifiés et valorisés, conformément aux règles définies pour les fêtes du miel.

Au-delà d'une vitrine qualitative, il permet :

- d'encourager la cohérence entre la diversité florale annoncée par les apiculteur·rices et les caractéristiques réellement observées,
- de sensibiliser les consommateur·rices et les partenaires techniques aux spécificités des miels d'Occitanie,
- d'assurer un travail collectif autour de la transparence, de la pédagogie et du respect des bonnes pratiques.

Chaque échantillon présenté doit ainsi répondre à des critères stricts : conformité analytique, cohérence sensorielle, traçabilité, respect des règles d'appellation – valeurs fondamentales défendues par le GQMOC et rappelées dans le règlement des fêtes du miel.

Une dégustation technique et exigeante

Comme chaque année, les miels ont été regroupés par grandes familles florales et par types de terroirs.

Les membres du jury, formés à l'analyse sensorielle, ont évalué :

- l'aspect visuel (cristallisation, teinte, homogénéité),
- le profil olfactif,
- l'équilibre gustatif,
- la persistance aromatique,
- la cohérence entre l'appellation déclarée et les caractéristiques perçues.

Les typicités régionales – miels de bruyère blanche, de châtaignier, de lavande, de garrigue, d'acacia ou encore miels toutes fleurs issus de zones de piémont – ont offert une palette particulièrement riche cette année.

Parmi l'ensemble des échantillons analysés, seuls les miels répondant pleinement aux critères du concours ont été primés. Cette sélection rigoureuse permet d'assurer une crédibilité technique forte, tant auprès des apiculteur·rices que des consommateur·rices et partenaires institutionnels.

Un levier de valorisation pour les apiculteur·rices

Obtenir une médaille constitue un véritable atout commercial : elle atteste du travail réalisé sur l'exploitation et renforce la confiance du public.

Les producteurs récompensés peuvent ainsi afficher cette reconnaissance sur leurs pots, renforçant leur visibilité lors des fêtes du miel, sur les marchés ou auprès de leurs distributeurs.

Mais au-delà de la distinction, le concours représente pour beaucoup une occasion d'échanger sur les pratiques, l'évolution des floraisons et les pistes d'amélioration, toujours dans un esprit collectif et bienveillant.

Un rendez-vous indispensable pour la filière

En rassemblant analyses, dégustations, retours d'expérience et valorisation auprès du grand public, le concours des miels d'Occitanie contribue pleinement à :

- renforcer la qualité des produits proposés lors des fêtes du miel,
- structurer la filière autour de références communes,
- soutenir le travail exigeant des apiculteurs et apicultrices engagés dans une production authentique,
- porter un message clair sur la réalité du métier et la richesse florale de notre région.

Cette dynamique collective, ancrée dans les valeurs de transparence et de pédagogie, fait du concours bien plus qu'une simple remise de médailles : un outil de reconnaissance, de progrès et de promotion pour les miels d'Occitanie.

Voici le tableau des miels récompensés pour l'année 2025. Félicitations à tou·tes les participant·es et nous remercions nos partenaires, ainsi que les jurés présents lors du concours.



RAISON SOCIALE	DÉNOMINATION COMMERCIALE	MÉDAILLE			CERTIFICATION
					
CATÉGORIE MIEL MONOFLORAL					
Les ruchers d'Ange	Acacia	●			
Demoiz'ailes		●			
Pascal Muriel				●	
Les ruchers de Puech Cabrier	Bruyère blanche	●			
Miel Surfin				●	●
Les ruchers de Puech Cabrier	Châtaignier	●			●
Les ruchers d'Ange				●	
Les Apettes de Sucellos				●	●
Pascal Muriel	Framboisier		●		
Pascal Muriel			●		●
CATÉGORIE MIEL POLYFLORAL					
Montel Thomas	Camargue	●			
Gaec Combe Apiculture				●	
Pascal Muriel	Cevennes	●			●
Le rucher de Paloou	Copujol Pardailhan			●	
Les ruchers d'Ange	Été		●		
Ruchers de La Coste	Fleurs	●			●
Ruchers de La Coste				●	
Les ruchers d'Ange	Forêt		●		
Le rucher de Paloou	Forêt - Rives de la Raviège	●			
Les ruchers d'Ange	Garrigue	●			
Cesco Hervé		●			●
Les ruchers de Puech Cabrier				●	
Nicolas Simakine			●		
Le rucher de Paloou	Larzac		●		
La ferme Saint-Jean			●		●
Les ruchers de Puech Cabrier	Montagne	●			
Les Ruchers de Wilhi				●	
La Danse des Abeilles	Printemps	●			

Présentation et objectifs

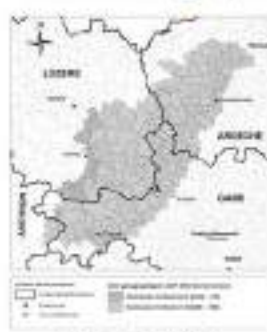
Le Groupement Qualité des Miels d'Occitanie (GQMO) est une association fondée en 2002. Il promeut la qualité des miels produits dans notre région, assure leur valorisation et participe à la sensibilisation du public sur les enjeux de l'apiculture et de la préservation des abeilles.



C'est à l'initiative de cette association que le Miel des Cévennes a obtenu une Indication Géographique Protégée (IGP) en 2015. Depuis cette date, les professionnels de l'apiculture exerçant dans la zone cévenole peuvent, en adhérant au GQMO et à l'IGP, apposer le label IGP Miel des Cévennes sur leurs pots. Ce label garantit ainsi l'origine et la qualité de leur production.



Indice Géographique Protégé - Miel des Cévennes



La zone de l'IGP comprend 202 communes réparties sur 4 départements: l'Aveyron, la Lozère, l'Ardèche et le Gard.

Ces communes sont caractérisées par les massifs cristallins et les serres de schiste creusés par des vallées profondes.

La géologie multiple de ce territoire en fait une terre riche, présentant une diversité floristique incroyable, proposant ainsi de nombreuses ressources trophiques pour l'abeille.

Les miels labélisés doivent répondre à un cahier des charges présentant une description précise du produit, sa traçabilité, sa méthode d'obtention, la structure de contrôle ainsi que les éléments spécifiques à l'étiquetage.

Action de promotion et de communication

Concours des miels d'Occitanie

Depuis l'année 2023, le Groupement qualité des miels d'Occitanie organise au mois d'octobre le concours des miels d'Occitanie. En 2025, 94 miels ont été présentés.

Ce concours a pour but de faire connaître et promouvoir la diversité des miels de la région et de récompenser le travail et la qualité des produits proposés par les apiculteurs.



Fêtes du miel

Troisième édition pour la ville d'Alès et seconde pour la ville de Mirepoix.

Organisation d'un marché de producteurs et d'animations permettant la découverte de l'apiculture au grand public.



Mise en place d'outils de communication et de sensibilisation au public.

Réseaux sociaux

Création du compte miels d'Occitanie pour promouvoir le groupement et ses actions. Suivez-nous!



Plaque de l'apiculteur.ice

Obtenir une meilleure visibilité sur les lieux de vente.



Malette pédagogique

Objectif : fournir des éléments clés en main pour permettre aux professionnelles d'intervenir dans les écoles.

Anne Laure Guirao

Qualité et diversification
anne-laure.guirao@adaoccitanie.org
07.69.78.23.85





SECONDE FÊTE DU MIEL DE MIREPOIX

ANNE-LAURE GUIRAO

Une édition réussie sous le signe de la convivialité et du savoir-faire

Le 2 novembre dernier, la Place Général-Leclerc de Mirepoix a accueilli la seconde édition de la Fête du Miel organisée par le Groupement Qualité des Miels d'Occitanie.

Réservée aux apiculteurs et apicultrices du groupement ou adhérents de l'ADA Occitanie, cette journée a une nouvelle fois rempli pleinement sa mission : promouvoir l'apiculture, valoriser les miels d'Occitanie et renforcer le lien direct entre producteurs et consommateurs.

Une organisation fidèle aux valeurs du GQMOC

Au total, **16 stands d'apiculteur-rices** ont animé la halle centrale de Mirepoix, chacun engagé à mettre en avant des produits issus de sa propre exploitation, dans le respect strict des règles de non-revente et de transparence vis-à-vis du public. Une savonnerie était également présente.

Les stands disposés à l'abri sous la halle, ont permis un déploie-

ment harmonieux de la manifestation, où chaque producteur.ice apportait son savoir-faire, son énergie et sa contribution au caractère collectif de l'événement.

Des animations pour tous les âges

La fête s'est distinguée cette année par la richesse des animations :

- **Atelier éducatif pour les enfants** : très apprécié pour son approche à la fois simple et ludique. Anthéa Panicco, coordinatrice des formations apicoles du CFPPA d'Auterive, y a présenté ses outils pédagogiques : jeux, énigmes, photos et supports visuels, pour expliquer aux petits comme aux grands le fonctionnement des abeilles ainsi que le calendrier de floraison et son lien direct avec les différents miels.



➤ **Atelier de création de baumes** : ouvert à tous les âges, il a permis de découvrir les usages des produits de la ruche au-delà de l'alimentation. Animé par Magalie Deshons dans une ambiance chaleureuse et dynamique, le stand proposait la réalisation de baumes personnalisés, adaptés aux besoins exprimés par les visiteurs.

➤ **Atelier analyse sensorielle des miels organisé par Philippe Picard**, moment fort de la journée, offrant aux visiteurs la possibilité de comparer couleurs, textures et arômes, tout en découvrant les enjeux de qualité et d'authenticité défendus par la filière.

Un public nombreux, curieux et acheteur

La fréquentation a été particulièrement bonne, montrant l'intérêt grandissant du public pour les produits locaux de qualité. Les visiteurs, nombreux à prendre le temps d'échanger, se sont montrés attentifs, acheteurs et très réceptifs aux messages portés par la profession.

Les apiculteur-rices ont salué une ambiance saine, conviviale et chaleureuse, reflet du dynamisme du réseau et de l'engagement collectif des participants. Cette atmosphère positive a largement contribué à la réussite de la journée.

Un bilan très satisfaisant

Au-delà de la dimension commerciale, cette Fête du Miel a confirmé son rôle essentiel dans la valorisation des métiers de l'apiculture, la défense de la qualité des miels d'Occitanie et la sensibilisation du grand public.

La cohérence entre les discours tenus en animation, les produits présentés sur les stands et les échanges avec les visiteurs renforce encore la crédibilité de la filière.



Rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition, avec la volonté partagée de continuer à faire de ces Fêtes du Miel un moment fort pour les apiculteur-rices, les partenaires et le public.

Nous tenons à remercier l'ensemble des apiculteur-rices, l'association des commerçants de Mirepoix ainsi que nos financeurs sans qui ces événements n'auraient lieu.

À l'année prochaine !



LES MIELS CERTIFIÉS : TERROIRS, SAVOIR-FAIRE ET GARANTIES DE QUALITÉ

ANNE-LAURE GUIRAO

Le réseau des ADA a permis la création de Miel Certifiés, une plateforme dédiée qui met à disposition des informations et supports nécessaires pour aider les apiculteur-rices à promouvoir et expliquer au grand public ce qu'est un miel certifié ou labellisé.

Dans cet article, nous vous proposons une synthèse de la brochure réalisée dans ce cadre, afin de présenter le travail du réseau et de mettre à votre disposition des ressources complémentaires pour mieux valoriser vos produits et soutenir le développement de vos ventes.

Les miels certifiés français incarnent l'empreinte d'un terroir, reflètent un savoir-faire apicole et assurent une qualité garantie au consommateur-riche. En choisissant un miel issu d'un signe officiel de qualité (AOP, IGP, Label Rouge ou AB), l'acheteur.se fait le choix d'un produit authentique, traçable et respectueux de l'environnement.



Un choix engagé : qualité, transparence et préservation des terroirs

Acheter un miel certifié, c'est soutenir une filière exigeante, composée d'apiculteur-rices engagé.e s dans des pratiques qui respectent les abeilles, leur environnement et les cycles naturels. Ces produits garantissent une origine maîtrisée, une transparence totale et un mode de production éthique.

Les signes officiels de qualité français ont choisi d'unir leurs forces pour mieux informer le public, dans un contexte où les miels d'origine douteuse se multiplient. Leur objectif commun : faire connaître les spécificités sensorielles et territoriales de leurs miels, mais aussi les contrôles rigoureux auxquels ils sont soumis.

Le terroir : un facteur déterminant dans la typicité des miels

Le terroir, défini par l'INAO comme une zone géographique alliant sol, climat et flore, confère au miel son caractère unique.

De la lavande provençale aux sapins vosgiens, en passant par les bruyères cévenoles, chaque environnement imprime ses arômes, sa texture et sa couleur au nectar récolté. Les conditions météorologiques, l'altitude, la diversité florale ou encore la minéralité des sols influencent la composition finale du miel.

La compréhension de ces interactions permet aux consommateur-rices d'apprécier pleinement la richesse des miels certifiés : chaque pot devient le reflet d'un lieu, d'un climat et d'une flore singulière.

Une grande diversité de saveurs : la signature des régions

Les miels certifiés sous SIQO offrent une palette sensorielle remarquable.

➤ Parmi les IGP reconnues :

- **Miels des Cévennes** : caractère sauvage issu de la bruyère, ou du châtaignier.
- **Miels de Provence** : arômes délicats issus de la flore méditerranéenne, du maquis à la garrigue.
- **Miels d'Alsace** : notes fruitées ou boisées, entre acacia, tilleul, forêt ou châtaignier.
- **Miel de Tilleul de Picardie**, depuis le 11 Novembre 2025, notes fraîches et mentholées.

De nouveaux projets d'IGP, tels que le **Miel des Landes**, viennent encore enrichir cette diversité.

➤ Les AOP témoignent elles aussi d'une forte identité territoriale :

- **Miel de Corse** (Mele di Corsica) : complexe et aromatique, marqué par la flore insulaire.
- **Miel de Sapin des Vosges** : doux et balsamique, issu du miellat produit dans les forêts d'altitude.

Cette diversité fait de la dégustation des miels un véritable voyage sensoriel, une manière d'explorer les territoires à travers leurs saveurs.

Soutenir l'apiculture locale : un geste pour l'économie et la biodiversité

Choisir des miels certifiés, c'est soutenir une économie durable, contribuer au maintien des savoir-faire traditionnels et encourager la préservation des écosystèmes.

Les abeilles, essentielles à la pollinisation, jouent un rôle central dans la biodiversité. En privilégiant des miels issus de pratiques respectueuses, le consommateur-rice participe directement à la protection de ces pollinisateurs.

Les fêtes du miel, ateliers éducatifs, marchés locaux ou visites de mielleries permettent de découvrir la richesse des terroirs tout en renforçant le lien entre apiculteur-rices et grand public.

Le savoir-faire apicole : une expertise exigeante et durable

La production d'un miel certifié repose sur des pratiques éthiques et rigoureuses :

- respect du bien-être des abeilles,
- maintien d'un environnement favorable au butinage,
- méthodes douces pour la récolte,
- préservation de la santé des colonies,
- transparence sur les pratiques mises en œuvre.

La formation continue, les contrôles réguliers et l'application stricte des cahiers des charges sont indispensables pour obtenir et conserver une certification.

Les apiculteur-rices doivent également s'adapter aux enjeux sanitaires (varroa, frelon asiatique) et aux bouleversements climatiques qui modifient les floraisons et fragilisent les colonies.

Les SIQO : des garanties fortes pour le consommateur-rice

Quatre signes officiels encadrent les miels certifiés :

➤ AOP – Appellation d'Origine Protégée

Toutes les étapes de production se déroulent dans une aire géographique précise, selon un savoir-faire reconnu. Les miels de Corse et de Sapin des Vosges en sont les représentants.

➤ IGP – Indication Géographique Protégée

Au moins une étape clé du processus se déroule dans la région définie. Cette certification protège la réputation des miels liés à un territoire : Provence, Alsace, Cévennes, Picardie et bientôt Landes.

➤ Label Rouge

Gage de qualité supérieure, il évalue les propriétés physico-chimiques et sensorielles du miel, indépendamment de son origine géographique. Trois miels sont concernés : lavande/lavandin, sapin et toutes fleurs.

➤ AB – Agriculture Biologique

Axé sur les méthodes de production, ce label garantit des pratiques respectueuses de l'environnement et du bien-être animal. Il peut s'ajouter aux autres SIQO.

Ces signes assurent des normes strictes, une traçabilité complète et une information fiable au consommateur-rice.

Comprendre les étiquettes : transparence et protection

L'étiquetage du miel est encadré par des règles précises portant notamment sur :

- la dénomination de vente (acacia, montagne, toutes fleurs, etc.),
- l'origine géographique,
- les mentions autorisées,
- les logos et vignettes des SIQO.

La DGCCRF veille à prévenir les fraudes notamment sur les mentions trompeuses.

Pour garantir l'authenticité du produit, il est recommandé de privilégier les miels sous SIQO ou issus de producteur-rices locaux transparents.

Contacts et organismes de gestion

Les organismes de défense et de gestion (ODG), accompagnent les apiculteur-rices dans la certification, les contrôles et la promotion des miels de leurs terroirs respectifs. Ils constituent les interlocuteurs privilégiés pour toute information complémentaire. En région Occitane, c'est le Groupement Qualité des Miels d'Occitanie.

Conclusion

Les miels certifiés français représentent l'alliance entre nature, terroir et savoir-faire. Choisir ces produits, c'est faire le choix d'une qualité vérifiée, d'une production durable et d'une expérience gustative authentique.

Chaque pot raconte l'histoire d'un territoire et du travail passionné des apiculteur-rices qui le préservent.

MAÎTRISE DES FÉCONDATIONS, RETOURS SUR LES EXPÉRIMENTATIONS DU PROJET BEECONSEL

ALICE ROUZES

La maîtrise de la fécondation des reines constitue l'un des enjeux majeurs de la sélection apicole. Malgré les progrès considérables réalisés dans l'élevage, la maîtrise de la fécondation demeure en grande partie soumise aux aléas environnementaux, en particulier parce que l'accouplement de la reine s'effectue **en vol**, avec **15 à 20 mâles en moyenne**, dans des zones spécifiques appelées « zones de congrégation » de mâles que l'apiculteur ne contrôle pas. Cette absence de contrôle pose un problème central en sélection. Même si l'éleveur progresse chaque année en choisissant ses meilleures lignées, les colonies environnantes, non sélectionnées, peuvent freiner, voire annuler, le progrès génétique attendu. D'où l'importance de **contrôler la paternité** par des techniques adaptées.

C'est à cette problématique que répond le projet **BEECONSEL**, mené dans quatre pays européens (Norvège, Slovénie, Macédoine et Croatie) et dédié à l'analyse de plusieurs approches de fécondation dirigée, adaptées aux spécificités des régions (densité des colonies sur un rayon de plusieurs kilomètres) et dans des contextes géographiques très différents. Marin Kovačić, apiculteur croate, docteur en sciences agro-biotechniques et troisième génération d'apiculteurs, nous a présenté, lors des **WEB'ÉLEVAGE organisés par le réseau RESAPI**, les résultats clés de ce programme ambitieux.

Retrouvez ici, l'intégralité des WEB'ÉLEVAGES

2025

2024



L'isolement géographique

En vallées alpines

L'isolement géographique consiste à installer une station de fécondation dans un site naturellement isolé – vallée fermée, île ou zone montagneuse difficile d'accès – où l'on sait qu'il n'existe pas ou très peu d'autres colonies à mâles que celles introduites volontairement. En Slovénie, où la majorité du territoire ne permet pas un isolement suffisant, deux vallées alpines, **Krma** et **Vrata**, ont été identifiées comme zones potentiellement exploitables, avec une absence ou une très faible présence de colonies dans un rayon de 5 à 7 km autour des stations de fécondation. L'objectif était d'évaluer si ces vallées pouvaient fonctionner comme stations de fécondation fiables, et de mesurer l'impact du renforcement progressif en colonies à mâles sur la fécondation des reines.



Station de fécondation dans la vallée alpine de Vrata

© Beeconsel

Dans la vallée de **Krma**, le site a été testé sur **deux saisons consécutives**, avec la mise en place de **5 DPC¹ (colonies productrices de mâles)**. Les résultats obtenus sont élevés :

- **89 % (62 – 100) de paternité contrôlée en moyenne** (94 % et 86 % selon les saisons),
- environ **9 mâles sur 10** fécondant les reines provenaient des DPC,
- **durée moyenne des vols de fécondation : 13,4 minutes** (0–35 min),
- des vols parfois très courts (3 à 4 minutes), traduisant une **forte proximité des mâles** et une **réduction significative du risque de perte de reines**.

Ces résultats indiquent que la vallée de Krma peut être utilisée de manière fiable comme station de fécondation, à condition de maintenir un nombre suffisant de colonies à mâles.

Dans la vallée de **Vrata**, le dispositif a évolué progressivement afin d'évaluer l'effet du nombre de mâles disponibles : 2021 : aucune colonie à mâles, 2022 : 4 colonies à mâles et 2023 : 8 colonies à mâles.

L'impact du renforcement est clairement visible sur la durée des vols de fécondation :

- 27 minutes en moyenne sans colonies à mâles,
- 17 (+/- 7) minutes avec 4 colonies,
- 14 (+/- 3) minutes avec 8 colonies,
- retour à 23 (+/- 3) minutes après le retrait des colonies à mâles.
- les reines se sont accouplées avec **17 à 24 mâles génétiquement distincts**, révélant la présence probable de **colonies extérieures** dans l'environnement et confirmant que le site doit être considéré comme **partiellement isolé**.

*Les résultats obtenus dans les vallées alpines de Krma et Vrata montrent que des **sites**, même imparfaitement isolés, peuvent offrir un **haut niveau de contrôle de la fécondation** lorsqu'ils sont renforcés par des colonies à mâles. La réduction marquée de la durée des vols constitue un indicateur fort de l'efficacité du dispositif, limitant les pertes de reines et améliorant la réussite globale des fécondations. Ces vallées alpines représentent ainsi une **option très pertinente pour les programmes de sélection**, y compris dans des contextes apicoles contraints, à condition d'intégrer la présence résiduelle de colonies extérieures et d'adapter le nombre de colonies à mâles en conséquence.*

Contre saison

L'isolement géographique repose sur le fait que ces zones montagneuses sont **peu attractives pour les apiculteur-rices en début de saison**. Les **hivers longs**, un **printemps pauvre** et la proximité du littoral incitent les apiculteur-rices à déplacer leurs colonies ailleurs, créant ainsi des **fenêtres d'isolement relatif** exploitables pour la fécondation des reines. Cette approche a été testée sur deux saisons à **Gorski Kotar (Croatie)**. L'objectif n'était pas d'obtenir un isolement total, mais d'évaluer si un **isolement partiel**, renforcé par des colonies à mâles, pouvait permettre un **contrôle significatif de la paternité**.



Station
de fécondation à
Gorski Kotar
© Beeconcel

En 2021, **40 nucléis avec reines vierges** ont été installés **sans colonies à mâles**.

Les résultats ont montré :

- un **faible taux de fécondation** (28%, soit 11 reines),
- de nombreux nucléis avec reines non fécondées ou absentes.

L'analyse génétique a révélé que **seulement 66% de la diversité génétique du couvain** était retrouvée dans la spermathèque des reines, confirmant la présence de **colonies extérieures**. Le site doit donc être considéré comme **partiellement isolé**.

En 2022, le dispositif a été renforcé par l'ajout de **6 DPC et 30 nucléis** avec reines vierges.

Les performances ont nettement progressé :

- **77% de survie des reines**,
- **87% de fécondation**,
- **temps de vol moyen** : 16 minutes (7–26 min),
- les reines se sont accouplées, en moyenne, avec **65% de mâles issus des DPC**. La contribution minimale observée était de **31%** avec des cas atteignant **100%**, montrant une variabilité liée à l'isolement imparfait du site.

Un **isolement géographique imparfait**, s'il est **renforcé par des colonies à mâles**, permet d'obtenir un **contrôle satisfaisant de la fécondation**. À Gorski Kotar, **65% de paternité connue** offre un bon compromis entre contrôle génétique et diversité. L'augmentation du nombre de colonies à mâles est déterminante : avec **20 à 30 colonies**, les taux de fécondation pourraient atteindre **environ 80%**, faisant de l'isolement à contre-saison une **option réaliste**, malgré des contraintes logistiques et l'absence d'isolement total.

Sur île

L'isolement sur île consiste à placer la station de fécondation sur une île naturellement isolée du continent, limitant ainsi l'influence de mâles extérieurs. En Macédoine du Nord, seule l'île du lac Prespa a été testée. L'île est petite, isolée par 2 km d'eau et soumise à des conditions environnementales difficiles, rendant la survie des colonies délicate hors saison de fécondation. 24 nucléis de fécondation et 12 DPC ont été installés, mais seulement 9 nucléis ont survécu et pu être analysés. Les résultats préliminaires sur 5 colonies montrent que 85% des patrilignes issues des DPC ont contribué à la fécondation des reines. Ces chiffres restent inférieurs aux attentes (95% de contribution des patrilignes connues), probablement en raison de conditions météorologiques défavorables, très chaudes et sèches en juillet, qui ont limité le vol des mâles et prolongé les vols nuptiaux des reines.

L'isolement sur île est prometteur pour sécuriser la paternité des reines, mais reste sensible aux contraintes environnementales et logistiques.

L'isolement biologique par saturation en mâles

L'isolement biologique par saturation consiste à **inonder la zone de fécondation d'un très grand nombre de mâles issus de colonies sélectionnées**, compensant ainsi l'absence de barrières géographiques. Cette approche a été testée à la station de Batina (Croatie) sur trois saisons, puis sur le site de Marin Kovačić avec des adaptations locales.

À Batina, les résultats de la première saison, ont montré que **96 % des reines vierges se sont accouplées avec des mâles provenant des DPC**. La saison suivante, les reines se sont accouplées avec **76 % de mâles provenant des DPC**, le reste provenant de colonies voisines non contrôlées.



Sur le site de Marin Kovačić, la méthode a été appliquée plus systématiquement :

- **96 colonies à mâles** en 2021 et 2022, chacune avec 5 à 7 cadres de mâles,
- **160 nucléis testés** en 2021 et **80** en 2022.

Les performances observées en 2021 étaient remarquables :

- **survie des reines : 96 %**
- **fécondation : 75 %** (120 reines)
- **durée moyenne des vols de fécondation : 14 minutes** (3–22 min)
- **nombre moyen de mâles fécondants par reine : 15,4** (10–20)
- **paternité contrôlée : 93 %** (67–100), soit plus de 9 mâles sur 10 provenant des colonies à mâles sélectionnées.

En 2022, la paternité contrôlée a été légèrement plus faible (**76,7 %**) en raison de colonies supplémentaires non échantillonnées situées à proximité, mais la majorité de la paternité inconnue provenait très probablement de ces colonies.

*La saturation biologique est très efficace même sans isolement naturel. En impliquant plusieurs apiculteur-rices pour maintenir ces colonies, on sécurise la paternité sur plusieurs kilomètres, garantit des colonies homogènes et produit assez de mâles. Cette collaboration permet de **maximiser l'efficacité tout en limitant les coûts**, assurant un contrôle fiable de la fécondation des reines.*

L'isolement temporel ou Moonshine Mating (méthode Joe Horner)

L'isolement temporel est une approche innovante consistant à contrôler le moment des vols de fécondation pour réduire la compétition avec les mâles extérieurs. L'idée est de libérer les reines vierges uniquement après l'heure habituelle de vol des mâles naturels (souvent entre 14 h et 17 h). Deux méthodes ont été testées pour retarder la sortie des reines : **le refroidissement des nucléis** et le **labyrinthe**.

Refroidissement des nucléis

Les nucléis sont conservés à 13–17°C dans une chambre froide ou cave, puis amenés sur la station de fécondation pour permettre aux reines et aux mâles de voler entre 17h30 et 21h. Les résultats observés :

- survie des reines : 63 %
- fécondation : 38 %
- vols : premier départ à 17h33, dernier vol réussi à 19h55
- les reines mettaient plus de temps à s'adapter à la sortie, probablement à cause de la faible activité liée à la température.

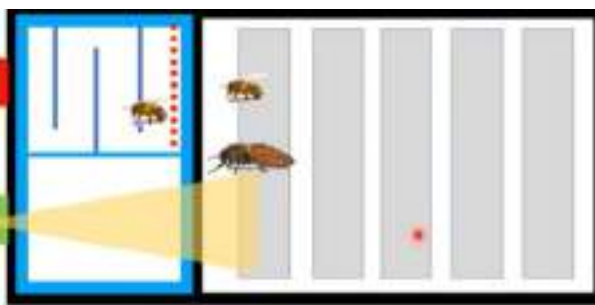
Des expériences en Macédoine avec une chambre de refroidissement ont permis d'atteindre un taux de 67 % de paternité connue, avec un nombre moyen de 13,6 (3 – 20) mâles par reine.



Nucléis de fécondation réfrigérés

Gauche :
© J Wegener,
E Musin, LIB ;
droite :
© A Uzunov)

Labyrinthe



Concept de labyrinthe pour la fécondation au "Clair de Lune"

© Beeconseil

Un dispositif à deux chambres retient physiquement la reine jusqu'à l'heure souhaitée tout en laissant passer les abeilles ouvrières. Le système bloque la lumière pour éviter que la reine ne s'envole trop tôt. Après ouverture, les mâles retenus dans les colonies à mâles sont également libérés. Les résultats :

- survie des reines : 94 %
- fécondation : 47 %
- vols : premier départ à 17h30, dernier vol réussi à 19h17
- les reines sortaient plus rapidement que dans le dispositif de refroidissement.

L'isolement temporel montre un potentiel réel, mais nécessite encore des ajustements et un suivi précis. Il peut être utilisé sur de petites stations pour améliorer le contrôle de la fécondation des reines sans recourir à des moyens plus complexes ou coûteux.

Ces expérimentations montrent qu'il est possible de mieux contrôler la fécondation des reines pour orienter la sélection génétique, mais que les résultats dépendent fortement du pays, du site choisi et de la méthode appliquée. Parmi les techniques testées, l'isolement géographique, en forêt, dans des vallées isolées ou sur des îles et la saturation biologique avec un grand nombre de mâles issus de lignées sélectionnées se sont révélées les plus fiables. Ces approches permettent d'obtenir un contrôle significatif de la paternité tout en maintenant une diversité génétique acceptable.

Les méthodes basées sur l'isolement temporel, qui visent à décaler les vols nuptiaux des reines et des mâles, sont prometteuses mais restent encore expérimentales.

Enfin, combiner différentes stratégies et les adapter aux conditions locales (topographie, densité des ruchers, climat) apparaît comme la meilleure façon d'optimiser à la fois le succès des fécondations et la diversité génétique. Cette flexibilité permet aux programmes d'élevage d'obtenir des reines de qualité tout en préservant la résilience et la variabilité des populations d'abeilles locales.

Q ZOOM SUR LE PROJET STARTER

Pour approfondir cette approche, **un projet d'un an est prévu en 2026**, porté conjointement par l'ADANA et l'ADA Occitanie en partenariat avec l'ITSAP, l'INRAE et l'ADAPI, et financé par INTERAPI et ATR. Ce projet aura pour objectif d'étudier la méthode dite « Clair de Lune » sur trois sites représentatifs : Ariège, Hérault et Landes.

Le projet vise à tester les paramètres clés de la réussite de l'isolement temporel, à évaluer la fécondation des reines, leur survie tout en comparant l'efficacité des dispositifs existants et en développement. L'objectif est de produire des recommandations concrètes pour les éleveurs et d'explorer la faisabilité de cette méthode comme complément aux méthodes traditionnelles de contrôle de la fécondation, notamment dans des zones où l'accès à des sites isolés est limité.

Ce projet est né **grâce aux journées « sélection » de janvier 2025**, organisées sur 2 jours, qui ont permis aux différents groupes (le CETA Apid'Oc, le CETA APY-REINES, le groupe OCAPI animé par l'ADA Occitanie ; le NAPS animé par l'ADANA ; le réseau de testage animé par l'ADAPI ; le CETA Val de Saône animé par l'ADA AURA ; le groupe de sélection gelée royale animé par le GPGR), de se rencontrer, d'échanger et de co-construire des perspectives concrètes pour le réseau RESAPI. Ces rencontres ont montré que ce sont **les apiculteur-rices eux-mêmes qui sont moteurs dans le développement de nouveaux projets**, en apportant leur expérience et leurs besoins issus du terrain.

Restez attentifs : les résultats de cette expérimentation seront communiqués en 2027, et permettront de mieux cerner le potentiel de l'isolement temporel pour la sélection apicole.

Innovation pour la maîtrise des fécondations contrôlées en sélection apicole



Contexte

Le contrôle de la fécondation des reines est crucial pour produire des reines de qualité et améliorer génétiquement les colonies.

- L'insémination permet un contrôle total mais demande un savoir-faire technique important.
- L'isolement géographique (îles, vallées, zones protégées) est rare et offre un contrôle limité de la voie mâle.
- L'isolement temporel, ou méthode "Jo Horner" (fécondation au clair de lune), est une alternative prometteuse et plus accessible.
- Des études préliminaires (Allemagne, Suisse, Croatie) montrent des résultats encourageants, mais les outils restent limités et difficiles à transposer directement.
- Cette méthode, adoptée par trois groupes de sélection depuis les rencontres Résapi début 2025, consiste à décaler les sorties des reines et des mâles (libération vers 17-18h) pour mieux orienter les accouplements sans dépendre de sites isolés ou de l'insémination.



Objectifs

Année 1 : phase clé du projet

- Déploiement de 2 dispositifs expérimentaux (un commercialisé et un en développement) dans plusieurs régions pilotes.
- Contrôler les heures de vol des reines et mâles, vérifier la faisabilité technique et recueillir des retours terrain.



Cette démarche s'inscrit dans une dynamique collective issue des groupes de sélection, visant à améliorer la maîtrise des fécondations au niveau national, et ouvre de nouvelles perspectives pour la sélection apicole, permettant un contrôle génétique fiable sans isolement strict ni insémination instrumentale.



Actions et calendrier



Janvier
Création du protocole et détermination des indicateurs de suivi

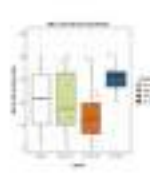
Février
Acquisition des prototypes

Mars
Installation et pré-testage des prototypes

Avril à Juin
3 sessions de fécondations.

Juillet à Août
Centralisation et analyses des données

Septembre à Décembre
Création des livrables et valorisation



Perspectives

Les résultats serviront à préparer puis accompagner le projet CASDAR (2027-2030) :

- Évaluer différentes méthodes de fécondation (saturation, isolement, clair de lune.)
- Concevoir des organisations collectives durables (au sein des collectifs et en interaction sur un territoire)
- Proposer des plans de sélection utilisant une maîtrise partielle de la voie mâle.



Alice ROUZES
Chargée de mission Élevage et Sélection (Pôle Ouest)
alice.rouzes@adaoccitanie.org
06.51.75.54.48



Apolline PELLETIER
Chargée de mission Élevage et Sélection (Pôle Est)
apolline.pelletier@adaoccitanie.org
06.34.68.79.71



RESAPI bénéficie du soutien de :





Présentation de Tristan Kistler à Regards Partagés 2025

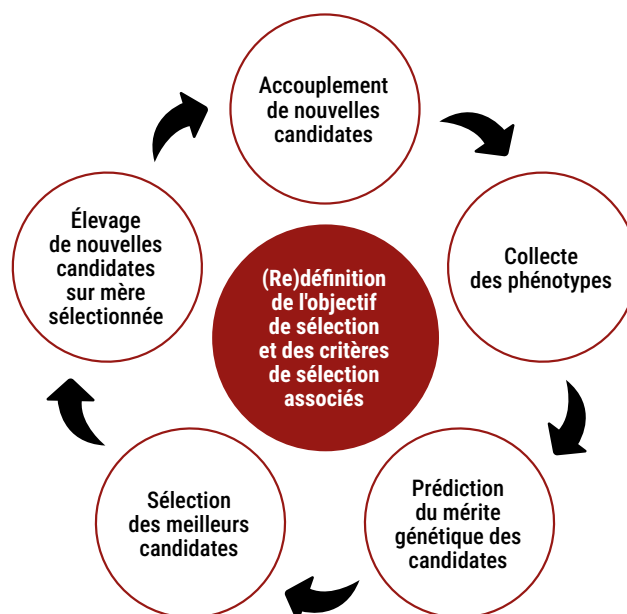
SÉLECTION : COMMENT ATTEINDRE PLUS VITE NOS OBJECTIFS DE SÉLECTION ?

APOLLINE PELLETIER

À l'occasion du séminaire *Regards Partagés 2025*, nous avons eu la chance d'accueillir Tristan Kistler pour une présentation de ses résultats de thèse¹ sur l'optimisation des plans de sélection apicoles. Récemment embauché à l'INRAE comme chercheur sur la sélection animale, il met du temps à disposition des ADAs sur deux mois pour vulgariser ses avancées auprès des groupes de sélection.

En apiculture, la sélection de la voie mâle et femelle se fait souvent sur un pas de temps d'au moins 2 ans par génération. Cela permet d'avoir des données de phénotypage mesurées sur une saison de production entière, avant de choisir les reproducteurs. Dans cet article, nous nous focaliserons sur l'intérêt de raccourcir (ou d'allonger) l'intervalle de génération, sur la voie femelle dans un plan de sélection. La compréhension des enjeux nécessite une maîtrise des bases en sélection apicole. Nous vous renvoyons vers l'article en bas de page pour un rappel sur les spécificités apicoles en sélection². La figure 1 rappelle les étapes clés d'un plan de sélection en apiculture.

FIGURE 1 Le schéma pour comprendre les étapes d'un plan de sélection (Tristan Kistler, 2025)



1. Thèse de Tristan Kistler en anglais : Plans de sélection multi-caractères pour les abeilles mellifères (*Apis mellifera*) : conception et efficacité. Génétique animale. (2025) Attention ce n'est pas à la portée de la plupart de nos adhérents
2. Concepts de sélection appliqués à l'abeille (Matthieu Guichard *et al*, 2020)

Un meilleur gain génétique annuel

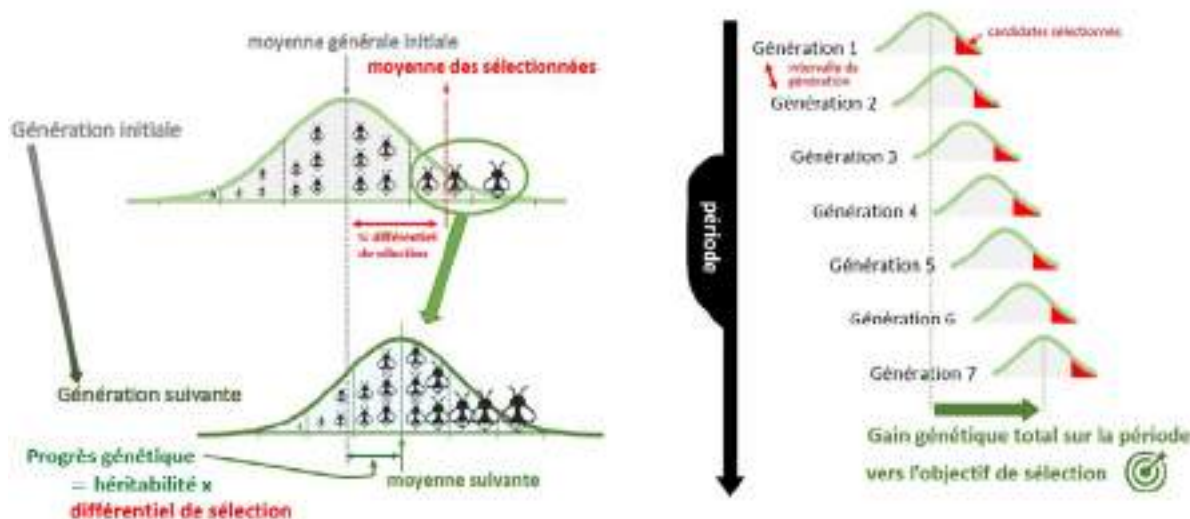
Le processus de sélection consiste à améliorer la moyenne de sa population sur un ou plusieurs caractères qui nous intéressent (exemple : production de miel, douceur...). La progression sur ces caractères se fait à chaque nouvelle génération, c'est-à-dire à chaque fois qu'on obtient des descendants à partir de parents sélectionnés. On s'attend donc à voir la moyenne de nos caractères d'intérêt grimper à travers les générations : il s'agit du gain génétique par génération.

Le gain génétique annuel est inversement proportionnel à la durée séparant deux générations, c'est-à-dire à l'intervalle de génération. Cela signifie qu'en sélectionnant nos candidates pour la reproduc-

tion plus tôt, notre gain génétique annuel augmente. Mais dans quel cas est-il vraiment supérieur, et comment les apiculteur-rices peuvent-ils faire cela ?

La question de recherche de Tristan était la suivante : est-il pertinent de réduire l'intervalle de génération en utilisant chaque année comme mères des reines d'un an en voie femelle, quitte à renoncer à l'évaluation de certains caractères qui ne s'expriment qu'après une saison complète de production ?

FIGURE 2 Le principe de la sélection : accumuler du progrès génétique (Tristan Kistler, 2025)



Des caractères mesurables tôt en saison

En apiculture, la sélection se fait souvent en groupe ou chez des apiculteur-rices qui ont un très grand nombre de ruches. En général, les sélectionneurs se fixent un objectif de sélection, qui consiste à pondérer l'importance de progresser sur chaque caractère par rapport aux autres. On peut le formaliser comme une somme de mérite génétique par caractère d'intérêt ($u_1, u_2, \dots$) pondérés par leur importance ($a_1, a_2, \dots$): $H = a_1u_1 + a_2u_2 + \dots$

- où H est l'objectif de sélection
- où a est une pondération (le poids qu'on veut donner à ce caractère)
- où u est le mérite génétique d'un caractère (exemple : douceur, comportement hygiénique, production de miel, tendance à l'essaimage...).

Un plan de sélection courant consiste à mesurer ces caractères sur la voie mâle et femelle sur une saison de production entière. Ce scénario sera nommé **Base**.

Or certains caractères sont mesurables avant que les reines aient 1 an d'âge, et ne terminent toute une saison de production.

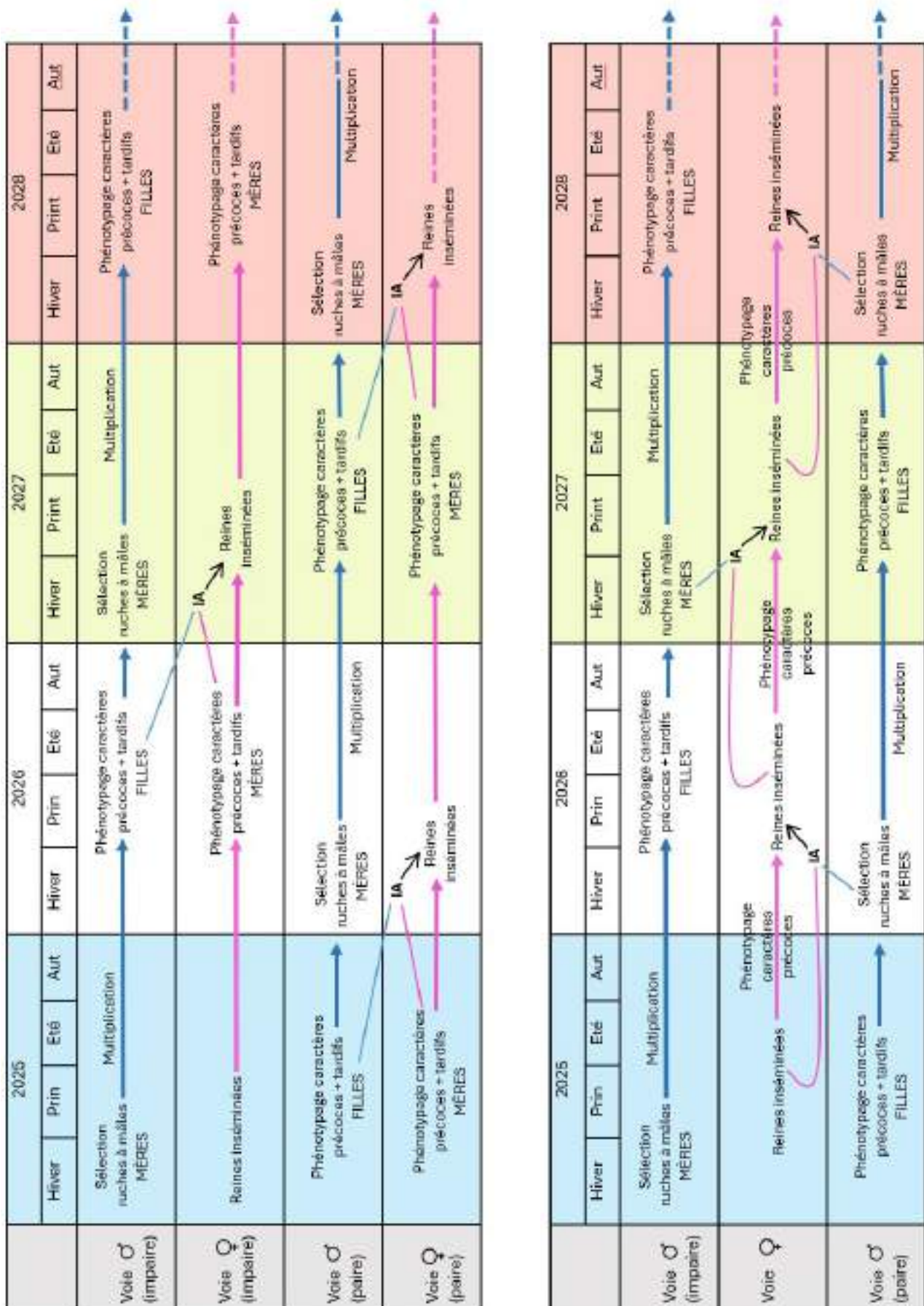
> **Exemples de caractères précoces** : comportement hygiénique, douceur, tenue au cadre, caractères liés au 1^{er} hivernage, récoltes de miel avant printemps de l'année suivant la naissance des reines...

En revanche, d'autres caractères ne sont mesurables qu'après 1 an d'âge.

> **Exemples de caractères tardifs** : caractères liés 2^e hivernage, récolte en miel sur toute la saison, tendance à l'essaimage, infestation estivale en varroa ...

Un autre plan de sélection consisterait à mesurer les caractères sur toute une saison de production pour la voie mâle (phénotypage caractères précoces et tardifs), et seulement les caractères précoces sur la voie femelle. Cela permet de gagner un an de testage sur les potentielles mères, mais en sacrifiant l'information sur leurs performances tardives. Ce scénario accéléré sera nommé : **Acc**

FIGURE 3 Exemple de plans de sélection apicole avec intervalle de génération de 2 ans côté femelle (**Base**) VS de 1 an côté voie femelle (**Acc**) (Apolline Pelletier)



Une simulation pour comprendre l'effet sur le long terme

La figure 4 résume les plans de sélection **Base** et **Acc**. Le principe de la simulation permet de voir ce qui se passerait sur le long terme, si des apiculteur-rices suivaient l'un ou l'autre des plans de sélection pendant plusieurs dizaines d'années.

Dans cette simulation, on fait l'hypothèse que l'héritabilité est la même pour les caractères précoces et tardifs.

FIGURE 4 La simulation (Tristan Kistler, 2025)

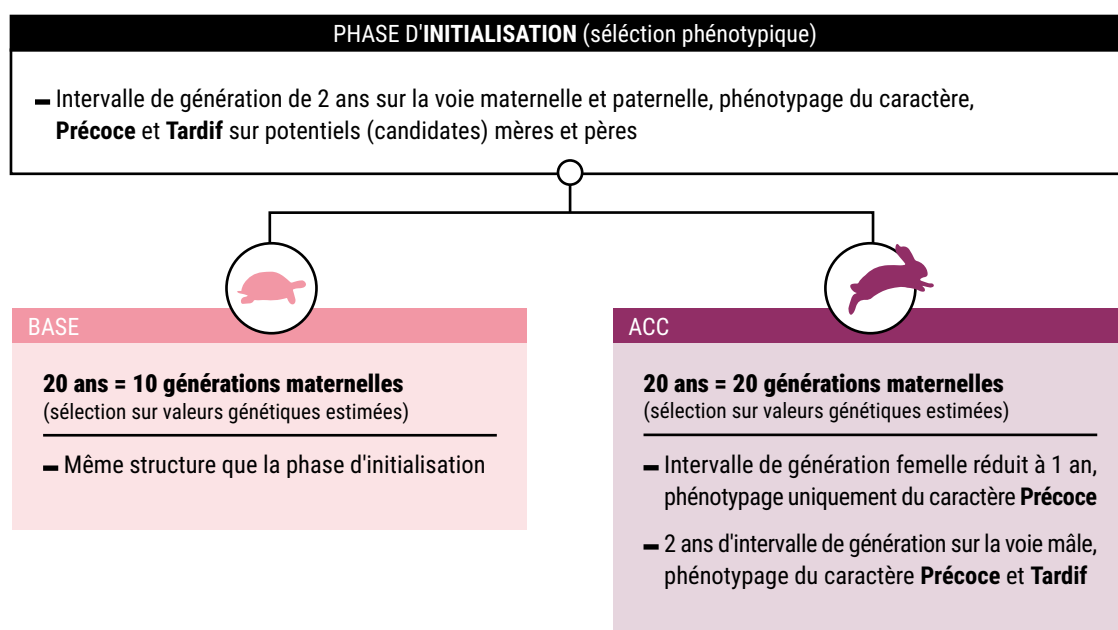
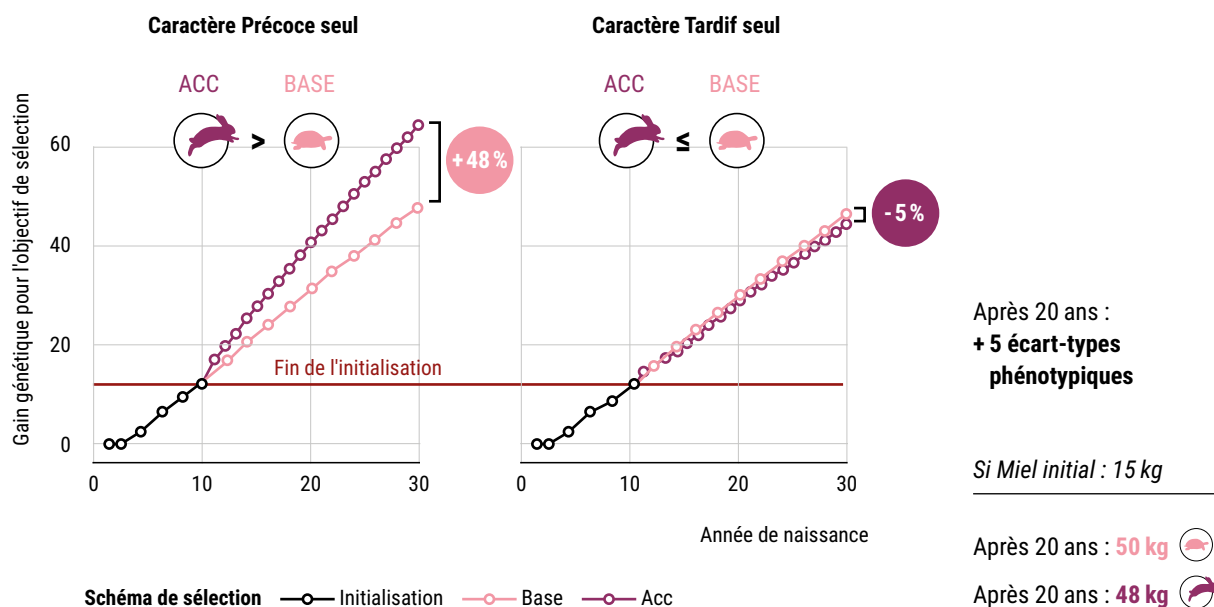


FIGURE 5 Résultat de la simulation, avec un objectif de sélection sur caractère précoce seul ou tardif seul, et une corrélation nulle entre caractères (Tristan Kistler, 2025)



Voici ce que donne les résultats :

- Si on s'intéresse uniquement à faire progresser un caractère précoce (exemple : douceur) dans les plans **Base** et **Acc**, alors **Acc** permettra de faire environ 50 % plus de gain génétique que **Base**.
- En revanche, si on veut progresser uniquement sur un caractère tardif, et qu'il n'est pas du tout corrélé aux caractères précoces (le pire des cas), alors **Acc** et **Base** sont quasi équivalents (5 % de gain génétique en moins avec **Acc**).

La figure 5, côté droit, illustre cet exemple : Si on veut progresser uniquement sur le miel (caractère tardif), et qu'il est initialement à 15 kg dans notre population, on obtient après 20 ans : 50 kg de moyenne avec le plan de sélection **Base**, contre 48 kg avec **Acc**.

- Pour d'autres objectifs de sélection, plus on met de poids sur les caractères précoces (exemple : volonté de progresser surtout sur la douceur, hygiénisme ou production sur bruyère blanche), plus le scénario **Acc** sera efficace par rapport à **Base** (jusqu'à 50 % mieux). En revanche, si on s'intéresse surtout aux caractères tardifs, **Acc** reste généralement plus efficace que **Base** mais plus modérément (-5 % dans le cas évoqué, à 30 % meilleur).

- Au-delà de l'objectif de sélection, la supériorité du schéma **Acc** dépend aussi des corrélations génétiques entre caractères précoces et tardifs. Plus les caractères précoces et tardifs sont corrélés (positivement ou négativement, comme pourraient l'être la quantité de couvain au printemps et la production totale de miel sur la saison), plus le plan **Acc** est capable de faire du gain génétique par rapport à **Base**, en s'appuyant notamment sur les performances des tantes sur les caractères tardifs, au moment de choisir les souches pour la voie femelle.

Dans tous les cas, il semblerait que le modèle **Acc** soit généralement plus intéressant que **Base**, d'un point de vue de gain génétique annuel. Pour savoir précisément de combien il est plus efficace, tout dépend de l'objectif de sélection et de la corrélation des caractères précoces et tardifs. Mais qu'en est-il de l'accroissement de la consanguinité ?

Vigilance : la sélection est une histoire de compromis

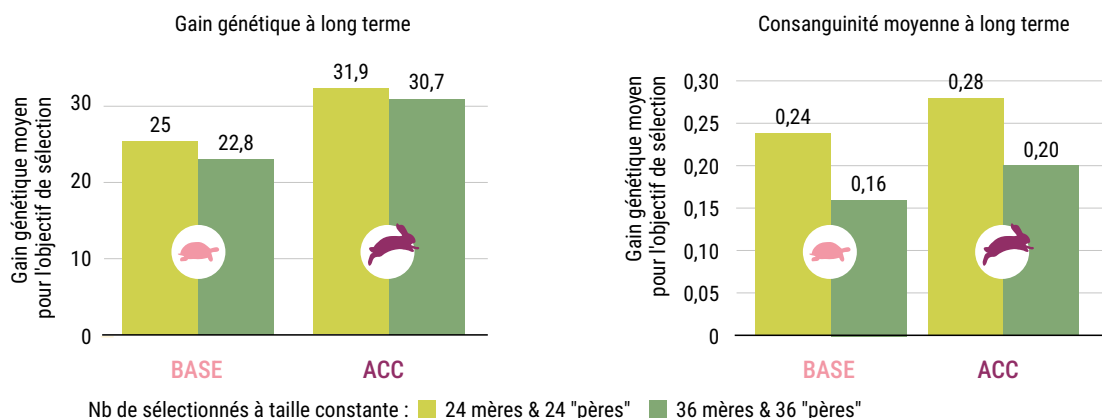
Certes le modèle **Acc** permet dans tous les cas ou presque d'augmenter le gain génétique annuel par rapport au modèle **Base**. Néanmoins, comme les générations s'enchaînent plus vite côté voie femelle, on accumule plus de consanguinité en 20 ans ! Les calculs montrent qu'en 20 ans de sélection intensive la consanguinité augmenterait de 27 à 30 % avec **Acc**, contre 23 % environ avec **Base**, ce qui n'est pas négligeable.

Pour compenser la perte accélérée de variabilité génétique dans **Acc**, Tristan propose de reprendre les méthodes les plus classiques :

- Garder plus de candidates comme mères à chaque génération (baisser l'intensité de sélection)
- Restreindre la sélection à l'intra-familial : au lieu de choisir les meilleures parmi toutes les candidates comme parents, on choisit les meilleures sœurs de chaque famille.

Même si ces deux propositions impliquent de progresser un peu moins vite (puisqu'on met moins de pression de sélection), le gain génétique reste meilleur que dans **Base** et la consanguinité est maîtrisée (voir Figure 6). Tristan rappelle le conseil usuel qui serait de maintenir l'augmentation de consanguinité moyenne à moins de 1 % par génération.

FIGURE 6 Résultats à long terme et effet de la taille du noyau de sélection (Tristan Kistler, 2025)



Les questionnements des apiculteur-rices à *Regards Partagés*

Plusieurs questions ont été posées à Tristan lors d'un atelier "Jouer sur les variables d'un plan de sélection". Voici quelques recommandations pratiques qu'on peut en tirer. Elles peuvent s'appliquer aux groupes de sélection apicoles, mais également à toute structure engagée dans une démarche de sélection.

Évidemment ce ne sont que des recommandations pour optimiser les plans de sélection apicoles. Bien sûr, il faut prendre en compte leurs coûts économiques et le temps de travail que chacune demande.

En conclusion

Pour conclure, ces simulations permettent de se faire une idée de ce qu'on peut faire pour rendre un plan de sélection plus efficace. Il faut néanmoins bien prendre en compte les **coûts supplémentaires** qu'implique toute décision, comme par exemple augmenter le nombre de colonies en testage. Bien sûr, il faut **calibrer le plan de sélection aux moyens** qui peuvent être mis à disposition par les groupes de sélections (ou sélectionneurs). D'ailleurs certains groupes, comme l'ADAPI (Provence-Alpes-Côte-d'Azur) ont pour le moment opter pour un mix, avec certaines mères sélectionnées à moins de 1 an et d'autres après 1 an.

Par ailleurs, nous souhaitons souligner que la sélection n'est pas le seul levier pour permettre l'amélioration des résultats sur une exploitation. **L'amélioration des pratiques** de l'apiculteur-riche reste le levier le plus évident pour progresser sur son exploitation apicole, surtout lorsque l'on s'est installé depuis peu et que plusieurs aspects peuvent être optimisés. La sélection reste un levier puissant au plus long terme, pour être autonome génétiquement et pour continuer de progresser sur les caractères difficiles à améliorer par la pratique apicole.

QUELQUES RECOMMANDATIONS PRATIQUES

- Travailler sur des caractères héréditaires pour permettre un gain génétique intéressant
- Avoir une bonne "connexion génétique" entre ruchers pour s'affranchir de l'effet du milieu (emplacement, pratiques de l'apiculteur...) : **4 familles par rucher, et chaque famille sur 3 ruchers.**
- Maintenir l'accroissement de consanguinité inférieur à 1 % par génération, pour être durable. Ce pour quoi :
 - Il faudrait avoir au moins 50 parents, avec un bon équilibre mâle / femelle.
 - Garder un pourcentage de sélectionnés autour de 20 % à chaque génération (pour garder de la variabilité génétique).
 - Favoriser la sélection intra-familiale pour limiter la consanguinité : **sélectionner les meilleures soeurs de chaque famille** comme parents, plutôt que les meilleures dans l'absolu.
- Pour définir combien de filles il faut tester :
$$\text{Nb (Candidates)} = \text{Nb (mères multipliées)} \times \text{Nb (filles en testage)}$$

Exemple : si on a 120 souches candidates, et qu'on en multiplie 12 pour la future voie mâle, alors il faut tester 10 filles de chaque mère.
- Si pas de maîtrise de la voie mâle : gain génétique aux 2-3 premières générations (grâce à la voie femelle) puis un plafond de gain est atteint, si les faux-bourçons fécondants restent étrangers à notre population sous sélection.
- On peut faire des croisements aléatoires des pères et mères, 2 à 2, sans prendre en compte la valeur génétique, mais tout en évitant la consanguinité dans nos combinaisons.



TRANSHUMANCE APICOLE : QUATRE ÉQUIPEMENTS, QUATRE STRATÉGIES

SARA HOURANY

Chaque année, à l'occasion des journées du séminaire *Regards Partagés*, différents ateliers techniques sont proposés afin d'aborder des thématiques concrètes répondant aux enjeux et aux besoins du terrain. Ces ateliers ont pour objectif de favoriser les échanges entre apiculteur-riche-s et de partager des retours d'expérience des exploitations.

Cette année, l'un des ateliers est consacré au matériel de transhumance, un sujet central dans l'organisation du travail apicole, tant pour la gestion du temps que pour la sécurité et la pénibilité des opérations. À cette occasion, des apiculteurs locaux ont accepté de venir présenter leur matériel, en expliquant les choix réalisés, les adaptations mises en place et les limites rencontrées au regard de la taille et du fonctionnement de leur exploitation.

Les encarts qui suivent restituent ces témoignages. Ils ne visent pas à désigner une solution idéale, mais à illustrer la diversité des équipements existants et à mettre en lumière leurs forces et leurs faiblesses, afin d'aider chacun-e à réfléchir à des choix cohérents avec leur contexte professionnel.



Pierre BOURCIER

La ruche de la joie (81)

150 ruches

page 76



Didier ADALID

Miellerie des Fontanelles
(81)

> 1 000 colonies

page 77



Damien BEDOUE

Miel des pays Tarnais (81)

1 200 ruches

page 78



Christophe CIESZKOWSKI

Le rucher de Saint Quintin (81)

1 200 ruches

page 79



Démarrer avec un matériel simple et limiter la pénibilité

POUR QUI ?

Apiculteur individuel, cheptel limité, transhumances ponctuelles.

Dans cette configuration, l'objectif principal est de pouvoir assurer seul-e les opérations de transhumance, sans recourir à du matériel lourd ni à des investissements importants. Le choix d'un utilitaire léger permet de conserver une grande souplesse de déplacement, tout en restant compatible avec une exploitation de taille modérée.

Le recours à un matériel de manutention simple constitue ici un levier essentiel pour réduire la pénibilité, en particulier lors des phases de chargement et de déchargement. Même si les temps de manipulation restent relativement longs à l'échelle de chaque ruche, l'enjeu est avant tout de préserver la santé de l'apiculteur-riche sur la durée.

VÉHICULE DE TRANSHUMANCE

- **Type** : Renault Trafic + remorque Helington
- **Prix d'achat** : 17 000 € + 1 500 €
- **Capacité de transport**
10 ruches à plat + 10 ruches à dessus



EXEMPLE

PROFIL DE L'EXPLOITATION



- 1 personne sur l'exploitation
- 150 ruches

MATÉRIEL DE MANUTENTION

- **Type** : Diable élévateur Kaptarlift
- **Fournisseur** : Icko (Montauban)
- **Année d'achat** : 2025
- **Prix** : 3 600 €
- **Capacité de levage** : 100 kg (1 ruche et 2 hausses)
- **Portée élévateur électrique** : 1,5 m (1 ruche avec une hausse)
- **Temps de chargement** : ~5 minutes par ruche (variable selon distance du véhicule)
- **Autonomie** : environ 4 h (batteries à bien recharger)

L'AVIS DE L'APICULTEUR

PIERRE BOURCIER

« J'en suis content. Je le conseillerais pour un petit apiculteur. C'est une assurance pour le dos, surtout quand on est seul. Après, j'ai des ruches légères en bois de paulownia, donc ça aide aussi. »

À RETENIR

Un matériel simple et peu coûteux peut suffire lorsque le nombre de ruches est limité. L'enjeu principal devient alors la réduction de la pénibilité, notamment pour le travail en solitaire.



Gagner du temps et optimiser les déplacements

POUR QUI ?

Exploitation professionnelle, volumes importants, recherche de gain de temps

À cette échelle, la transhumance devient une opération à forte valeur stratégique. Le matériel est pensé pour réduire au maximum le temps passé sur chaque déplacement et pour permettre une sélection rapide des colonies à transhumer. Le véhicule et la grue forment ici un ensemble cohérent, conçu pour charger un volume important de ruches en un temps réduit.

Le choix d'un système restant sous le seuil des 3,5 tonnes permet d'éviter les contraintes liées au permis poids lourd, tout en conservant une capacité de chargement élevée. L'organisation des chargements vise à optimiser le rendement du déplacement en ne transhumant que les colonies les plus fortes, plutôt que l'ensemble du cheptel.

EXEMPLE

PROFIL DE L'EXPLOITATION



- 2 associés
+ renforts saisonniers en été
- Plus de 1 000 colonies



VÉHICULE DE TRANSHUMANCE

- **Type** : Mercedes Sprinter 4x4 V6
- **Date d'achat** : 2013 (acheté neuf)
- **Prix d'achat** : 45 000 € nu (≈ 50 000 € aujourd'hui)
- **Aménagement plateau** : 9 000 €
- **PTAC** : 3,5 t
- **Kilométrage annuel** : 20 - 25 000 km
- **Consommation annuelle** : 4 - 5 000 L (selon charge et conduite)
- **Capacité** : 48 ruches (avec ou sans hausses)

MATÉRIEL DE MANUTENTION

- **Type** : Grue amovible Easyloader
- **Origine** : Australie
- **Année d'achat** : 2013
- **Fournisseur** : Icko Équipement
- **Prix** : 17 600 €
- **Capacité de levage** : 125 kg
- **Portée** : ~2,5 m (travail à plat)
- **Temps de chargement** : 48 ruches sanglées en ~25 minutes



PARTICULARITÉS

- Commandes déportées permettant le travail à deux
- Grue démontable : récupération de ~250 kg de charge utile
- Possibilité de charger 48 ruches sur camion + 48 sur remorque
- Pas besoin de permis poids lourd

L'AVIS DE L'APICULTEUR

DIDIER ADALID

« C'est un bon compromis quand on a beaucoup de colonies. On sélectionne les ruches les plus aptes à partir. Le rendement par déplacement est vraiment optimisé. »

À RETENIR

Ce type de système permet d'augmenter fortement la capacité de chargement tout en restant dans un cadre réglementaire accessible (PTAC 3,5 t). Il favorise une sélection fine des colonies à transhumer et une meilleure rentabilité des déplacements.

Déplacer de gros volumes avec une forte capacité de levage

POUR QUI ?

Exploitation de grande taille, volumes importants à déplacer, transhumances régulières.

Dans cette configuration, le choix du matériel est guidé par la nécessité de manipuler des charges importantes de manière fiable et répétable. L'utilisation d'une grue standard, non spécifique à l'apiculture, permet de disposer d'une capacité de levage largement dimensionnée, adaptée au chargement de palettes de ruches.

Ce type d'organisation suppose une anticipation importante lors de l'implantation des ruchers, afin de garantir l'accessibilité du véhicule et la stabilité du terrain. En contrepartie, le chargement par palettes limite les manipulations individuelles et sécurise les opérations lorsque les volumes à déplacer sont élevés.

EXEMPLE

PROFIL DE L'EXPLOITATION



- 3 associés + 1 saisonnier
- 1 200 ruches



MATÉRIEL DE MANUTENTION

- **Type** : Grue standard (non apicole)
- **Modèle** : Copma 35
- **Année d'achat** : 2013
- **Prix** : ~10 000 € (grue) + 3 000 € (treuil)
- **Capacité de levage** : 995 kg bras replié / 475 kg bras déployé
- **Portée** : 2,8 m replié / 5,72 m rallongé
- **Temps de chargement** : ~20 minutes pour 48 ruches (par palettes de 4 ruches)

PARTICULARITÉS

- Chargement par palettes
- Plus robuste et moins cher que certaines grues apicoles
- Utilisée aussi pour la récolte

L'AVIS DE L'APICULTEUR

DAMIEN BEDOUE

« Les grues apicoles sont beaucoup plus légères. Là, on a plus de capacité et c'est plus fiable. En revanche, le camion doit être bien à plat et proche des ruches. »

VÉHICULE DE TRANSHUMANCE

- **Type** : Mercedes Sprinter 519 4x4 (3,5 t)
- **Année** : 2013
- **Prix** : 38 000 € HT (nu) / ~55 000 € aménagé
- **Kilométrage annuel** : ~20 000 km
- **Capacité de transport** : 48 ruches / 72 ruchettes

À RETENIR

Ce système est conçu pour déplacer efficacement de gros volumes, avec une priorité donnée à la capacité de levage et à la fiabilité mécanique, au prix de contraintes d'accès et de mise en place à anticiper.

Sécuriser les transhumances de très grande ampleur

POUR QUI ?

Grandes exploitations, volumes très élevés, priorité à la sécurité

À cette échelle, la priorité est donnée à la sécurité des personnes et du matériel, ainsi qu'à la capacité de déplacer de très grands volumes en une seule opération. Le recours à un poids lourd associé à un élévateur à chenilles permet de travailler sur des terrains variés, tout en limitant fortement les risques de basculement.

Ce type de matériel représente un investissement conséquent, qui n'est généralement envisageable que pour des exploitations déjà bien établies. Malgré les dispositifs d'aide existants, comme ceux de FranceAgriMer, l'accès à ce type d'équipement reste difficile en phase d'installation.

EXEMPLE

PROFIL DE L'EXPLOITATION



- 2 personnes + 1 saisonnier
- 1 200 ruches



VÉHICULE DE TRANSHUMANCE

- **Type** : Poids lourd 19 t
- **Modèle** : Volvo
- **Date d'achat** : 2013
- **Prix d'achat** : 15 000 €
- **Aménagement** : 5 000 €
- **PTAC** : 19 t
- **À vide** : 8 t
- **Kilométrage annuel** : 4-5 000 km
- **Consommation** : 24,1 L/100 km
- **Puissance** : 250 ch
- **Capacité** : 144 ruches (avec hausses)

MATÉRIEL DE MANUTENTION

- **Type** : Élévateur Grillon (à chenilles)
- **Modèle** : Matrans Concept
- **Année d'achat** : 2013
- **Prix** : 37 000 €
- **Capacité de levage** : 1 t (3 palettes de 4 ruches)
- **Portée** : 3,5 m
- **Temps de chargement** : ~20 minutes pour 48 ruches



PARTICULARITÉS

- Capacité de portage élevée, sans effort
- Très grande stabilité sur tous types de terrains
- Sécurité maximale lors des opérations de chargement et déchargement
- Matériel lourd (environ 1,7 t) nécessitant un véhicule adapté

L'AVIS DE L'APICULTEUR

CHRISTOPHE CIESZKOWSKI

« Pour une grande exploitation, c'est le top. On ne peut pas aller de travers, on ne peut pas basculer. C'est vraiment adapté aux grosses structures. »

À RETENIR

Ces équipements offrent un haut niveau de sécurité et de confort de travail, mais représentent un investissement important, difficilement accessible en phase d'installation.



Conclusion

Ces quatre témoignages illustrent la diversité des solutions de transhumance en apiculture. Du matériel léger et accessible pour une exploitation individuelle aux équipements lourds dédiés aux grandes structures, chaque système répond à des contraintes spécifiques de volume, de main-d'œuvre, de budget et de stratégie de production.

Il est important de souligner que ces exemples ne constituent qu'un échantillon des équipements disponibles sur le marché. L'offre est aujourd'hui très large et en constante évolution, tant en matière de véhicules que de matériels de manutention.

Le choix du matériel doit avant tout être cohérent avec l'organisation globale de l'exploitation. La sécurité, la réduction de la pénibilité et l'optimisation du temps de travail apparaissent comme des critères centraux, en particulier dans un contexte de pression économique et climatique croissante. Enfin, l'utilisation de ces équipements nécessite une prise en main adaptée et, le cas échéant, une formation préalable, afin de garantir des conditions de travail sûres et de tirer pleinement parti du matériel utilisé.



MUTUALISER LES OUTILS D'EXTRACTION, CONDITIONNEMENT ET TRANSFORMATION DU MIEL POUR L'APICULTURE BIO EN OCCITANIE

JULIE FLEUET

L'activité apicole professionnelle nécessite du matériel d'extraction du miel coûteux. De même, l'aménagement d'un atelier de transformation, l'achat et le lavage des bocaux représentent des charges importantes pour les jeunes installés.

Dans le cadre de l'animation de la filière apicole biologique en Occitanie, il a été décidé de recenser les producteurs et les structures qui proposent de mutualiser l'extraction et/ou la transformation du miel bio ainsi que le lavage des bocaux, que ce soit via de la prestation, de la location, de la co-propriété, ou autre.

L'objectif est de recenser les services de prestation, et les outils de travail partagés disponibles dans chaque département. Dans un second temps les structures qui le souhaitent seront accompagnées vers la mutualisation et la certification AB de leurs ateliers partagés.

Vous souhaitez mutualiser ou mettre en prestation du matériel et votre structure n'apparaît pas ? N'hésitez pas à nous contacter pour apparaître dans la prochaine publication ou être accompagnés dans vos démarches de mutualisation.

N'hésitez pas à contacter l'ADA Occitanie si vous avez des questions sur le stockage, la mise à jour et l'utilisation de ces données.

Consultez cet annuaire en ligne sur le site de l'ADA OCCITANIE dédiée à la mutualisation pour en savoir plus et prendre connaissance des outils existants et des personnes intéressées de mutualiser près de chez vous !



Réseau de tutorat



Rejoignez le réseau de tutorat apicole et partagez votre expérience ou bénéficiez de celle d'un professionnel.

Les objectifs

1. **Créer du lien** entre apiculteurs et apicultrices expérimentés et personnes en cours d'installation ou récemment installées.
2. Faire bénéficier de votre expérience à ceux et celles qui débutent.
3. **Conforter ou développer** un projet d'installation.
4. Si vous êtes à l'aise, vous pouvez aussi **accompagner un apiculteur ou apicultrice en difficulté**



Accompagner un apiculteur en difficulté

Certains de vos collègues apiculteurs traversent des moments délicats. L'ADA les accompagne et cherche des tuteurs comme vous – expérimentés et bienveillants – pour les soutenir. Intéressés ? Nous vous contactons en amont pour exposer la situation, vous laisser libre de vous engager. Ensemble, transformons les défis en opportunités d'apprentissage mutuel.

Nicolas DAVIN

06 03 85 57 55
nicolas.davin@adaoccitanie.org



Camille LAURENT

06 01 73 23 60
camille.laurent@adaoccitanie.org





ADA OCCITANIE

Contact

BP 82256
31 322 Castanet Tolosan cedex
www.adaoccitanie.org
contact@adaoccitanie.org

L'ADA Occitanie a deux pôles techniques
à Auzeville-Tolosane(Toulouse) et à Lattes (Montpellier)
sur lesquels l'équipe est au service des apiculteur-rices.

Pôle d'Auzeville

Maison de l'Alimentation et de la Coopération
2 Av. Daniel Brisebois
31320 Auzeville-Tolosane

Pôle de Lattes

Maison des agriculteurs
Mas de Saporta
Chemin de Saporta
34970 Lattes

